



**Cofinancé par  
l'Union européenne**

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion.  
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

**INSTITUT RÉGIONAL DE FORMATION EN ERGOTHÉRAPIE**

Adresse postale : CS 81010 – 97404 Saint-Denis Cedex

Tél : 0262 90 91 01 – Fax 0262 90 87 78 – Email : [sec.irfe@asfa.re](mailto:sec.irfe@asfa.re)

## La réinsertion socio-professionnelle des personnes incarcérées à la Réunion et la plus-value des sciences de l'occupation dans ce processus

Favoriser la transition entre l'enfermement et la sortie

Calteau Océane

Directeur professionnel : ROBERT Pierre-Olivier

Directeur scientifique : KICHENAPANAÏDOU Laurie

Formatrice : Tonru Stéphanie

Mémoire de fin d'études - Diplôme d'Etat d'ergothérapeute

Promotion 2021-2024



Cofinancé par  
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion.  
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

## Déclaration sur l'honneur

Je soussignée

Nom : Calteau

Prénom : Océane

Inscrit.e en 3<sup>ème</sup> année à l'Institut Régional de Formation en Ergothérapie dans la promotion 2021-2024, n° de carte d'étudiant : NJ01255530,

- Déclare avoir pris connaissance de la charte du bon usage des ressources utilisables dans le cadre des travaux individuels et collectifs.
- Déclare avoir pleinement conscience que le non-respect manifeste des règles édictées dans la charte pourra entraîner l'attribution d'une note égale à 0.
- Certifie qu'il s'agit d'un travail original et que toutes les sources utilisées ont été indiquées dans leur totalité.
- Certifie n'avoir ni recopié ni utilisé sans les mentionner des idées ou des formulations tirées d'un ouvrage, article, mémoire ou tout autre document, disponible en version imprimée et/ou électronique.
- Déclare avoir pleinement conscience de ce qu'est le plagiat.
- Déclare avoir pleinement conscience que tout plagiat est assimilé à une fraude et peut impliquer la saisine du conseil de discipline de l'IRFE et la déclaration de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'IRFE.

Date : 14/05/2024

Signature :



Cofinancé par  
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion.  
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

#### AUTORISATION DE DIFFUSION POUR L'ANFE

Je soussignée Calteau Océane, étudiante en ergothérapie de l'Institut Régional de formation en Ergothérapie de la Réunion (IRFE), autrice du mémoire de fin d'années intitulé :

« La réinsertion socio-professionnelle des personnes incarcérées à la Réunion et la plus-value des sciences de l'occupation dans ce processus »

Autorise l'ANFE (Association Nationale Française des Ergothérapeutes) à :

- Permettre la consultation de mon mémoire sur la plateforme de son site Internet [www.anfe.fr](http://www.anfe.fr)
- Permettre le téléchargement de mon mémoire via ce site.

Cette autorisation est donnée dans le cadre de la convention signée entre l'ANFE et l'IRFE, qui prévoit que les travaux qui auront eu une note à l'écrit supérieure ou égale à 15/20 par le jury de soutenance dans le cadre du diplôme d'Etat seront mis en ligne sur le site de l'ANFE par la direction de l'IFE.

Cette autorisation vaut acceptation de renoncer à tout règlement de droit d'auteur concernant la publication et la diffusion numérique dudit mémoire.

Fait à Saint-Denis

Le 14/05/2024

Signature



Cofinancé par  
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion.  
L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

#### AUTORISATION DE DIFFUSION POUR L'IRFE

Je soussignée Calteau Océane,

Étudiante en ergothérapie de l'Institut Régional de formation en Ergothérapie de la Réunion (IRFE), autrice du mémoire de fin d'années intitulé :

« La réinsertion socio-professionnelle des personnes incarcérées à la Réunion et la plus-value des sciences de l'occupation dans ce processus »

Autorise l'Institut Régional de Formation en Ergothérapie de la Réunion (IRFE) à permettre la consultation de mon mémoire manuscrit.

Cette autorisation est donnée dans le cadre de mon Institut Régional de Formation en Ergothérapie, qui prévoit que les travaux qui auront eu une note à l'écrit supérieure ou égale à 15/20 par le jury de soutenance dans le cadre du diplôme d'Etat seront disponible au sein de l'IRFE de Saint Denis.

Fait à Saint-Denis

Le 14/05/2024

Signature



## Droits d'auteur



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 3.0 France** » disponible en ligne :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/fr/>



## REMERCIEMENTS

Dans la réalisation de ce projet de recherche, fruit de trois années de formation intensives, je souhaite exprimer ma gratitude envers tous ceux qui m'ont soutenu.

Je tiens tout particulièrement à remercier Pierre-Olivier, mon directeur professionnel, ainsi que Laurie KICHENAPANAI DOU, ma directrice scientifique, pour m'avoir accompagné tout au long de ce parcours. Mes plus sincères remerciements vont à vous deux, pour vos conseils éclairés, votre disponibilité et la confiance que vous m'avez accordé. Votre présence rassurante et votre patience lors des moments d'incertitude ont été d'une valeur inestimable pour moi. Je me considère privilégiée d'avoir pu compter sur votre soutien tout au long de cette aventure.

Monsieur Robert, je souhaite exprimer ma gratitude pour l'investissement en temps et en passion que vous consacrez à vos enseignements. C'est votre enthousiasme qui a influencé ma décision de choisir ce sujet et qui m'a conforté dans mes choix. Laurie, tu as toujours été source de réconfort par tes paroles rassurantes et ton attitude bienveillante. Tu incarnes les valeurs essentielles de la profession d'ergothérapeute et tu les transmets avec conviction.

Je remercie l'ensemble du pôle formation de l'IRFE pour ces 3 années. Une pensée particulière à Stéphanie TONRU, pour son suivi et sa bienveillance et à Isabelle ZANEGUY pour sa gentillesse, sa spontanéité (à mon sens, vous êtes le visage de l'IRFE, pour avoir été le premier visage que j'ai vu en venant m'inscrire)

Merci à Dodo, Christy et Mathieu pour m'avoir tendu la main lorsque j'en avais besoin.

A maman et papa, merci de m'avoir fait confiance et de m'avoir soutenu dans mon parcours, de m'avoir relevé après mes échecs, merci de faire de votre mieux avec ce que vous avez.

Et pour finir, merci à Amandine, ma petite sœur, ma flamme jumelle, de toujours avoir été présente pour moi durant ses 3 années de formation et plus largement d'être toujours là pour moi.



« Je suis fatigué patron, fatigué de devoir courir les routes et d'être seul comme un moineau sous la pluie... Fatigué d'avoir jamais un ami pour parler, pour me dire où on va, d'où on vient et pourquoi... Mais surtout je suis fatigué de voir les hommes se battre les uns contre les autres, je suis fatigué de toute la peine et la souffrance que je sens dans le monde... »

---

*La Ligne Verte, John Coffey.*

« Détruis-toi pour te connaître.  
Construis-toi pour te surprendre, l'important n'est pas d'être, mais de devenir. »

---

*Franz Kafka.*

« But people are seas, therefore do not judge their depths when you can only see their shores »

---

*Auteur inconnu*



## Liste des abréviations

AAH : Allocation Adultes Handicapés

CDR : Centre De Responsabilités

CEDH : La Cour Européenne des Droits de l'Homme

CESE : Conseil Economique Social et Environnemental

CPIP : Conseillère Pénitentiaire de Probation et d'Insertion en milieu ouvert

DREES : Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques

ENAP : École nationale d'administration pénitentiaire

HCSP : Haut Conseil de la Santé Publique

MOH : Modèle de l'Occupation Humaine

OIP : Observatoire Internationale des Prisons

RMI : Revenu Minimum d'Insertion

SMPR : Services Médico-Psychologiques Régionaux

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

TIG : Travail d'Intérêt Général

UHSA : Unités Hospitalières Spécialement Aménagées



## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>I. Cadre théorique</b> .....	4
I.1) Le système carcéral français .....	4
I.1.1) Situation carcérale en France .....	6
I.1.2) Une situation problématique : la surpopulation carcérale .....	7
I.1.3) Impact de l'environnement sur la réalisation des activités de la vie quotidienne .....	10
I.2) Rôle de l'enfermement .....	12
I.3) L'influence de la prison sur le détenu .....	13
I.3.1) Distorsion temps .....	13
I.3.2) Le phénomène de prisonnérification .....	14
I.4) Le rôle de prisonnier .....	15
I.4.1) Les rôles occupationnels .....	15
I.5) Perte d'autonomie .....	17
I.5.1) L'autonomie .....	17
I.5.2) La perte d'autonomie .....	17
I.5.3) La privation occupationnelle .....	18
I.5.4) Le déséquilibre occupationnel .....	18
I.6) La réinsertion sociale comme finalité de l'enfermement .....	19
I.6.1) Dispositifs d'accompagnements des détenues .....	20
I.6.2) Insertion, réinsertion ? .....	22
I.8) Le Modèle de l'Occupation Humaine .....	27
<b>II. Problématique</b> .....	29
<b>III. Cadre méthodologique</b> .....	31
III.1) Objectifs du travail de terrain .....	31
III.2) Présentation de la méthode envisagée .....	31
III.3) Présentation du protocole d'étude .....	33
III.4) Choix de la méthode d'analyse .....	35
III.5) Analyse du protocole au regard de la loi JARDE .....	36
<b>IV. Résultats</b> .....	37
IV.1) Présentations des résultats bruts .....	37
1) Présentation des anciens détenus interrogés .....	37
2) L'expérience de la prison .....	38
3) Une finalité : la sortie .....	44



4) La réinsertion socio-professionnelle .....	46
5) L'accompagnement institutionnel à la sortie.....	47
IV.2) Analyse globale .....	48
<b>V. Interprétations</b> .....	50
<b>VI. Discussion</b> .....	57
VI.1) Limites et biais .....	57
VI.2) Analyse réflexive .....	59
VI.3) Positionnement professionnel.....	61
VI.4) Perspectives professionnelles.....	61
<b>Conclusion</b> .....	65
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	67
<b>SITOGRAFIE</b> .....	69

## Table des annexes

<b>ANNEXE</b> .....	1
ANNEXE 1 : enquête exploratoire .....	1
ANNEXE 2 : Affiche récapitulative des activités en prison (en Suède et en France).....	9
ANNEXE 3 : Structuration du récit de vie avec inspiration de l'entretien de l'OPHI-II.....	10
ANNEXE 4 : Grille de cotation de l'OPHI-II .....	16
ANNEXE 5 : Retranscription de l'entretien avec Mohamed.....	29
ANNEXE 6 : Retranscription de l'entretien avec Dorian.....	39



## Introduction

Tantôt inconnu, tantôt déroutant, le monde carcéral est un univers à part entière qui nous questionne, nous impressionne mais surtout nous fait reculer. Décrit dans diverses adaptations cinématographiques, cela ne cesse de nourrir l'imaginaire collectif. Pourtant la prison est aujourd'hui encore un sujet de débats, sur des questions telles que la surpopulation, la durée des peines, les conséquences de l'enfermement sur l'état psychiques des détenus ou encore les répercussions que cela peut avoir sur les perspectives d'avenir des personnes incarcérées.

La période d'incarcération représente dans la vie d'une personne son lot de bouleversements, et ce sur plusieurs plans : le plan psychique, occupationnel, et relationnel. En effet, durant cette période, la personne incarcérée se doit de mettre en place des stratégies afin de s'adapter à ce nouvel environnement. Ces répercussions ne s'arrêtent pas aux portes de l'établissement et cela n'est pas sans risque sur les chances d'un individu de se réintégrer à la société au sortir. Une fois sortie de prison, la personne anciennement incarcérée sera différente de la personne qu'elle était avant son incarcération et ce, car l'environnement carcéral se veut différent de l'environnement extérieur. L'essence même de ce milieu est de punir l'individu d'un crime ou d'un délit qu'il aurait commis, et de le dissuader de récidiver. Cet environnement se veut donc restrictif et contrôlé.

L'expérience de l'enfermement en fonction de la période de l'incarcération présente des dynamiques différentes. Par comparaison, la période des six premiers mois d'incarcération est une période durant laquelle l'individu se voit confronté à un nouveau mode de vie se caractérisant comme dit précédemment par la privation de liberté. (Wheeler, 1961)

Selon Goffman (1968), l'individu voit son statut antérieur, son rôle (celui de père, de mari...) s'effacer au profit de celui de « prisonnier ». On observe une perte d'identification propre. Dès lors, ils ne sont plus considérés que par leur numéro de cellules ou par leur personnalité (sont-ils d'une nature calme et obéissante ou encore de nature rebelle...). Cette période est marquée par de profonds conflits psychiques se caractérisant par de l'anxiété, de la peur et la tristesse. Alors que, les six derniers mois d'incarcération avant sa libération, est une période



durant laquelle le stress et l'anxiété à l'idée de retourner vivre à l'extérieur est décuplé. En effet, l'individu s'est habitué à ce nouveau mode de vie, y a appris les codes, d'autant plus qu'il se trouve dans un contexte où il n'a plus à décider de quoique ce soit, où sa vie est dirigée, organisée et où il perd en autonomie (Wheeler, 1961). L'auteur Leeuwerck (2000) parlera même de perte **d'autonomie psychique**, la pensée et l'esprit n'ont de sources de stimulation que des distractions comme la radio ou la télévision.

Les problématiques soulevées font donc écho aux problématiques occupationnelles sur lesquelles nous travaillons en ergothérapie telles que la perte d'autonomie, perte d'identité occupationnelle etc. D'où l'importance d'apporter notre plus-value à l'accompagnement de ces individus, dans leur parcours afin de permettre que leur réinsertion à la société ne soit pas outragée par l'expérience de l'enfermement.

A notre connaissance, il n'existe aucun article traitant de ce sujet dans le contexte local, à l'île de La Réunion. Par ailleurs, il en existe que très peu à l'échelle nationale (France hexagonale). Les recherches qui portent sur l'ergothérapie en milieu carcéral en France sont davantage orientées vers une pratique de l'ergothérapie en milieu psychiatrique. Beaucoup des recherches qui ont été faites, ont été réalisées aux Etats Unis ou encore au Canada. La pratique de l'ergothérapie avec cette population y semble être plus démocratisée qu'en France. Cela représente une source d'information, des modèles sur lesquels nous pouvons nous baser.

Portée par la volonté de comprendre les enjeux de la réinsertion sociale des détenus, je me suis naturellement dirigée vers ce sujet. L'univers carcéral est un univers qui me fascine, c'est un environnement qui se trouve dans la société à l'écart de la société. J'entends par là que c'est un milieu dans lequel est placé un certain type de personne afin de les mettre à l'écart du reste de la population. De plus, cette population est intéressante à étudier sur bien des aspects, tant sur l'aspect sociologique que psychologique etc. L'ergothérapie est une pratique qui place l'occupation et l'individu au centre de sa pratique, c'est ainsi que je me suis questionnée sur le rôle que l'ergothérapeute peut avoir avec cette population et sur la plus-value de notre pratique. Je suis intimement convaincue que l'ergothérapeute a sa place dans ce milieu.

Un de mes proches a été surveillant pénitencier, bercée par les récits de ses journées, les problématiques qu'il rencontrait, j'ai cherché à changer de point de vue pour me mettre



du côté de celui des prisonniers. La formation m'a inculqué une vision holistique. Au travers de mes différentes lectures sur la question, je me suis rendue compte que la thématique de « réinsertion sociale » est un sujet qui a intéressé de nombreux auteurs et qui continue de nous interroger (sociologue, psychologue, ministres, etc.). Le milieu carcéral est un milieu fermé et encore difficile d'accès. De plus, c'est un public « protégé », où l'identité de ces personnes pendant et après leur incarcération n'est pas divulguée. La mise en place d'actions en prison se voit confronter à des réglementations nombreuses, réduisant les chances d'approcher ce public.

Suite à cet état des lieux sur la problématique de la réinsertion sociale des anciens détenus, j'ai eu plusieurs interrogations :

- Quel est le rôle de l'ergothérapeute dans le processus de réinsertion sociale parmi les dispositifs existants déjà et que pourrait-il apporter de plus ?
- Comment l'ergothérapeute peut agir sur cette période d'incarcération ainsi que sur la période après l'incarcération ?
- Est-ce que le contexte de l'incarcération est un contexte défavorable à la réinsertion sociale ?
- Les sciences de l'occupation sont-elles une plus-value à la prise en soin de l'ergothérapie dans le milieu carcéral en vue d'une réinsertion socio-professionnelle de la personne détenue ? Si oui, est-ce qu'un accompagnement précoce (durant la période d'incarcération) peut aider le détenu à limiter les conséquences de l'enfermement sur lui et donc sur sa réinsertion ?

J'en suis venue à cette question de départ qui est : **Comment l'ergothérapeute pourrait accompagner les détenus en période d'incarcération en vue d'une réinsertion sociale ?**

Afin de répondre à ces interrogations, dans un premier temps, nous nous intéresserons au système carcéral français, Puis nous nous pencherons sur les problématiques soulevées lors de l'incarcération. Nous nous intéresserons par la suite aux prérequis à une réinsertion socio-professionnelle réussie. Et pour finir nous nous évoquerons la pratique de l'ergothérapie en milieu carcéral.



## I. Cadre théorique

### I.1) Le système carcéral français

Lorsqu'un individu est jugé pour un crime ou un délit, il est pris en charge par l'administration pénitentiaire. La peine peut se faire soit en milieu fermé soit en milieu ouvert que nous allons distinguer.

Selon la définition de l'INSEE en 2016, « en milieu ouvert, les condamnés sont soumis à diverses obligations, sous le contrôle du juge de l'application des peines, qui est assisté d'un Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP). ». On distingue principalement comme peines en milieux ouverts : des mises à l'épreuve, du travail d'intérêts général (travail non rémunéré au profit d'associations, d'un établissement public etc.), des libertés conditionnelles c'est à dire lorsque l'individu est remis en liberté par anticipation pour bonnes conduite. (INSEE, 2016)<sup>1</sup>

Les milieux fermés quant à eux sont classés selon deux grandes catégories : les maisons d'arrêts et les établissements pour peine. Les objectifs d'incarcération de l'individu dépendent donc de l'endroit où il va se trouver.

- **Les maisons d'arrêts** : reçoivent les prévenus, c'est-à-dire des personnes en attente de jugements définitifs ainsi que les condamnés ayant des peines inférieures ou égales à deux ans lors de leur condamnation définitive.

Les établissements pour peine sont recensés au nombre de trois :

- **Les centres de détention** accueillent les condamnés à plus de deux ans et lorsque les détenus ont des possibilités concrètes de réinsertion sociale. Ces centres ont donc un régime de détention principalement orienté vers la resocialisation des détenus (Ministère de la Justice, 2017)

---

<sup>1</sup> Définition - Milieu ouvert (justice) | Insee. (n.d.). Définition - Milieu ouvert (justice) | Insee. (n.d.). <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1440>



- **Les centres pénitentiaires** sont des établissements qui ont au moins deux quartiers à régime de détention différents (exemple : maison d'arrêt, centre de détention et/ou maison centrale).
- **Les maisons centrales** reçoivent les condamnés dit les plus difficiles. Leur régime de détention est principalement axé sur la sécurité.

**Les centres de semi-liberté** autonome et centres pour peines aménagées accueillent les détenus qui peuvent travailler ou se former à l'extérieur la journée mais rentrent le soir. Cela peut permettre de « concrétiser un projet de réinsertion ». (Ministère de la Justice, 2018)

**Les centres nationaux d'évaluation** sont des établissements où le détenu est présenté à une équipe pluridisciplinaire pour une durée d'au moins six semaines. Le but est de déterminer et mettre en place les modalités de prise en charge sanitaire et sociale et donc d'être orienté vers un établissement le plus adapté à son profil. Cela concerne toutes les personnes condamnées à une peine de réclusion criminelle d'une durée supérieure ou égale à quinze ans ou pour les condamnés de certains crimes (assassinat, meurtre, torture ou actes de barbarie, viol, enlèvement, séquestration). (*IBID*)

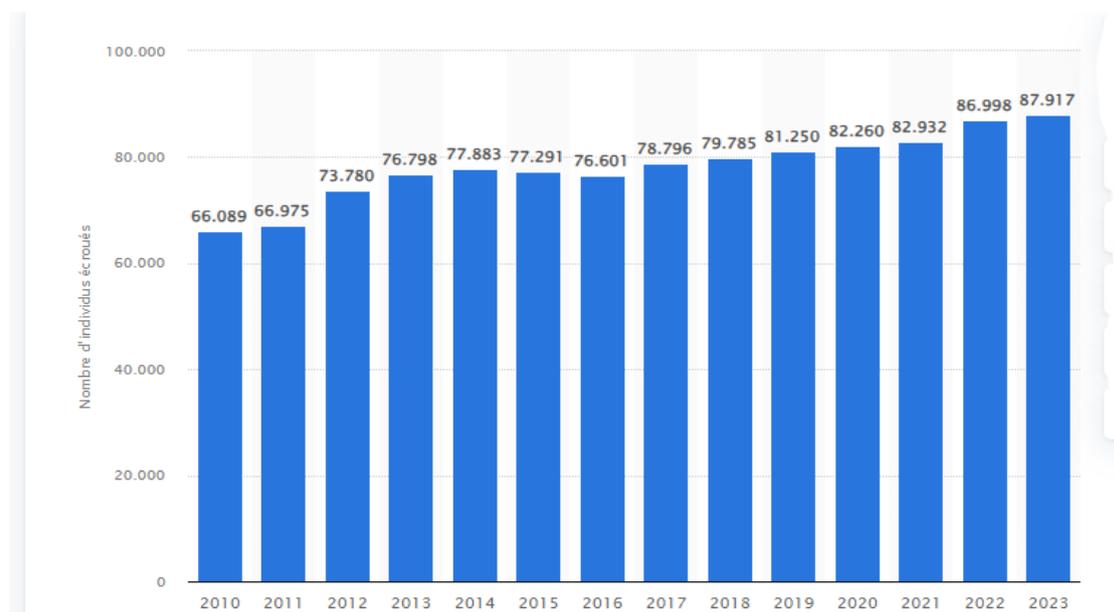
A la Réunion, nous recensons trois établissements pénitentiaires :

- La maison d'arrêt de Saint-Pierre
- Le centre de détention du Port
- Le centre pénitencier de Domenjod, se situant à Saint-Denis, c'est la seule structure pénitentiaire des trois citées pouvant accueillir des femmes et des mineurs.



### I.1.1) Situation carcérale en France

Figure n°2 : Graphique référençant le nombre d'individus écroués dans les prisons en France entre 2010 et 2023<sup>2</sup>.



Si l'on se réfère aux chiffres de cette dernière décennie, nous calculons que le nombre d'individus écroués détenus a augmenté de près de 33%, en effet 66 089 individus étaient écroués dans les prisons en France en 2010 contre 87 917 personnes en 2023. L'île de La Réunion ne faisant pas exception à cette augmentation. (Figure 2)

D'après les chiffres du Ministère de la Justice, les statistiques mensuelles des personnes détenues et écrouées en août 2023 à La Réunion sont<sup>3</sup> :

<sup>2</sup> Statista. (2023, July 6). Nombre de personnes incarcérées en prison en France 2010-2023. <https://fr.statista.com/statistiques/587362/nombre-detenus-prevenus-france>

<sup>3</sup> Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée. (2023, September 28). Ministère De La Justice. <https://www.justice.gouv.fr/statistiques-mensuelles-population-detenu-ecrouee-11>

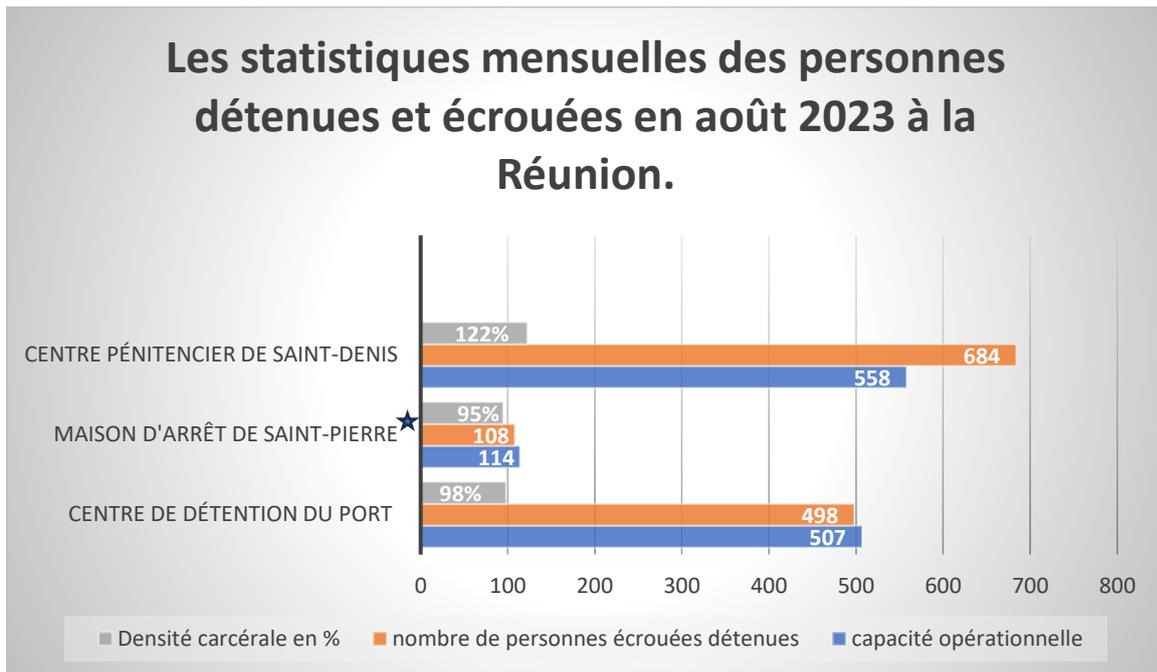


Figure n°2 : Graphique représentatif des statistiques mensuelles des personnes détenues et écrouées en août 2023 à la Réunion.

★ Ces données datent du mois de Mars 2023.

La densité carcérale se définit comme étant l'état des lieux de la situation carcérale qui s'obtient en faisant un ratio en rapportant le nombre de détenus à la capacité opérationnelle. Nous entendons par « écroués détenus » toute personne faisant l'objet d'une mesure privative de liberté à l'intérieur d'un établissement pénitentiaire.

Nous pouvons constater que le centre pénitentiaire de Domenjod est saturé et se trouve donc en situation de **surpopulation carcérale** (pouvant se définir à l'aide la figure comme étant un nombre de personnes incarcérés supérieur à la capacité opérationnelle de l'établissement). (Figure 1)

### I.1.2) Une situation problématique : la surpopulation carcérale

L'arrêté du 6 Juillet 2023 énonce que « la Cour Européenne des Droits de l'Homme (CEDH) dit à l'unanimité, qu'il y a eu : Violation des articles 3 (interdiction des traitements inhumains ou dégradants) et 13 (droit à un recours effectif) de la Convention européenne des droits de l'homme dans les requêtes n os 1734/18, 13562/18, et 29241/18, à raison des



conditions matérielles de détention des requérants et de l'absence de recours effectif. »<sup>4</sup>. Ce constat fait en effet écho à la surpopulation carcérale des prisons françaises qui déroge à une incarcération qui respecte les droits humains d'une personne, prenant en compte entre autres sa sphère de l'intime, sa dignité etc.

- Nombreux sont les articles de presse local qui relatent une surpopulation dans les différents centres de peine à La Réunion. Le plus récent en date est un article publié en mai 2023 sur la page de la chaîne télévisée locale « Réunion la 1<sup>ère</sup> ». Cet article fait notamment l'état des lieux de la situation alarmante du centre de détention du Port. En effet, ce centre de détention fait face depuis ces dernières années à une augmentation significative du nombre de détenus admis mais la capacité opérationnelle reste la même. Cette prison a la particularité d'être le seul centre de détention de l'Océan Indien et se voit donc accueillir des détenus venant de Mayotte. La récurrence de ces transferts se voit passer d'une fois tous les deux mois à une fois par semaine (Hoarau, 2023)<sup>5</sup>.

Cette surpopulation n'est pas sans conséquence sur la qualité d'emprisonnement des détenus.

#### a) Conséquences de la surpopulation carcérale : enquête exploratoire

Nous avons réalisé une enquête exploratoire au travers de questionnaires auprès de deux anciens détenus et des surveillants pénitenciers (Annexe 1). Ainsi qu'un entretien téléphonique avec une Conseillère Pénitentiaire de Probation et d'Insertion en milieu ouvert (CPIP).

Nous avons obtenu les réponses de deux détenus :

- Monsieur L, 28 ans, ancien détenu de la maison d'arrêt de St Pierre, 6 mois à 2 ans d'emprisonnement

---

<sup>4</sup> Arrêt concernant la France. (n.d.). ECHR. <https://www.echr.coe.int/fr/w/judgment-concerning-france-4>

<sup>5</sup> TCha, J. / A. / (2023, May 22). Le centre de détention du Port bloqué pour dénoncer la surpopulation carcérale et les transferts depuis Mayotte. Réunion La 1<sup>ère</sup>. <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/port/le-centre-de-detention-du-port-bloque-pour-denoncer-la-surpopulation-carcerale-et-les-transferts-depuis-mayotte-1398034.html>



- Monsieur M, 21 ans, ancien détenu à la maison d'arrêt de Nice et qui évoquent les problématiques de surpopulation carcérale, 6 mois d'emprisonnement

Ils abordent la problématique de surpopulation en ces termes :

« Nous étions 12 au sein de notre cellule, je ressentais un manque d'intimité car nous étions trop nombreux. » (Monsieur L)

Cette problématique ne concerne pas uniquement les personnes incarcérées mais aussi les professionnels de l'administration pénitentiaire :

- Madame VM, CPIP dans le secteur nord de l'Île : « La prison de Domenjod fait face à une situation que je pourrais qualifier d'exceptionnelle, elle n'a jamais connu un taux d'incarcération aussi élevé. Pour nous, les conseillers, il est difficile de voir tout le monde. » « Mes collègues surveillants pénitenciers se sentent débordés et les tensions montent très souvent »
- DC, surveillant à la retraite à la maison d'arrêt de Saint-Pierre : « il y a des périodes où la prison fait face à une surpopulation carcérale. Lorsque le nombre de détenus augmentent cela peut être compliqué à gérer, on peut faire face à des situations vraiment tendus et difficiles. On se doit donc d'être toujours sur nos gardes et attentifs encore plus dans ces périodes. »

Ce sentiment de tension a aussi été relevé dans les réponses apportées aux questionnaires par les deux anciens détenus. Monsieur L écrira « j'ai fait face à différentes émotions en fonction des jours qui passaient, néanmoins j'étais toujours sur mes gardes », monsieur M quant à lui décrit l'univers carcéral de manière métaphorique en employant le terme de « une jungle hostile ».

#### b) Promiscuité des corps et de l'être : l'intimité dans des espaces confinés

Souvent difficile à estimer, l'intimité peut se définir selon plusieurs aspects, les écrits néanmoins s'accordent à dire que l'intimité s'apprécie de manière individuelle et introspective. Cela peut en premier lieu se traduire comme étant un besoin de se « soustraire aux regards des autres » (Tschanz, 2020, p.2) cela va s'exprimer par un besoin de se retrouver



seul par exemple. Nous comprenons donc que dans une cellule partagée par d'autres personnes ce besoin se voit compromis.

En deuxième lieu, l'intimité peut être associée à la corporalité, c'est-à-dire délimitée par les contours du corps. (Tschanz, 2020). Cela peut être rapproché aux termes de « parties intimes », un sentiment de pudeur face aux regards d'autrui peut s'installer. Encore une fois, en prison où les douches sont communes et où les sanitaires par moment se trouvent à même la cellule, le respect de cette intimité peut se voir compromis.

Pour conclure, nous retrouvons ce concept dans les relations que nous entretenons avec autrui (amicales, familiales etc.). Ainsi, et de manière paradoxale, l'intimité est un tout et à la fois son inverse, elle peut se traduire par un besoin de se retirer et en même temps de créer des liens (Tschanz, 2020). Une fois de plus, nous comprenons que de garder des liens intimes en prison peut s'avérer compliqué, notamment avec sa famille, car rappelons-le mais l'un des rôles de la prison est de séparer l'individu du reste de la population.

Lors de l'enquête exploratoire, monsieur L et monsieur M ont été unanimes sur le fait que l'incarcération était un obstacle pour conserver des liens avec ses proches. Le moyen utilisé pour garder contact était le téléphone portable.

### I.1.3) Impact de l'environnement sur la réalisation des activités de la vie quotidienne

Tous les éléments que nous avons cité s'avèrent être des perturbateurs quant à la réalisation des activités de la vie quotidienne, des activités signifiantes ou encore dans l'exercice d'un rôle. L'environnement en ergothérapie est un facteur qui est souvent pris en compte et ce d'autant plus que la prise en soin en ergothérapie s'attache à avoir une vision holistique de la personne (une vision holistique peut se traduire comme la prise en compte de tous les éléments qui gravitent autour d'une personne et pas seulement un seul aspect de sa vie). Dans le Modèle de l'Occupation Humaine (MOH), « la personne et l'environnement ont tous les deux un pouvoir de changement en agissant l'un sur l'autre, ce que Kielhofner exprime par les entrants et les extrants. Et l'environnement influence le comportement occupationnel



de deux façons : en lui fournissant des opportunités pour produire des comportements et en exigeant certains comportements. » (Trouvé et al,2016)<sup>6</sup>.

- En prison, l'environnement physique se veut restrictif et contrôlant, ce contrôle est permis à la fois par l'espace : un espace exigü (« Selon le Conseil de l'Europe pour la prévention de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants, la norme minimale en matière d'espace vital par détenu dans les établissements pénitentiaires s'élève à : 6 m<sup>2</sup> en plus des sanitaires. Dans une cellule pour plusieurs détenus : 4 m<sup>2</sup> par détenu en plus des sanitaires entièrement cloisonnées »<sup>7</sup>.)

L'espace est réfléchi de sorte à limiter les mouvements et la capacité d'action des détenus. De plus, les détenus font l'objet d'une surveillance constante, Pour des raisons de sécurité, l'administration pénitentiaire a le contrôle sur le moindre faits et gestes des détenus, ils régulent l'entrée et les sorties des détenus de leur cellule car ils en détiennent les clés. La cours et surplombée d'un mirador permettant d'observer ce que font les détenus en promenades mais aussi de vérifier qu'il n'y ait aucune évasion. Les murs en extérieur sont suffisamment hauts pour éviter à la fois les évasions et les intrusions, ils sont équipés de barbelés. De plus, l'établissement est surveillé par des caméras.

Il existe en ces lieux peu d'endroits permettant à l'individu de s'approprier l'espace sans être épié de la part de l'administration mais aussi des autres détenus.<sup>8</sup>

- L'environnement social du fait de la difficulté de rentrer en interaction avec l'extérieur se restreint aux interactions avec la population carcérale (professionnels pénitentier, détenus...)

En conclusion, l'environnement carcéral contraint le détenu dans la réalisation de ses activités autant par l'espace physique dédié, que par le règlement ou encore le temps accordé.

---

<sup>6</sup> Trouvé, E., Rousseau, J. & Morel-Bracq, M. (2016). Chapitre 13. Approche de l'environnement dans les modèles ergothérapeutiques. Dans : Eric Trouvé éd., *Agir sur l'environnement pour permettre les activités* (pp. 207-220). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.trouv.2016.01.0205>

<sup>7</sup> Les conditions carcérales dans les États membres : normes européennes et bonnes pratiques sélectionnées. (2015). European Parliament. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/583113/IPOL\\_BRI\(2017\)583113\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/583113/IPOL_BRI(2017)583113_FR.pdf)

<sup>8</sup> Chauvenet. & Orlic (2002). Sens de la peine et contraintes en milieu ouvert et en prison. *Déviance et Société*, 26, 443-461. <https://doi.org/10.3917/ds.264.0443>



## I.2) Rôle de l'enfermement

Selon les textes de loi, « l'exécution des peines privatives de liberté en matière correctionnelle et criminelle a été conçue, non seulement pour protéger la société et assurer la punition du condamné, mais aussi pour favoriser l'amendement de celui-ci et permettre son éventuelle réinsertion ». (Décision n° 93-334 DC du 20 janvier 1994)

On comprend ici, que la prison a une utilité sociale en mettant le condamné à l'écart. Ainsi c'est la sécurité qui est mise en lumière dans ce premier rôle. Ensuite, nous avons cet aspect punitif, à savoir punir le condamné des actes qu'il a commis et en dernier lieu de permettre sa réinsertion dans la société.

Le sociologue Claude Faugeron justifie l'enfermement en distinguant trois modèles :

1. L'enfermement de neutralisation qui vise à tenir à l'écart des individus considérés comme susceptibles de nuire à la société.
2. L'enfermement de différenciation sociale vise à procurer aux reclus une formation ou une compétence propre à leur assurer une meilleure place dans la société.
3. « L'enfermement d'autorité se situe dans une relation de pouvoir. Il ne s'agit pas de faire cesser un trouble grave pour l'ordre public, mais simplement d'affirmer la relation d'autorité. » (cité par Combessi, 2018, p.15)

Selon Faugeron, la différenciation (ou distinction) sociale offre la possibilité aux détenus de bénéficier d'une éducation scolaire (lire, écrire), d'accéder à des formations professionnalisantes en vue d'une sortie et donc d'un retour dans la société. (*ibid*)

Dans le questionnaire donné aux surveillants de prisons, une question porte sur leur vision des objectifs d'une incarcération. DC corrobore la littérature : «*Le détenu doit d'abord payer sa dette envers la société, puis faire en sorte de ressortir avec plus de moyens pour réintégrer cette même société.* »

L'enfermement peut avoir des effets contraires à ce projet initial de retour à la société, de compréhension de la peine ou encore de dissuasion de récidiver.



### I.3) L'influence de la prison sur le détenu

#### I.3.1) Distorsion temps

Le temps est régulé par l'administration, les horaires de promenades ainsi que du temps passé en cellule. D'après les chiffres de l'Observatoire Internationale des Prisons, les personnes détenues ont au total 3h40 pour toutes les activités confondues (activité sportive, professionnelle, culturelle, éducation etc.) les jours de semaines et 24 minutes le weekend. La plupart du temps se passe en cellule<sup>9</sup>. En France, il n'existe pas d'heures minimum légal d'activités, néanmoins le Conseil de l'Europe préconise des activités hors de cellule au moins huit heures par jour. (Annexe 2)

Notre enquête exploratoire indique que les activités varient d'une prison à l'autre. Les activités rencontrées le plus souvent sont le sport (en général la musculation) ainsi que les promenades.

Le temps dédié aux activités à la maison d'arrêt de Saint-Pierre selon les dires de L était d'environ 5h30 minutes, ce qui nous donne un temps total passé en cellule de 18h30.

Le surveillant de prison DC quant à lui indiquera que du fait de la vétusté des locaux (maison d'arrêt de Saint-Pierre) toutes les personnes détenues ne pouvaient pas bénéficier des activités.

Cette « distorsion » du temps et de l'espace comparativement avec l'extérieur se fera ressentir différemment selon où il se situe dans sa période d'incarcération. Dans ses travaux, Wheeler décrit trois périodes durant l'incarcération<sup>10</sup> (Wheeler, 1961), où le rapport au temps diffère en fonction de la période :

- A savoir la **période initiale** se caractérisant comme étant les six premiers mois d'incarcération, période durant laquelle l'individu se voit confronté à un nouveau mode de vie se caractérisant comme dit précédemment par la privation de liberté.

---

<sup>9</sup> Observatoire International des Prisons. (s. d.). Quelles activités sont proposées aux personnes détenues ? oip.org.  
<https://oip.org/en-bref/quelles-activites-sont-proposees-aux-personnes-detenu/es/>

<sup>10</sup> Wheeler, S. (1961). Socialization in correctional communities. American Sociological Review., 26 (5), pages 697-712



Cette période est marquée par de profonds conflits psychiques se caractérisant par de l'anxiété, de la peur et de la tristesse.

- Ensuite, la **période centrale est** la période durant laquelle l'individu s'est adapté à ce nouveau mode de vie. Le temps se fige, les journées se ressemblent et se tournent vers le passé.
- Enfin, la dernière période est la **période finale** et représente les six derniers mois d'incarcération avant sa libération, période durant laquelle le stress et l'anxiété à l'idée de retourner vivre à l'extérieur est décuplé. La dynamique ici change quelque peu, en effet, le temps est davantage plus orienté vers le futur.

### I.3.2) Le phénomène de prisonnérification

L'un des premiers à avoir décrit ce phénomène d'influence de la prison sur le détenu est Clemmer en 1940. Pour parler de l'assimilation du détenu par le milieu carcéral il va inventer le terme de prisonnérification. (Cité par Lemire et Vacheret, 2023)<sup>11</sup>

L'assimilation sociale peut se définir comme étant le « processus par lequel un ensemble d'individus, habituellement une « minorité », et/ou un groupe d'immigrants se fond dans un nouveau cadre social, plus large, qu'il s'agisse d'un groupe plus important, d'une région ou de l'ensemble d'une société. » (EISENSTADT, s.d)<sup>12</sup>.

Selon Clemmer, l'individu se voit imposer un nouveau statut social : celui du prisonnier. Dès lors l'individu se voit fusionner au reste du groupe, lui enlevant ainsi tout caractère unique le différenciant des autres. Les actes de la vie quotidienne tels que se doucher, dormir ou encore manger ne sont dès lors plus des gestes anodins. Les détenus échangent le confort et l'intimité d'une chambre à soi pour un matelas une place dans une cellule partagée. Comme cela a été cité précédemment, le prisonnier se doit d'être toujours sur ses gardes. Dans un environnement jugé « hostile » comme celui-là, il est important de s'adapter d'où le phénomène de prisonnérification décrit par Clemmer (cité par Lemire et Vacheret, 2023).

---

<sup>11</sup> L'influence de la prison sur le détenu Pages 15-33 DOI : 10.4000/books.pum.10032 2018

<sup>12</sup> EISENSTADT,(s.d.). ASSIMILATION SOCIALE. Encyclopædia

Universalis.<https://www.universalis.fr/encyclopedie/assimilation-sociale>



L'analyse de Clemmer dans ce phénomène lui a permis de distinguer des facteurs favorisant cette assimilation au milieu carcéral tels que :

- Une longue période d'incarcération, qui va donc venir renforcer l'exposition aux facteurs (nouveau statut, nouvelles habitudes de vie, milieu hostile...)  
De plus, Flanagan (1995, cité par Lemire & Vacheret, 2007)<sup>13</sup> dira que les longues sentences ont des effets dévastateurs à la fois sur le plan social et psychologique.
- Une personnalité dite « instable », qui va être plus vulnérable aux influences de la prison. Cela est en lien avec un individu qui serait peut-être plus influençable.
- Peu de relations avec des personnes de l'extérieur, à ce moment l'univers de la personne se résume à son milieu.

La réalité de la prison devient alors leur réalité et ce qui se passe à l'extérieur de ces murs devient alors quelque chose d'étranger (Lemire et Vacheret, 2023). Alors, les réalités de l'enfermement créent des difficultés à la sortie du détenu, et nécessitent donc à l'ancien détenu de se réadapter à la société, à ses codes différents de ceux de la prison. Le processus de prisonnisation va venir creuser un fossé entre « l'intérieur » et « l'extérieur ».

#### I.4) Le rôle de prisonnier

Goffman dans son analyse des institutions totalitaires va parler de techniques de mortification permettant de « dépouiller l'individu de toute personnalité antérieure, de modifier l'image qu'il a de lui-même et des autres pour endosser ce nouveau statut et se plier à son nouveau rôle ». (1961 ; p.37).

##### I.4.1) Les rôles occupationnels

En ergothérapie, les rôles occupationnels définissent ce que nous sommes en tant que personnes et nous identifient au statut de père, mère, travailleurs... Les rôles « guident la façon dont la personne réalise ses tâches selon sa position sociale » (Parkinson *et al*, 2017). Toutefois, en prison ces rôles sont destitués. De manière uniforme, tout le monde est mis au rang de « prisonnier ». D'avoir connaissance de ces rôles associés à des statuts est

---

<sup>13</sup> Lemire, G., & Vacheret, M. (2007). Anatomie de la prison contemporaine. <https://doi.org/10.4000/books.pum.10032>



primordiale, en tant qu'ergothérapeutes cela permet de « remonter aux occupations ou aux activités qui y sont incluses » (Meyer, 2013).

Les rôles attachés à ce statut de prisonnier sont d'être obéissant et de suivre les règles de l'institution. Cela entraîne petit à petit l'extinction des libertés d'être et de penser et donc une perte d'autonomie. Cette privation va de pair avec la perte de l'indépendance, on observe petit à petit de la part du prisonnier une volonté d'agir moindre circonstancielle à l'enfermement. Il adopte donc de nouvelles habitudes de vie, articulées autour de règles, d'horaires, allant au rythme de l'institution (Lemire et Vacheret, 2023).

Dans le Modèle de l'Occupation Humaine (MOH), les rôles sont mentionnés comme faisant partie de l'identité occupationnelle de l'individu. Selon Kielhofner (2008, cité par Trouvé et al, 2017)<sup>14</sup>, la manifestation de l'identité d'une personne qui découle de ses occupations est appelée « identité occupationnelle ». Selon lui, l'identité occupationnelle est « une composante de ce que la personne est et de ce qu'elle souhaite devenir en tant qu'être occupationnel généré par une histoire de participation occupationnelle ».

En d'autres termes, la construction du « soi » découle des expériences que l'on tire des occupations que l'on réalise (IBID). L'auteur Risteen Hasselkus (2002) voit alors l'occupation comme un vecteur essentiel dans la construction de l'identité de la personne.

Cependant en prison, la participation de l'individu dans ses occupations se voit heurtée par l'institution, il délaisse son statut antérieur pour celui de prisonnier, ce nouveau statut lui donne ainsi de nouveaux rôles à endosser. Les rôles ont un impact sur l'identité de l'individu et donc sur la manière dont il se perçoit lui-même.

---

<sup>14</sup> Trouvé, E., Rousseau, J. & Morel-Bracq, M. (2016). Chapitre 13. Approche de l'environnement dans les modèles ergothérapeutiques. Dans : Eric Trouvé éd., *Agir sur l'environnement pour permettre les activités* (pp. 207-220). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.trouv.2016.01.0205>



## I.5) Perte d'autonomie

### I.5.1) L'autonomie

« Une personne autonome décide de ce qu'elle veut faire, agit de la manière dont elle le veut et elle dispose de plus d'une emprise sur son environnement [...] l'autonomie est la liberté de décider et la liberté d'agir » (Meyer, 2013)<sup>15</sup>

Cette définition présuppose que les conditions à l'autonomie sont : d'avoir le pouvoir d'agir sur son environnement, de prendre ses décisions seul, d'avoir son libre arbitre. En prison, la personne ne peut agir sur son environnement du fait des règles imposées, elle n'a pas non plus la possibilité de décider pour elle-même. Ses éléments extérieurs sont des éléments sur lesquels la personne n'a pas la possibilité d'agir et qui donc entraîne une perte d'autonomie.

### I.5.2) La perte d'autonomie

L'enfermement va alors entraîner une perte d'autonomie et d'indépendance notamment dû au nouveau rythme de vie du détenu, conditionné par les horaires et les règles de détention. D'après des membres du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) la vie en milieu carcéral a un « impact sur la vie quotidienne, très souvent marquée par l'inactivité et le maintien en cellule, de la quasi-absence d'autonomie dans la gestion du quotidien, des comportements des codétenus ou des surveillants, des trafics internes, du stress, de l'incarcération ou des différents rendez-vous judiciaires » (2018, p.33)<sup>16</sup>

La perte d'autonomie a des répercussions entres autres sur le plan psychique. D'après Riou (2017), cela provoque une désorganisation psychique, constatée avec « une personne privée de sa possibilité d'agir sur son environnement peut facilement glisser dans un véritable chaos intérieur. »<sup>17</sup>

---

<sup>15</sup> Meyer, S. (2013). De l'activité à la participation. De Boeck Supérieur.

<sup>16</sup> *adsp n° 104 - Santé des personnes sous main de justice.* (s. d.). <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Adsp?clef=161>

<sup>17</sup> Riou, G. & Le Roux, F. (2017). L'hospitalisation en psychiatrie : de la privation occupationnelle au soin. *VST - Vie sociale et traitements*, 135, 104-110. <https://doi.org/10.3917/vst.135.0104>



### 1.5.3) La privation occupationnelle.

D'après Gail Whiteford<sup>18</sup> (2000, p.200), la privation occupationnelle est liée à des facteurs environnementaux qui sont indépendants de la volonté de la personne et qui empêchent celle-ci de pouvoir réaliser ou de s'engager dans des occupations significatives. Cette privation est une force qui n'est pas contrôlable par la personne.

Parmi les réponses que nous avons recueillies des deux anciens détenus, lorsque nous leur demandions leur routine, ils nous expliquaient que celle-ci était rythmée par les horaires de la prison. Ainsi les activités qu'ils réalisaient leur permettaient de faire passer le temps car les journées étaient très longues et se ressemblaient et l'ennui était tout le temps présent.

Faire des activités pour faire, le terme d'aliénation occupationnelle qui signifie qu'il n'y a plus de possibilité d'implication dans des activités significatives et significatives peut à juste titre être utilisé pour parler de la situation occupationnelle des détenues. (Whiteford, 2000)

### 1.5.4) Le déséquilibre occupationnel.

La privation occupationnelle, en engendrant un manque de participation dans activités significatives et significatives, peut progressivement conduire à un déséquilibre occupationnel, où répartition et proportion dans nos occupations ne sont pas harmonieusement alignées. L'équilibre occupationnel participe à notre bien-être et à notre qualité de vie, c'est un processus dynamique, individuel et subjectif. Chacun a sa propre vision d'équilibre occupationnel, en fonction notamment de ses rôles (familiaux, sociaux, professionnels) et de son parcours de vie. L'équilibre occupationnel est lié aux notions de variété et de diversité des occupations, au travers du schéma qui suit nous avons distingué 7 types d'occupations qui rythment la routine d'une personne<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup> Whiteford, G. (2000). Occupational Deprivation : Global Challenge in the New Millennium. British Journal of Occupational Therapy, 63(5), 200-204. <https://doi.org/10.1177/030802260006300503>

<sup>19</sup> Rousset. (2021). Guide prévention santé : COMMENT « BIEN » S'OCCUPER ? : Maintenir ou (re)trouver son équilibre occupationnel. ANFE. <https://anfe.fr/wp-content/uploads/2023/02/Guide-pratique-EO-Comment-bien-soccuper.pdf>

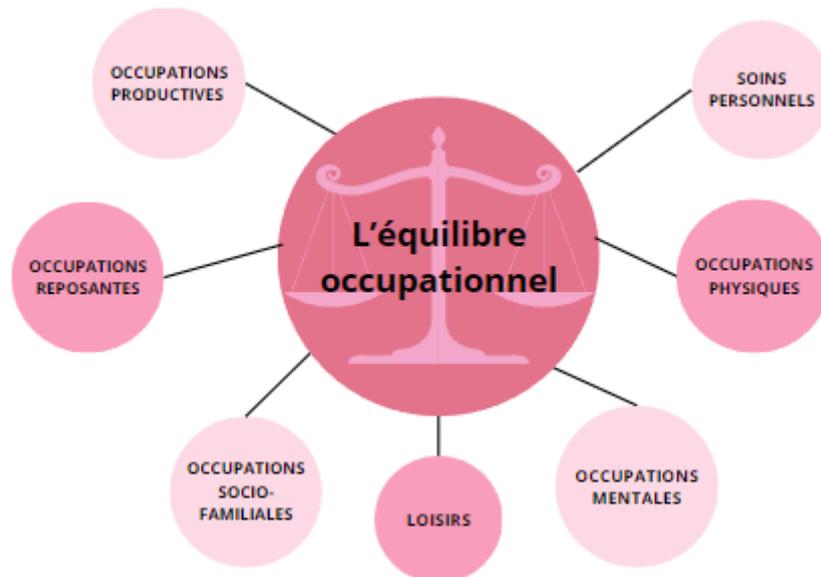


Figure n°3 : schéma représentatif des 7 groupes d'occupations

« Un déséquilibre peut aboutir alors à une situation de détérioration de la qualité de vie, voire de la santé physique et psychique. » (Bernez & Launois, 2022)<sup>20</sup>

L'état des lieux de toutes les problématiques rencontrées lors de la période d'incarcération (privation occupationnelle, déséquilibre occupationnel, etc.) nous permet d'entrevoir les obstacles potentiels que la personne va rencontrer lors de sa réinsertion socio-professionnelle.

#### 1.6) La réinsertion sociale comme finalité de l'enfermement.

En France, ce sont 85 000 à 86 000 personnes détenues qui sortent chaque année de prison. Selon le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE), 80% des sorties en prisons sont des « sorties sèches » c'est-à-dire qu'à leur sortie, les anciens détenus ne bénéficient d'aucun accompagnement à leur retour à la société. (Dulin, 2019)

Les 2 répondants, anciens détenus affirment à leur sortie n'avoir bénéficié d'aucun accompagnement tant dans la recherche d'un emploi que dans la recherche d'un logement. Le surveillant qui a été interrogé dit n'avoir reçu aucune formation quant à l'accompagnement

<sup>20</sup> Bernez, A., & Launois, M. (2022). Ergothérapie : vers une vie porteuse de sens. Vie Sociale et Traitements/VST, N° 153(1), 94-100. <https://doi.org/10.3917/vst.153.0094>



des détenus en vue d'une réinsertion socio-professionnelle. Sa réponse à la question qui était de savoir s'il avait un rôle à jouer dans la réinsertion est la suivante : « c'est dans nos missions, mais c'est de la théorie. Le côté sécurité prime avant tout ».

### I.6.1) Dispositifs d'accompagnements des détenues

Le principal suivi des personnes détenues dans cette mission se fait par : les Services Pénitentier d'Insertion et de Probation (SPIP). Selon l'INSEE (2020), c'est un « service déconcentré de l'administration pénitentiaire dans chaque département, placé sous l'autorité du directeur régional des services pénitentiaires. Il assure le contrôle et le suivi des peines exécutées en milieu ouvert et en milieu fermé. »<sup>21</sup>. Leur mission principale est la prévention de la récidive. Ils travaillent au sein d'une équipe pluridisciplinaire (conseiller de probation et d'insertion, psychologue, surveillants pénitentier etc.).

- En milieu fermé

« Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation accompagnent les personnes détenues dans le cadre d'un parcours d'exécution des peines.

- **Ils aident à la décision judiciaire et à l'individualisation des peines** : ils proposent des mesures d'aménagement de peine au juge de l'application des peines, en fonction de la situation du condamné.
- **Ils aident à la préparation à la sortie de prison** : il s'agit de faciliter l'accès des personnes incarcérées aux dispositifs d'insertion et de droit commun (logement, soin, formation, travail...). Pour ce faire, les personnels pénitentiaires d'insertion et de probation développent et coordonnent un réseau de partenaires institutionnels et associatifs.
- **Ils luttent contre la désocialisation des personnes détenues.** » (ENAP, s.d)<sup>22</sup>

- En milieu ouvert

---

<sup>21</sup> Définition - Service pénitentiaire d'insertion et de probation / SPIP | Insee. (s.d.).

<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1770>

<sup>22</sup> *Conseiller pénitentiaire d'insertion et probation | ENAP. (n.d.). <https://www.enap.justice.fr/conseiller-penitentiaire-dinsertion-et-probation>*



« Les conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation interviennent dans le cadre d'un mandat judiciaire :

- **Ils apportent à l'autorité judiciaire tous les éléments d'évaluation** utiles à la préparation et à la mise en œuvre des condamnations.
- **Ils aident les personnes condamnées à comprendre la peine.** Ils impulsent avec elles une dynamique de réinsertion notamment par la mise en place de programme de prévention de la récidive.
- **Ils s'assurent du respect des obligations imposées** aux personnes condamnées à des peines restrictives ou privatives de liberté (semi-liberté, travail d'intérêt général, libération conditionnelle, placement sous surveillance électronique...)
- **Dans le cadre des politiques publiques, ils favorisent l'accès** des personnes placées sous-main de justice aux dispositifs d'insertion sociale et professionnelle. » (ENAP, s.d)<sup>9</sup>

Le conseil de l'Europe recommande un nombre maximum de personnes à accompagner par les agents de probation, ce nombre est de 60. Une problématique néanmoins se pose, dû à l'augmentation des condamnations et de l'augmentation du nombre de détenus en prison ce nombre se voit dépasser. Nombreux sont les CPIP a accompagné plus de 100 personnes à la fois. Une problématique en entraînant une autre, il est impossible d'avoir un suivi personnalisé et individuel dans des conditions telles que celle-ci. L'effectif des Conseillers de Probation et d'Insertion face à l'augmentation reste insuffisant. Dans les territoires ultramarin les CPIP sont très peu nombreux voire inexistants. (Dulin, 2019)

Lors de l'entretien téléphonique réalisé avec la conseillère de probation en milieu ouvert dans le secteur Nord de l'Île, elle faisait part de cette problématique. Le nombre de dossiers s'accumulent et sa prise en charge se voit donc moins efficace, moins individuelle et personnalisé. Elle nous dira même devoir faire des priorisations en fonctions des dossiers « plus importants » à s'occuper (se basant sur des critères de contrainte de temps par exemple et non pas par ordre de préférences personnelles). Les points de sa prise en charge qui reviennent le plus souvent sont notamment en lien.



En plus du personnel du service de probation et d'insertion, les surveillants pénitenciers eux aussi sont mis à contribution dans l'accompagnement des personnes détenues. Cependant, comme le témoignait DC, dans la pratique, l'aspect qui guide davantage leur profession c'est la sécurité.

L'intégralité de ces problématiques rencontrées dans les services dédiés sont autant d'obstacles à une réinsertion socio-professionnelle.

Néanmoins, ces services dédiés et créés par l'Etat ne sont pas les seuls à accompagner les anciens détenus. Les associations d'entraides ou d'autosupport peuvent également les accompagner.

Pour comprendre leur rôles et leur impact auprès de cette population, plusieurs associations sur l'Île de la Réunion ont été contactées. Les associations « Entraide aux sortants de prisons » et « La maison de l'amitié » ont répondu que depuis un moment elles ne fonctionnaient plus et qu'elles étaient en « sommeil ».

## 1.6.2) Insertion, réinsertion ?

Le terme d'insertion sociale, dans ces fondements renvoie forcément à celui d'exclusion, « à un processus de rupture des liens avec la société. [...] La dégradation de l'emploi et l'affaiblissement de ces liens sociaux engendrent des situations d'isolement et de vulnérabilité et place l'individu hors des normes de la société. » (Derouette & Rullac, 2015, p.240)<sup>23</sup>. Afin de palier à cette exclusion, la société crée des solutions permettant aux individus de s'insérer/ se réinsérer. Il existe cependant des conditions que l'on pourrait qualifier d'indispensables pour permettre cela :

---

<sup>23</sup> Derouette, C. & Rullac, S. (2015). Insertion sociale. Dans : Stéphane Rullac éd., *Dictionnaire pratique du travail social* (pp. 239-243). Paris: Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.rulla.2015.01.0239>



a) Avoir un endroit où dormir

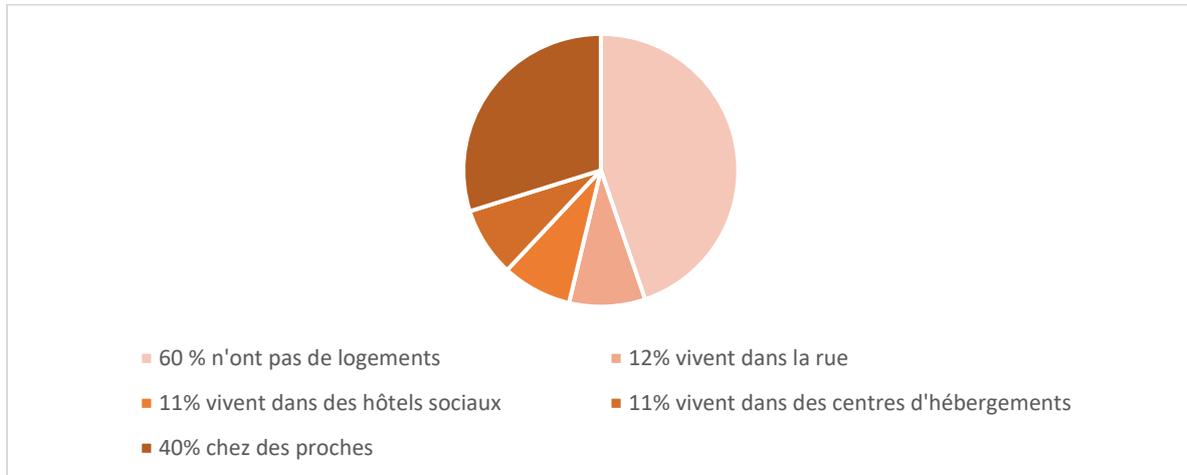


Figure 4 : Répartitions des endroits où vivent les détenus à leur entrée en Prison

A leur entrée en prison, 60% des personnes n'ont pas de logements. (Beaurepaire, 2012)<sup>24</sup>. Tel est le constat qui est fait, la sortie de prison d'un détenu représente une source d'inquiétudes supplémentaires, car les questions de savoir où vont loger ces personnes à leur sortie restent sans réponse la plupart du temps. Selon l'Observatoire Internationale des prisons seuls 36% des personnes locataires parviennent à garder leur logement et 26% n'ont de solutions d'hébergements à leur sortie. (OIP, 2022)<sup>25</sup>

L'absence de préparation à la sortie entraîne des comportements récidivistes du fait de l'environnement de la personne qui est propice à des comportement « défaillants ». Le taux de récidive pour les personnes incarcérées libérées en sortie sèche (c'est-à-dire sans aucun accompagnement ni aménagement de peine) est de 63%. En comparaison, il est de 39% pour les personnes incarcérées et libérées en libération conditionnelle et seulement de 34% après une peine de Travail d'Intérêt Général (TIG). Les chiffres indiquent qu'une préparation à la sortie telle que des aménagements de peine vient diminuer le risque de récidive et donc va venir « améliorer » des comportements jugés problématiques. (Dulin, 2019)

<sup>24</sup> de Beaurepaire, C. (2012). La vulnérabilité sociale et psychique des détenus et des sortants de prison. *Revue du MAUSS*, 40, 125-146. <https://doi.org/10.3917/rdm.040.0125>

<sup>25</sup> Observatoire International des Prisons. (n.d.). Prison et pauvreté, un « cercle vicieux ». oip.org. <https://oip.org/analyse/prison-et-pauvrete-un-cercle-vicieux/>



En ergothérapie, le TIG peut être considéré comme une activité de productivité au-delà du caractère obligatoire et imposée c'est une activité qui fait sens et qui participe à l'équilibre occupationnel de l'individu.

Nb : La problématique du logement va venir fragiliser par effets de causes à conséquences la recherche d'un emploi, ou dans le cas échéant la conservation d'un emploi.

b) Pouvoir subvenir à ses besoins, conserver des liens sociaux et acquérir des compétences en ayant un emploi

En ce qui concerne l'emploi, seuls 40% des détenus travaillaient avant leur entrée en détention. « Sur le plan des revenus, plus de 60 % ont un revenu inférieur à 800 euros par mois, 60 % se situent sous le seuil de pauvreté (14 % en population générale), 24 % perçoivent le Revenu Minimum d'Insertion (RMI). » (Beaurepaire, 2012, p.5)<sup>11</sup>

Ce constat nous montre, que la population des incarcérés est une population qui cumule à la fois des facteurs de vulnérabilités et de précarité à leur sortie.

L'emploi pénitentiaire ces dernières années a considérablement baissé, « le taux de personnes détenues qui exercent une activité rémunérée est passé de 46,2 % en 2000 à 28 % aujourd'hui » (Belloubet cité par Dulin, 2019, p.55). De plus, le travail en prison a plus pour vocation d'occuper que de permettre d'acquérir des compétences professionnelles qui pourraient être profitable à leur sortie. (*Ibid*)

A cela s'ajoute le fait d'avoir un casier judiciaire qui s'avère être un obstacle à la recherche d'un emploi. Effectivement, certains corps de métier demandent à avoir un casier judiciaire vide, parmi ces métiers on peut dénombrer les métiers de la petite enfance et pour les métiers de la fonction publique, s'assurant que les condamnations ne sont pas en lien avec les fonctions à exercer. (Casier Judiciaire, s.d)<sup>26</sup>

---

<sup>26</sup> Ravaka. (2023). Les métiers interdits avec un casier judiciaire. *Casier-judiciaire*. <https://www.casier-judiciaire.org/actualites/les-metiers-interdits-avec-un-casier->



Selon Monsieur L être ancien détenu a été un obstacle pour lui dans la recherche d'un emploi. Néanmoins, il dira que lors d'entretiens d'embauche ce n'est pas la première chose qu'il exposera à son employeur, et qu'il reste très discret sur son passé. Monsieur M quant à lui dira que cela dépend de l'employeur qu'il y a en face de lui, et qu'effectivement cela lui a posé des problèmes dans la recherche d'un emploi. Les deux répondants occupent actuellement un poste.

### c) Réappropriation d'une vie qu'il leur appartient

La perte d'autonomie en lien avec la privation occupationnelle, ainsi que la perte d'identité occupationnelle en prison vont avoir des répercussions entre autres sur : la compétence occupationnelle (capacité à maintenir un patron d'occupations cohérent avec l'identité occupationnelle) et la participation occupationnelle. (Kielhofner, 2018).

Au sortir de prison, l'individu va devoir réapprendre à gérer son quotidien selon sa volonté, ses obligations etc. Le « choc post-carcéral », pourrait se traduire comme ce temps d'adaptation où l'individu tantôt passif devient de nouveau proactif. Contraint par l'espace il va rencontrer des difficultés à se déplacer, s'orienter. Au niveau familial, les dynamiques peuvent avoir changées, par exemple la mère de famille a endossé un double rôle celui du père et de la mère de famille, ou quelqu'un d'autre a pu prendre cette place. Par ailleurs, au-delà du cercle familial, la vie s'est réorganisée sans eux, cette information parfois peut être dure à supporter. (OIP, 2014)<sup>27</sup>

Messieurs L et M ont été unanimes sur le fait que ça leur a pris du temps à réorganiser leur routine après leur incarcération, et que cela s'est fait difficilement.

## 1.7) L'ergothérapie dans le milieu carcéral

En France, la pratique de l'ergothérapie dans le milieu carcéral est en général orientée vers une pratique de l'ergothérapie en psychiatrie. Les ergothérapeutes sont donc généralement présents dans les :

---

<sup>27</sup> Observatoire International des Prisons. (s.d). *Le choc de la libération*. oip.org. <https://oip.org/analyse/le-choc-de-la-liberation/>



- **Services Médico-Psychologiques Régionaux (SMPR)**, « sont chargés de la prévention et de la prise en charge des soins psychiatriques en milieu pénitentiaire. Rattachés à un établissement de santé, ils constituent la structure de base du secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Il existe 26 en France. » (DREES, 2002) <sup>28</sup>
- **Unités Hospitalières Spécialement Aménagées (UHSA)**, sont des unités de soins qui accueillent des personnes détenues souffrant de troubles psychiatriques et nécessitant une hospitalisation avec ou sans leur consentement. Ils existent actuellement 9 UHSA, elles sont toutes implantées dans des établissements publics de santé mentale et enserrées par une enceinte pénitentiaire. (Ministère de la Justice, 2018)<sup>29</sup>.

Dans les pays comme la Suisse, la Belgique, le Canada ou encore les Etats-Unis, c'est une pratique qui est plus répandue et qui est en constante évolution/amélioration. De nombreux programmes sont réfléchis et testés notamment dans le rôle de l'ergothérapeute dans la réinsertion socio-professionnelle des détenus. Pour ne citer que celui-là, l'article « **The Distinct Value of Occupational Therapy in Corrections: Implementation of a Life Skills Program in a County Jail** » décrit la conception d'un programme basé sur cinq modules de compétences de vie pour les personnes incarcérées dans une prison du comté de Mindwest. La contribution de l'ergothérapie au développement et au soutien de ces programmes apporte une approche centrée sur la personne, donnant au patient les clés pour assurer ses propres besoins. Les différents modules sont entre autres : communication interpersonnelle, basée sur le fait qu'une image positive de soi et l'authenticité dans la relation ont un bon impact sur le bien-être ; sur l'emploi ; sur les loisirs. En effet la participation aux loisirs est un domaine de performance professionnelle ; sur les ressources communautaire. Dans ce

---

<sup>28</sup> COLDEFY et al. (2002). La santé mentale et le suivi psychiatrique des détenus accueillis par les services médico-psychologiques régionaux. *Direction de la Recherche des Etudes de L'Evaluation et des Statistiques*. <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/er181.pdf>

<sup>29</sup> *Évaluation unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) pour les personnes détenues*. (2023, May 31). Ministère De La Justice. <https://www.justice.gouv.fr/evaluation-unites-hospitalieres-specialement-amenagees-uhsa-personnes-detenu>



module, il s'agit d'élaborer un plan individualisé qui met l'accent sur la fixation de limites et l'identification de soutiens sains qui favorisent la réussite de la libération. (Dillon et al, 2020)

L'ergothérapeute utilise comme moyen des activités de groupes ou encore des séances individuelles, les détenus travaillent sur un projet de vie en fonction de leurs buts, leurs motivations. (IBID)

Cet exemple de pratique de l'ergothérapie en milieu carcéral nous laisse entrevoir la possibilité d'une pratique similaire en France.

## 1.8) Le Modèle de l'Occupation Humaine

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous utiliserons le Modèle de l'Occupation Humaine

C'est un modèle de pratique en ergothérapie développé par Gary Kielhofner et ses collègues en 1980. Ce modèle est intéressant à exploiter pour notre étude pour les raisons qui suivent :

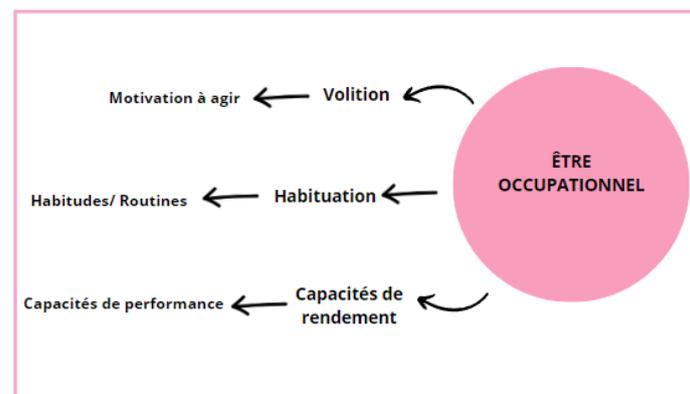
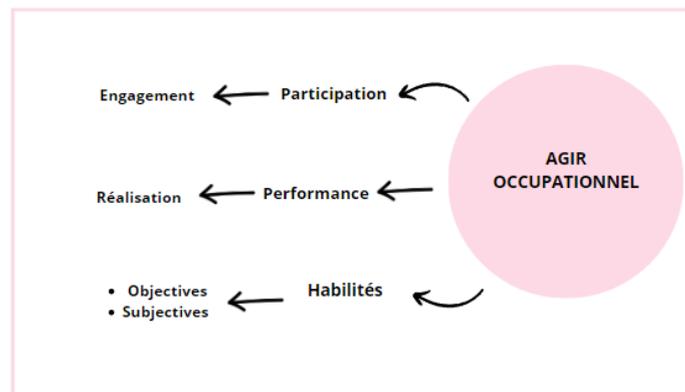
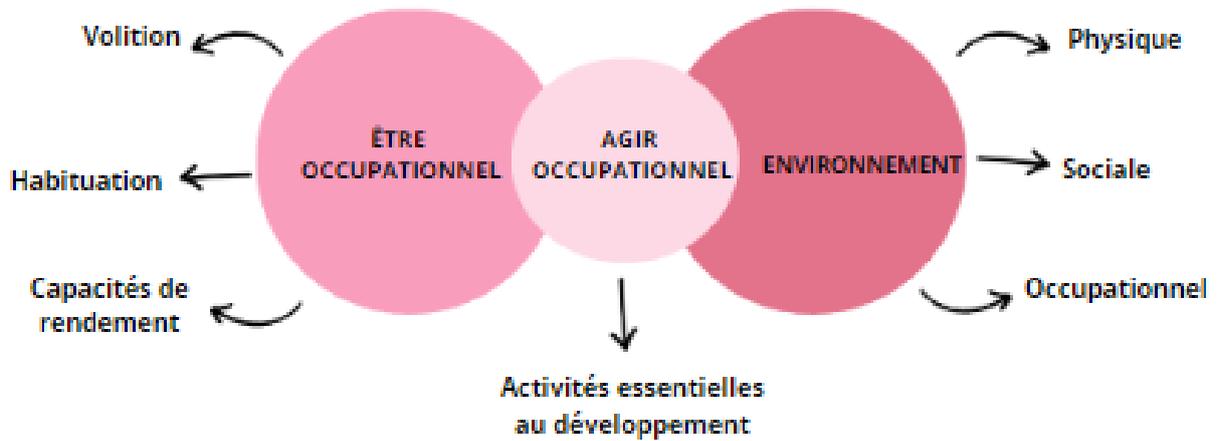
1. Compréhension des occupations humaines : Le modèle MOH est axé sur les activités humaines significatives et significatives, les rôles sociaux et l'environnement occupationnel. Dans le contexte carcéral, comprendre les occupations des détenus est essentiel pour concevoir et mettre en place une intervention en ergothérapie. (Kielhofner cité par Trouvé et al, 2017)<sup>30</sup>.
2. Évaluation des facteurs limitants et favorables à l'occupation : Le MOH fournit des outils pour permettant d'évaluer les facteurs limitant et favorables à la participation occupationnelle. Cela peut aider à mettre en lumière les besoins spécifiques des détenus.
3. Approche centrée sur le client : Le MOH place l'individu au centre de la pratique, la personne est vue comme un être occupationnel, ce qui est crucial dans un contexte où les détenus ont des besoins et des objectifs très différents.

---

<sup>30</sup> Trouvé, E., Rousseau, J. & Morel-Bracq, M. (2016). Chapitre 13. Approche de l'environnement dans les modèles ergothérapeutiques. Dans : Eric Trouvé éd., *Agir sur l'environnement pour permettre les activités* (pp. 207-220). Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.trouv.2016.01.0205>

Le MOH détermine trois composantes qui vont venir entrer en interaction avec l'agir occupationnel, que nous résumons au travers du schéma suivant :

Figure 5 : Schéma explicatif du Modèle de l'Occupation Humaine





## II. Problématique

L'enfermement carcéral, c'est-à-dire la détention des individus dans des établissements privés de liberté remplit plusieurs rôles, aux yeux de la loi, le principal rôle de la prison sera de punir l'individu des méfaits qu'il a commis. La perspective de l'incarcération est censée dissuader l'individu de récidiver à l'avenir. De l'éloigner du reste de la population fait aussi parti des objectifs de l'enfermement dans l'optique de protéger la société. En dernier lieu, bien que cela ne soit pas l'idée initiale dans l'imaginaire collectif, il y a la réinsertion de la personne au sein de la société. (Décision n° 93-334 DC du 20 janvier 1994)

En effet, lorsque l'individu aura purgé sa peine, il va falloir que celui-ci réintègre une société qui a continué de fonctionner en son absence. Ce dernier point sur la réinsertion dans la société suggère que l'individu durant son incarcération est préparé à réintégrer la société. Or les chiffres parlent d'eux même : 63% représente le taux de récurrence pour les personnes incarcérées libérées en sortie sèche (c'est-à-dire sans aucun accompagnement ni aménagement de peine). On peut ainsi supposer que l'absence de préparation à la sortie entraîne des comportements récidivistes. En comparaison, pour les personnes incarcérées et libérées en libération conditionnelle ce taux est de 39% et seulement de 34% après une peine de Travail d'Intérêt Général. (Dulin,2019).

Pour favoriser la réinsertion sociale des individus, les établissements pénitenciers proposent des programmes éducatifs et des formations professionnelles qualifiantes. Bien que ce soit un droit, l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle demeure plutôt un privilège. En moyenne, il y a moins d'un enseignant pour plus de cent trente détenus, et environ un quart d'entre eux seulement bénéficie d'un enseignement. (OIP,s.d)<sup>31</sup> Il est également possible pour les détenus d'occuper des emplois. Toutefois, le travail en prison a davantage vocation à occuper et faire passer le temps plutôt de permettre le développement de compétences professionnelles exploitables à leur libération. (Belloubet cité par Dulin, 2019, p.55)

De là, nous sommes interrogées sur l'influence de l'incarcération sur l'individu et sur la manière dont cela pourrait entraver son processus de réintégration socio-professionnelle.

---

<sup>31</sup> Observatoire International des Prisons. (s. d). Education. oip.org. <https://oip.org/decrypter/thematiques/droits-sociaux-et-economiques/education/>



Nos recherches ont révélé que le poids institutionnel avec cet aspect restrictif et contraignant est fort de conséquences sur l'autonomie de la personne incarcérée. Tout est réfléchi de sorte à le limiter dans ses faits et gestes et dans la gestion de son quotidien. (HCSP, 2018).

Ces facteurs environnementaux indépendants de la volonté de la personne incarcérée entravent sa participation ou son engagements dans des activités qui ont du sens pour elle. Ce phénomène dans les sciences de l'occupation est appelé : privation occupationnelle. (Whiteford, 2000). C'est un phénomène qui progressivement conduit à un déséquilibre occupationnel. A terme cela conduit à une dégradation de la qualité de vie, voire à des problèmes de santé physique et mentale. (Bernez & Launois, 2022). En France, il n'y a pas de minimum légal en termes d'heures consacrées aux activités. On estime que le temps alloué est d'environ 1h à 1h30 par jour. En comparaison, en Suède, ce chiffre atteint environ 4h par jour. Ces données confirment que la détention en prison entraîne un déséquilibre occupationnel.

Les problématiques que nous avons cité ne sont qu'une infime partie des nombreuses problématiques occupationnelles existants en prison. Cela soulève des interrogations sur le rôle de l'ergothérapeute dans ce contexte. Alors que la pratique est plus largement répandue dans certains pays étrangers, l'ergothérapie peine à trouver sa place dans le système pénitentiaire français. Les limites de son champ d'intervention restent encore mal définies. Ainsi, cela nous amène à la problématique suivante :

« Les sciences de l'occupations sont-elles une plus-value à l'accompagnement des détenus en France pendant la période d'incarcération en vue d'une réinsertion socio-professionnelle de la personne détenue ? »

Pour répondre à cette problématique, l'hypothèse suivante est avancée :

- J'émet l'hypothèse que l'ergothérapeute peut proposer un accompagnement basé sur les sciences de l'occupation pendant la période d'incarcération afin de limiter le déséquilibre occupationnel qui s'y opère.



### III. Cadre méthodologique

#### III.1) Objectifs du travail de terrain

Ce travail d'initiation à la recherche s'intéresse au rôle de l'ergothérapeute dans les milieux carcéraux afin de faciliter la transition des détenus à leur sortie. Comme nous avons pu le constater dans la littérature, la période d'emprisonnement façonne considérablement l'individu sur de nombreux points et notamment crée un déséquilibre occupationnel.

Les objectifs principaux de cette étude sont de déterminer si l'épisode de l'emprisonnement a eu des conséquences à la sortie et à quel point sa routine occupationnelle s'est vu changer par rapport à son entrée en prison.

L'enquête que nous allons mener quant à elle va répondre aux objectifs secondaires listés ci-dessous :

- Faire l'état des lieux du parcours de la personne interrogée
- Identifier des modifications occupationnelles dans le parcours de vie de l'ancien détenu
- Repérer des difficultés occupationnelles
- Identifier les impacts que les changements occupationnels ont eu
- Identifier les forces et les faiblesses sur lesquelles l'ergothérapeute pourra baser son intervention
- Identifier le rôle de l'ergothérapeute auprès de cette population

#### III.2) Présentation de la méthode envisagée

Pour réaliser notre enquête, nous allons utiliser la méthode du récit de vie. Le récit de vie constitue une méthode qualitative pour recueillir au travers des temporalités de l'individu, de sa construction identitaires et de son parcours de vie le sens des phénomènes humains (l'Association pour la recherche qualitative, 2009). L'auteur Le Grand définit le récit de vie comme « l'expression générique où une personne raconte sa vie ou un fragment de sa vie à un ou plusieurs interlocuteurs », la narration pouvant être écrite ou orale (cité par



l'Association pour la recherche qualitative, 2009)<sup>32</sup>. Les réponses reçues permettront de mettre en lumière une privation et/ou un déséquilibre occupationnel.

Initié par une demande extérieure (ici poussé par la volonté de connaître l'expérience vécue en prison et les répercussions de cela sur la réinsertion socioprofessionnelle.), le narrateur se livre sur un événement de sa vie (Bertaux, 2003 cité par l'Association pour la recherche qualitative, 2009). Ici, le sujet est considéré comme le porteur d'une expérience sociale et nous représentons une institution, une connaissance. Par ailleurs, pour mener à bien notre entretien, il sera nécessaire de dépasser ce « contexte social » pour que locuteur et nous-même puissions nous situer dans une démarche d'intersubjectivité, où l'expérience subjective de l'individu permet d'explicitier des constructions objectives (*IBID*).

La structure de « l'entretien » du récit de vie doit avoir une orientation non directive (Mucchielli, 1996 cité par l'Association pour la recherche qualitative, 2009)<sup>33</sup>, elle se base sur deux principes :

- S'abstenir de toute intervention qui peut structurer le discours du sujet
- Intervention uniquement pour accroître l'information selon l'activité mentale du sujet.

Ces principes visent à encourager le sujet à livrer un discours « en profondeur » qui lui permettrait de discerner progressivement des éléments dont il n'était pas pleinement conscient (Fenneteau, 2002 cité par l'Association pour la recherche qualitative, 2009)<sup>34</sup>. De part ces techniques non directives, la parole tend à se libérer. La formulation de la consigne du récit se présente volontairement de manière ambiguë et ouverte. Cela laisse place à l'interprétation du sujet en fonction de ses représentations mentales, de plus pour permettre à la personne de structurer son schéma de pensée des informations quant au thème de notre recherche lui seront données (Legrand, 1993 cité par l'Association pour la recherche qualitative, 2009). La question de notre entrevue s'articulera alors autour de deux questions principales :

---

<sup>32</sup> Legrand, M. (1993). L'approche biographique. Théorie, clinique. Paris : Éditions Presses Internationales.

<sup>33</sup> Mucchielli, A. (1996). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris : Armand Colin.

<sup>34</sup> Fenneteau, H. (2002). Enquête : entretien et questionnaire. Paris : Dunod.



- Racontez-moi votre expérience en prison ?
- Comment s'est passé votre sortie de prison ?

Des questions de relances (Annexe 3) pourront être posées afin de clarifier des informations ou d'obtenir des informations manquantes. Néanmoins, une écoute active sera privilégiée laissant libre court à notre interlocuteur d'organiser son récit. L'attitude de reformulation de Carl Rogers sera favorisée pour une communication authentique et indépendante. Cette attitude suppose : de la **congruence**, c'est-à-dire être présent tout en étant soi-même et sur la défensive face à nos ressentis envers l'autre ; **une attention positive inconditionnelle**, qui sous-tend une acceptation totale et sans jugement de la personne en face ; d'avoir de **l'empathie** qui est la capacité à se mettre à la place de l'autre en restant soi-même ; d'avoir une **écoute sensible**, qui le ressenti de l'univers affectif, imaginaire et cognitif de l'autre, pour comprendre de l'intérieur ses attitudes, ses comportements et son système d'idées et de valeurs (Rogers, 1966 ; Barbier, 1997 cité par l'Association pour la recherche qualitative, 2009)<sup>35</sup>.

A la clôture du récit de vie, si certaines notions nécessaires à la problématisation n'ont pas été abordées de manière spontanée, nous pouvons inciter le sujet à les aborder (Association pour la recherche qualitative, 2009). A la fin de l'entretien, selon Boutin en 1997 (cité par l'Association pour la recherche qualitative, 2009) il est possible voire conseillé de demander au sujet comment il a vécu l'entrevue et s'il a des choses à ajouter.

### III.3) Présentation du protocole d'étude

- **Population / Population cible :**

Pour notre enquête, nous nous intéresserons à la population d'anciens détenus. C'est une population qui nous permettra d'avoir une vision large sur l'expérience de la prison et de leur sortie. De plus, ce choix s'est présenté à nous comme une évidence, du fait de la difficulté d'approcher des détenus encore incarcérés.

---

<sup>35</sup> Barbier, R. (1997). L'approche transversale, l'écoute sensible en sciences humaines. Paris : Anthropos.



➤ **Facteur d'inclusion :**

Les personnes interrogées doivent avoir purgé une peine de prison de plus de six mois (cumulable sur plusieurs peines), les articles convergent à dire que plus un individu passe de temps derrière les barreaux, plus les phénomènes de prisonnérification se font ressentir et donc que cela impacte la sortie<sup>36</sup>. Les personnes interrogées devront avoir plus de 18 ans, comprendre, lire et écrire le français et/ou le créole.

➤ **Facteur d'exclusion :**

Les personnes interrogées ne doivent pas avoir de diagnostic de pathologie psychiatrique pour ne pas biaiser l'analyse du vécu en prison qui peut être lié à la pathologie. Pour vérifier cette information, nous poserons la question avant la rencontre lors de la présentation de notre étude.

➤ **Echantillonnage :**

Au total, nous recruterons 5 personnes.

➤ **Mode de recrutement :**

Pour recruter notre population, des annonces seront passées par plusieurs biais. En premier lieu, nous utiliserons la méthode d'échantillonnage « boule de neige » : c'est une méthode par laquelle on constitue un échantillon en choisissant d'abord arbitrairement un petit groupe d'individus (ici nous nous adresserons aux personnes de notre entourage). Par la suite, on demande à ces individus de sélectionner d'autres personnes de leur entourage qui présentent les caractéristiques recherchées pour l'enquête (cf les critères d'inclusion et d'exclusion) pour qu'ils prennent part à l'échantillon. Ces nouvelles personnes devront elles aussi en sélectionner d'autres de la même manière et ainsi de suite (Milot, s.d)<sup>37</sup>. De plus, des annonces seront postées sur différents réseaux sociaux de manière anonyme. Une explication

---

<sup>36</sup> Ricordeau, G. (2019). « Faire son temps » et « attendre » : temporalités carcérales et temps vécu dedans et dehors. *Criminologie*, 52(1), 57–72. <https://doi.org/10.7202/1059539ar>

<sup>37</sup> Milot, J. (s. d.). Échantillonnage boule de neige. *Mathema-TIC*.  
[https://mathematic.moodle.decclic.qc.ca/pluginfile.php/3164/mod\\_resource/content/1/%C3%89chantillonnage%20boule%20de%20neige.pdf](https://mathematic.moodle.decclic.qc.ca/pluginfile.php/3164/mod_resource/content/1/%C3%89chantillonnage%20boule%20de%20neige.pdf)



de l'étude (présentation des objectifs, du déroulé de l'enquête...) sera faite au préalable puis une rencontre sera organisée dans un cadre sécurisé tant pour l'interrogé (préservation de son anonymat, endroit calme) que pour l'interrogateur (utilisation de mail anonyme prévu à cet effet sans divulgation du nom et prénom, réseau sociaux en anonyme, choix d'un endroit neutre ou en distancielle par l'utilisation de la visioconférence).

#### III.4) Choix de la méthode d'analyse

Pour structurer l'analyse la retranscription, nous allons utiliser l'outil OPHI-II, c'est initialement un outil d'évaluation qui découle du Modèle de l'Occupation Humaine. En s'appuyant sur le récit de vie centré sur les occupations, la trame d'entretien de l'OPHI-II permet d'évoquer les composantes de l'être et de l'agir du MOH ainsi que l'environnement de la personne narratrice. Cet outil met en avant « l'enchaînement des événements de vie et fait émerger des métaphores qui donnent du sens à ces éléments. » (Morel-Bracq, 2017). Cet outil des tournants de vie s'intéresse à l'histoire occupationnelle de la personne interviewée et à la manière dont un évènement significatif de vie peut affecter ou non son quotidien.

L'utilisation de cet outil permet de constater des modifications occupationnelles entre le fonctionnement passé (avant emprisonnement, pendant emprisonnement) et le fonctionnement présent (après emprisonnement). Et ainsi déterminer si l'épisode de l'emprisonnement a eu des conséquences à la sortie et à quel point sa routine occupationnelle s'est vu changer par rapport à son entrée en prison. Cet outil nous aidera à repérer les forces et limites occupationnelles. Pour finir, l'outil nous permettra d'établir une intervention professionnelle adéquate et adaptée à la personne concernée. (Apte, Kielhofner et al., 2005).

Nous utiliserons le système de cotation de l'OPHI-II en utilisant les grilles des trois échelles de cotation. En fonction du récit de vie de chaque participant, les items des échelles pourront être cotés et justifiés lors des résultats. Ces items nous permettront d'interpréter les données sur l'identité et les occupations de chaque personne interviewée lors de la discussion. Ainsi un état des lieux de l'histoire de vie et de l'impact de l'enfermement pourra être donné à travers l'analyse et l'interprétation des résultats. De plus, l'utilisation de cette grille de cotation, nous permettra d'interpréter le récit de vie de manière plus objective, évitant ainsi de l'interprétation de notre part. (Annexe 4)



En plus de la retranscription du récit que nous analyserons, nous nous intéresserons à ce qui s'est passé durant l'entretien, à savoir les temps de pauses caractérisés par des silences, nous analyserons le paraverbale de l'interroger incluant l'attitude général (les expressions du visages, les mimiques, la position du corps, le regard) et les expressions telles que les répétitions, les interjections etc.

### III.5) Analyse du protocole au regard de la loi JARDE

L'outil choisi correspond à la Catégorie 3 : « recherches non interventionnelles » de la loi Jarde<sup>38</sup>.

De plus, nous veillerons à respecter l'anonymat de chacun des participants et à recueillir leur consentement, avant chaque entretien et au début des questionnaires selon l'article 4 du « *Règlement Général sur la Protection des Données* :

- *Recueil de données* à caractère personnel (article 4.1) : toute information se rapportant à une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement grâce à un identifiant, tel qu'un nom, une adresse mail, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, un numéro de téléphone, ou grâce à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, psychique, économique, culturelle ou sociale.
- Le traitement (article 4.2) : toute opération ou tout ensemble d'opérations appliquées à des données à caractère personnel, telles que le recueil, l'enregistrement, l'organisation, la conservation, la modification, l'extraction, la consultation. » (CNIL, 2016)<sup>39</sup>

---

<sup>38</sup> Légifrance (2012), LOI n° 2012-300 du 5 mars 2012 relative aux recherches impliquant la personne humaine (1) [en ligne] <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025441587>

<sup>39</sup> *Le règlement général sur la protection des données - RGPD*. (s. d.). CNIL. <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>



Une règle déontologique apparaît incontournable : le consentement libre et éclairé (Loi 2002-2, 2003)<sup>40</sup>.

- ➔ Libre, dans le sens où le sujet doit être en accord avec la démarche de travail, il ne doit en aucun cas ressentir une pression et il doit avoir la possibilité de refuser ou de stopper la procédure à tout moment.
- ➔ Eclairé, car le sujet doit disposer d'une information claire sur le déroulement de la démarche.

Pour répondre à ces exigences, Nous exposerons le thème de notre recherche, et donc le besoin de récolter des témoignages de personnes concernées avant un entretien.

Après avoir obtenu le consentement du sujet, nous serons amenés à présenter les modalités pratiques du déroulement du récit de vie. D'abord, en posant le cadre des rencontres : la durée, les rappels sur l'anonymat etc. Ensuite, nous expliquerons la nécessité d'enregistrer les entretiens, afin de retranscrire de manière fidèle la conversation.

## IV. Résultats

### IV.1) Présentations des résultats bruts.

#### 1) Présentation des anciens détenus interrogés

 Mohamed	49 ans Pas de situation familiale Animateur commerciale dans le digital
8 mois d'emprisonnement ferme Centre pénitencier de Domenjoud en 2021	
 Dorian	33 ans Marié avec 1 enfant • Educateur sportif • Professeur de boxe
2 ans d'emprisonnement ferme en 2009 Centre d'arrêt de Saint-Pierre (1 mois) et centre de détention du Port	

Les deux détenus que nous avons interrogés ont tous deux purgé une peine d'emprisonnement sur l'île de la Réunion, les entretiens ont duré 1h environ. Mohamed a écopé d'une peine de prison de 8 mois au centre pénitencier de Domenjod à st Denis. Dorian

<sup>40</sup> Légifrance (2004) Décret N° 95-1000 1995-09-06 art. 36 du 08 Septembre 1995 portant code de déontologie médicale - Légifrance. Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr>



quant à lui a purgé une peine de prison de 24 mois soit deux ans réparties entre la maison d'arrêt de St Pierre (1 mois) et 23 mois dans le centre de détention du Port. A leur sortie de prison, ils ont tous les deux retrouvé du travail ainsi qu'un logement, Mohamed a pu garder son loyer, quant à Dorian il est parti vivre chez sa sœur.

## 2) L'expérience de la prison

Lors des entretiens auprès des anciens détenus, la première question portait sur leur expérience en prison. Plusieurs points ont été abordés afin de nous permettre de comprendre le contexte de l'emprisonnement ainsi que les répercussions que cela a pu avoir sur leur routine occupationnelle.

### a) Un début complexe

	Mohamed
Temps d'adaptation	« Les trois premiers mois ont été difficiles, c'est un peu la période d'adaptation on va dire. Et euh je ne connaissais personne »
Ressentiments négatifs	« Selon moi j'y étais gratuitement, je suis tombé sur de mauvaise personne » « J'ai l'impression d'avoir perdu mon temps, ça a été dur pour mon âge, j'ai trouvé ça humiliant. »
Santé mentale	« J'étais en dépression là-bas.» « C'est une force mentale à avoir après, tu sais il y a eu des suicides là-bas. »
Impact de l'âge	« Ça a été très très difficile surtout à 49 ans car il y a que des jeunes. »

Tableau 1 : Récapitulatif des verbatims.

Mohamed est celui qui a le plus posé de mots sur ses émotions lorsqu'il évoque ses débuts en prison. De son discours ressort beaucoup de sentiments en lien avec le sentiment « d'humiliation » et « d'injustice ». Les deux interrogés parlent d'une nécessité de s'adapter au début qui se traduit pour Mohamed par une nécessité de cohabiter avec plus jeunes que



lui, et de faire face à des ressentis négatifs et pour Dorian de s'adapter aux différents quartiers dans lesquels il a été déplacé.

b) Adaptation à cet environnement nouveau

L'adaptation à son environnement va de pair avec l'appropriation des codes de la prison, donner des surnoms entre les prisonniers fait partie de ses codes, façon d'appartenir au groupe et de s'identifier : « Là-bas on se donne tous des surnoms, moi c'était l'ancien, mon codétenu c'était le parisien ». (Mohamed)

Comme autre code il y a aussi celui de se mettre avec ses pairs, « moi je suis métropolitain donc je savais que je pouvais échanger plus facilement qu'avec un créole. » (Mohamed). Le cercle social à l'intérieur de la prison représente à la fois un support ou un facteur négatif à l'adaptation en prison.

- Mohamed : « J'avais un codétenu, mon premier, qui était lamentable, mythomane de fou, ah non mais vraiment on rencontre des numéros. Ça a été très difficile avec lui »  
« Mon deuxième codétenu il avait tout dans sa cellule, il avait une plaque, vraiment il était en place, c'est un voyou donc j'avais la protection et tout. »
- Dorian : « Avec mes frères, comme on se battait beaucoup à l'extérieur le fait d'être à l'intérieur ça a renforcé les liens parce qu'on se protégeait entre nous. »

### c) Un environnement hostile

Nous faisons le choix de présenter cette partie sous forme de schéma ci-dessous :

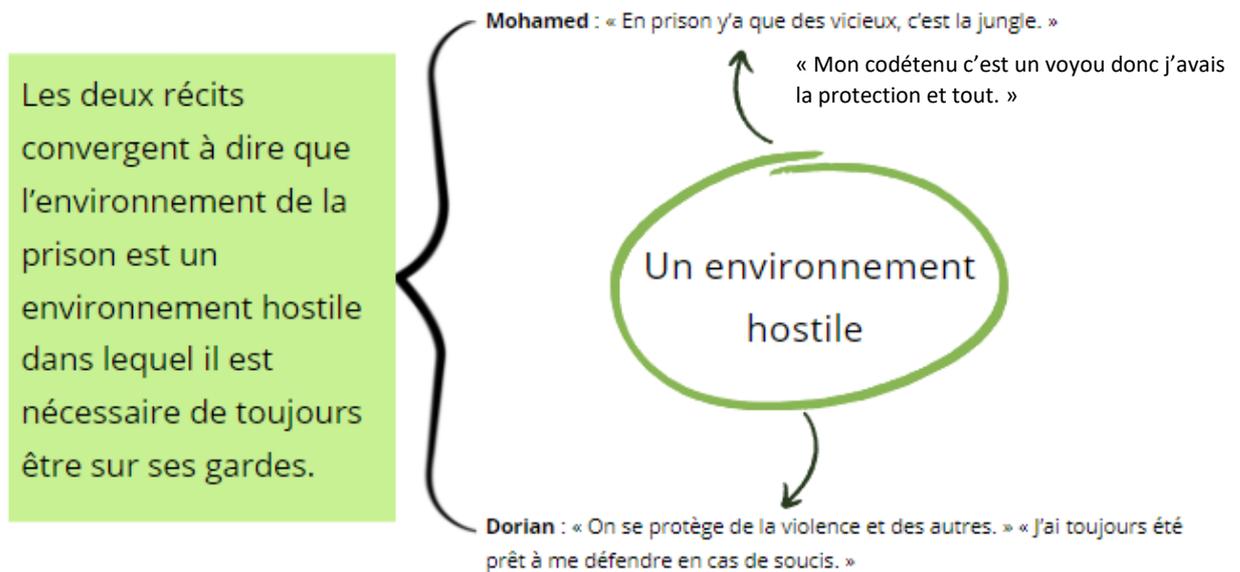


Figure 6 : Schéma représentant l'environnement en prison.

### d) Routine occupationnelle en prison

En prison, leur routine est conditionnée par les règles institutionnelles. D'une prison à l'autre, les règles sont différentes ou encore les activités proposées. Parmi les activités similaires : il y a la lecture, le sport (la musculation en général), la religion, le travail et la scolarisation. Une grande partie du temps sera passée en cellule, « On a la promenade le matin et l'après-midi le reste du temps on est en cellule. » (Dorian). De ce fait, la notion de temps en prison est ressentie différemment et l'ennui fait partie de leur routine.

- Dorian : « Franchement en prison, la notion du temps est différente donc un mois ça peut paraître long. »
- Pour Mohamed, le fait de participer aux activités proposées représente un moyen « de faire passer le temps ».

Leur routine occupationnelle ainsi que leur habitudes de vie s'est vue changée en fonction des activités proposées et de leur appétence pour certaines activités plutôt qu'à d'autres :



- Dorian a pratiqué le sport de manière plus intensive et d'une certaine façon cela lui a permis de gagner en confiance en lui : « j'ai réellement pu me mettre au sport et à la boxe » ; « j'ai pris ça comme une opportunité de devenir fort ». De plus Dorian était encouragé par les autres détenus à pratiquer ce sport « les anciens de la prison ont vu en moi un talent et ils m'ont poussé à intégrer un club » ; il s'est volontairement isolé de l'extérieur pour se concentrer davantage dans cette activité signifiante « je voulais contact avec personne et me concentrer dans mon sport. ». L'emprisonnement a été une opportunité de s'engager dans une activité productive comme se former à des métiers : « Au CDR j'ai pu faire une formation de maçonnerie pendant 10 mois, et aussi une formation de mosaïque avec les carreaux. ». Au centre de détention du Port, visiblement pour pouvoir accéder à des formations professionnelles, il fallait être transféré au CDR<sup>41</sup>, comme il a été mentionné, pour pouvoir y accéder c'était par mérite. D'une prison à l'autre l'accès aux formations et aux travaux est régit par des règles, le nombre de places étant restreints, ce qui y accèdent le voient comme une opportunité : « Si quelqu'un est chanceux il peut avoir du travail comme cuisinier » (Dorian, à la maison d'arrêt de Saint-Pierre)

L'emprisonnement représente aussi une opportunité de donner du sens à des occupations : « J'allais à la bibliothèque une fois par semaine le mardi et ça me ramenait des points aussi, je lisais beaucoup ce que je ne fais pas dehors d'ailleurs. J'ai réappris à aimer ça. » (Mohamed). De plus, Mohamed s'est fixé des objectifs comme par exemple lire et faire un résumé d'un livre par semaine « elle (bénévole) donnait des livres en fait en fonction de ce que t'aimais. Après tu devais faire un résumé et ça aussi ça ramène des points. Les livres, elle nous les donnait et tout. »

Néanmoins l'accessibilité à certaines de ces activités peut se voir confrontée à des inégalités à caractère discriminatoires. Mohamed par exemple s'est vu refusé l'accès au travail du fait de son handicap : « J'aurais bien aimé travailler moi mais les gars ils me disaient « t'es handicapé tu ne peux pas travailler ». Il n'a pas pu non plus pratiquer d'activités sportives telles que le football qui était proposé au centre pénitencier de Saint-Denis : « Là où j'étais frustré c'était le sport, je ne pouvais pas en faire à cause de mon handicap. ». De plus, pour

---

<sup>41</sup> Centre de Détention à Responsabilités



pouvoir participer à une activité il fallait rédiger une lettre de motivation à destination du directeur de la prison : « Tout le monde pouvait y participer mais c'est très restreint, ils font de leur mieux pour équilibrer sur la semaine et puis après t'as beaucoup d'illettrés. Eux ils sont frustrés parce qu'ils ne peuvent pas participer à beaucoup d'activités. » (Mohamed)

Dans l'ensemble, les discours convergent à dire, que les deux interrogés étaient satisfaits des activités proposées mais moins satisfaits du temps qui y était accordé. Les activités proposées ont permis de développer l'estime de soi (Dorian avec la boxe) et la confiance en soi. De plus, la participation et l'engagement dans les activités proposées leur a permis de faire passer le temps et d'éprouver du plaisir par le biais l'occupation.

Pour récapituler l'ensemble des données récoltées par rapport à la routine occupationnelle en prison, nous proposons le schéma suivant :

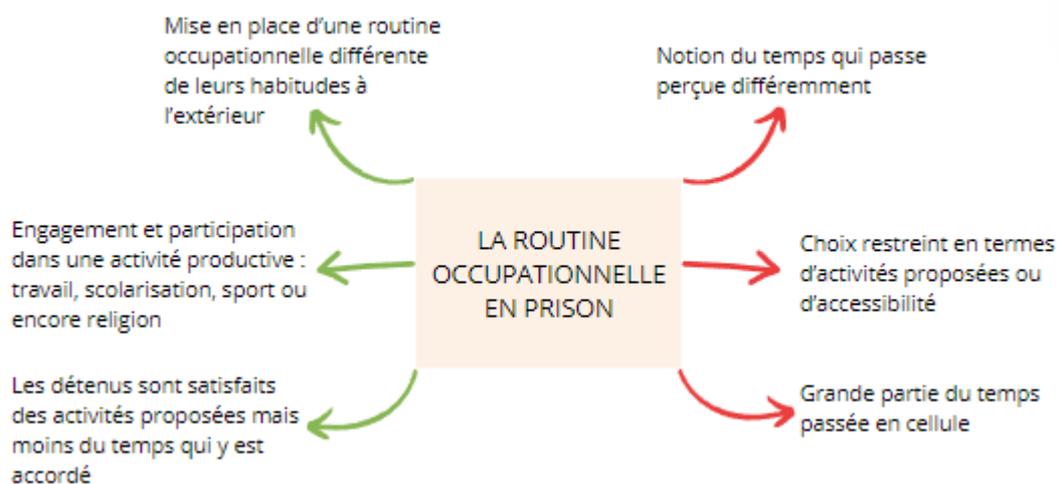


Figure 7. La routine occupationnelle en prison

#### e) Environnement social en prison

Dans les deux discours, on entend qu'ils étaient enfermés aussi par l'espace. Comme nous l'avons mentionné plus haut, la plupart du temps sera passée en cellule, en général en compagnie d'un ou deux détenus en fonction de la population carcérale. Mohamed au même titre que Dorian évoquera qu'à Saint-Pierre le nombre de détenus pouvait excéder 6 par cellules. La cohabitation dans un espace aussi exigu est source de tension :



- Dorian : « Je me suis bagarré avec quelqu'un donc je suis parti au cachot pendant 10 jours. », le cachot est une sorte de prison dans la prison qui dans le jargon s'appelle le « trou », c'est une cellule d'isolement dans lequel sera placé le détenu qui aurait commis une faute, une sorte de punition : « C'est une cellule d'isolement et on a le droit qu'à une heure de promenade sur la journée [...] on ne peut pas se laver au cachot. ».
- Pour Mohamed, la cohabitation ne se sera pas mieux passée, il confirmera ces dires en nous évoquant son épisode avec son premier codétenu : « J'avais un codétenu, mon premier, qui était lamentable, mythomane de fou, ah non mais vraiment on rencontre des numéros. Ça a été très difficile avec lui ». Sa deuxième cohabitation s'est mieux passée et cela a eu un impact sur sa qualité de vie : « Mon codétenu il avait tout dans sa cellule, il avait une plaque, vraiment il était en place, c'est un voyou donc j'avais la protection et tout. »

Dans l'ensemble, les deux anciens ont pu retrouver ou consolider des liens sociaux avec les personnes constituant leur nouvel environnement. De s'identifier à ses pairs représente un moyen de s'adapter à la prison, de plus cela a un impact sur l'expérience subjective de la prison.

#### f) Environnement physique

Dans cet environnement restreint par les lieux, le sentiment d'être tout le temps épié est ressenti par Mohamed, qui a plusieurs reprises nous en parlera, notamment la fois où il nous expliquera que même en dehors de l'enceinte de la prison il était surveillé : « Je me suis fait opérer à St Denis. Je suis resté 3 jours dans une chambre qui était en fait une cellule, avec un surveillant et tout, c'était un truc de fou » « ils sont toujours à l'affût vu que ça se jetait des colis, ça fait des fouilles dans la cellule, ça cherche les téléphones ».

De plus, la vétusté des locaux de la Maison d'arrêt de Saint-Pierre était l'une des raisons pour lesquelles Dorian a souhaité aller au Port. « Je savais qu'au Port en termes d'hygiène c'était mieux, à Saint-Pierre pas du tout entre les murs qui cassent et tout. »



### 3) Une finalité : la sortie

En second lieu, lors de nos entretiens, une seconde période a été identifiée à savoir la période de transition entre l'emprisonnement et la réinsertion, période de préparation de leur retour à la société. Concernant leur ressenti les mois précédant la date de leur sorti, une ambivalence est relevée entre l'appréhension, la peur de retourner à l'extérieur, le sentiment de crainte et l'euphorie de pouvoir quitter ces lieux et de faire des choses qui à l'extérieur paraissent banales : « t'es pressé de sortir, ce n'est pas grand-chose mais pour un café par exemple c'est une liberté, des petits détails qui te manquent. » (Mohamed)

De nouveau cette « perception différente du temps passé en prison » est évoquée : « J'ai l'impression d'avoir perdu mon temps » (Mohamed) « tu sais le problème quand tu rentres là c'est que c'est que tu mets ta vie sur pause. Quand je suis sorti en 2011, dans ma tête on était encore en 2009. Et ça m'a bousculé, j'ai dû recommencer à zéro ». (Dorian) D'un côté le temps passé un prison peut paraître long d'où la nécessité de le combler par l'activité et d'un autre côté, le temps de la vie « réel », la temporalité de l'extérieur est mis sur pause, creusant ainsi le fossé entre la société et la prison.

Dans l'ensemble, le retour dans la société constituait un moment anxiogène pour eux.

	Mohamed	Dorian
Etat émotionnel précédant la sortie	Sentiment d'excitation	- Désorienté, déboussolé  - Besoin de tout recommencer à 0
Distorsion du temps	Sentiment d'avoir perdu du temps en prison	Sentiment d'avoir fait une pause dans sa vie

Tableau 2 : Récapitulatif des ressentis recueillis avant de sortir.

Avant d'atteindre ce but final qu'est la sortie, il y a des « conditions à respecter » : on peut noter entre autres :

#### a) Avoir un bon comportement en prison.

Avoir un bon comportement en prison est une des conditions valorisant la sortie de prison, il est matérialisé par un système d'attribution de points participant à la réduction de la peine :



« Le fait de faire ça, ça te ramène des points pour ta remise de peine. Le fait d'être musulman ça te ramène des points, le brevet, et une autre activité que je n'arrive pas à me rappeler. Ah oui le langage des signes. » (Mohamed)

Ce système de récompenses se retrouve aussi dans le récit de Dorian, des privilèges sont donnés aux détenus méritants : « Pour avoir accès à ses quartiers (Le Centre de Détention à Responsabilités) je ne sais pas comment ça fonctionne aujourd'hui mais à l'époque c'était par favoritisme, et par mérite aussi. Dans ses box là t'étais tout seul ». Et à contrario, un « mauvais comportement » qui déroge aux règles de l'institution entraîne des sanctions : Le cachot.

b) Housing first

- Grâce aux aides que Mohamed a continué à percevoir en prison (l'Allocation Adultes Handicapés), il a pu conserver son logement : « J'ai une pension d'invalidité et ça m'a permis de louer aucun mois de loyer. » Selon lui, bon nombre se retrouvent à la rue à leur sortie, « ils seront hébergés les 3 premiers mois dans des hôtels » mais cela représente une mesure provisoire pour une situation qui n'est pas censée perdurer dans le temps.
- De même pour Dorian, qui lui a eu la possibilité de vivre chez sa sœur. Il dira que d'aller chez elle a été une opportunité de ne pas retourner dans un environnement toxique « à la sortie elle m'a proposé de la rejoindre au Tampon, j'en avais marre de Saint Louis donc j'ai fait un an là-bas ».

c) Avoir un projet professionnel

Comme dernière condition à tenir pour pouvoir sortir, il y a le fait d'avoir un emploi :

- Mohamed : « j'ai pu sortir car je connaissais le patron qui m'a fait une promesse d'embauche. [...] ça m'a favorisé [...] t'argumentes dans ton projet de réinsertion ». Mohamed a pu bénéficier d'une réduction de peine pour bons comportement mais aussi grâce à un projet de réinsertion qu'il a construit et présenté au juge des remises de peine.
- Dorian quant à lui a suivi une formation qualifiante au sein même de la prison dans le CDR.



#### 4) La réinsertion socio-professionnelle

Se réinsérer dans la société présuppose de réintégrer un environnement qui a été inconnu durant l'enfermement. « Le monde a continué à tourner et toi tu restes pareil, j'ai dû recommencer à zéro » (Dorian). Ici la problématique soulevée est en lien avec le sentiment de perte d'autonomie, sortir d'un environnement où tout était régulé pour se retrouver dans une société où il faut décider seul, et faire ses propres choix.

De se réinsérer présuppose aussi de devoir préparer sa sortie, et d'avoir un projet de sortie : « En fait, t'argumentes ton projet de réinsertion » « j'avais une promesse d'embauche, un logement, un stage de deux semaines que je n'ai jamais fait d'ailleurs. » (Mohamed).

Dans les deux récits, l'environnement social proche a été un facteur favorisant tant dans la recherche d'un emploi que pour le logement : « J'ai un réseau professionnel à la Réunion assez important. D'ailleurs j'ai commencé à travailler ce mercredi grâce à ce réseau. » (Mohamed) ; « Ma sœur m'a bien aidé, je pense que c'est surtout ça. Quand quelqu'un sort de prison il doit écouter et pas faire le têtu, il doit accepter l'aide quand elle vient à lui. » (Dorian).

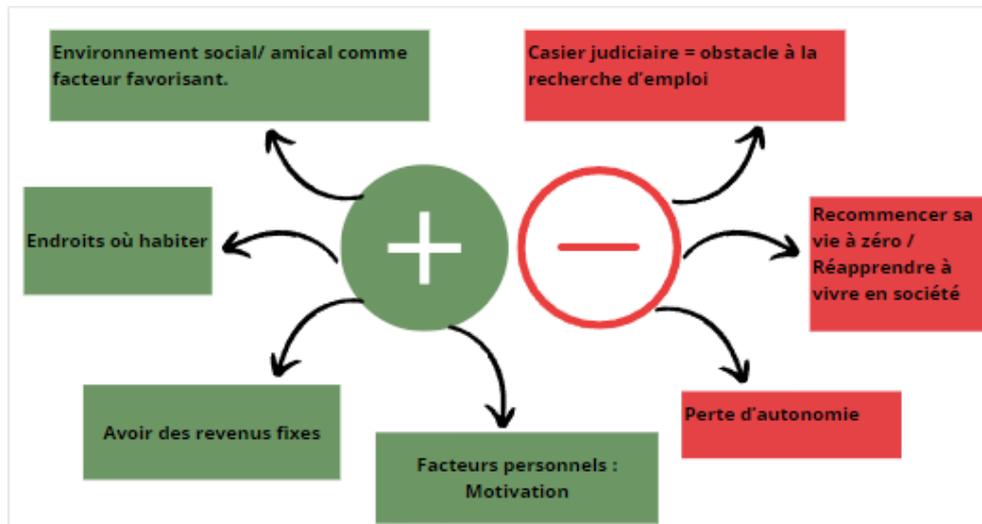
Dorian a eu des difficultés à sa sortie dans le domaine professionnel, en effet il n'a pas pu faire ce qu'il souhaitait par rapport à son passé carcéral. Cela a été un frein pour lui, en attendant de pouvoir réaliser ses rêves de devenir éducateur sportif dans le domaine de la boxe, il a travaillé dans d'autres domaines et a fait différentes formations : « J'ai voulu intégrer le RSMA<sup>42</sup> et on m'a recalé par rapport à ça, c'est pour ça qu'à la base je m'étais tourné vers les métiers du bâtiment. ».

Une problématique apparemment récurrente qui est celle de perdre son logement lors de la période d'incarcération a été mentionnée par Mohamed « Vous savez quelqu'un qui travaille et qui paye son loyer avec l'argent de son travail peut perdre son appartement. [...] Parce que des proprios qui attendent qu'on sorte, y'en a pas des masses donc t'as des détenus qui peuvent se retrouver à la rue en sortant. », la perte de travail et donc de revenus représente un frein à la réinsertion socio-professionnelle.

---

<sup>42</sup> Régiment du service militaire adapté de La Réunion

Figure 8 : Récapitulatif des éléments obstacles et facilitateurs associés au retour à domicile



##### 5) L'accompagnement institutionnel à la sortie

Lorsque le détenu est libéré, il est tenu de se faire suivre par un Conseiller Pénitentier d'Insertion et de Probation en se rendant à des rendez-vous hebdomadaires, de plus il est soumis à une obligation de soins : « J'ai un SPIP, au départ elle ne cernait pas réellement la personne que j'étais, elle pensait que j'étais encore amoureux de l'ex pour laquelle je suis rentré en prison, mais ça s'est bien passé après. Pendant deux ans, j'ai eu une mise à l'épreuve d'obligation de soins, c'est le SPIP qui me dira quand ce sera fini. » (Mohamed) ; « J'ai été suivi par un SPIP et par un psychiatre pour ma mise à l'épreuve, pendant peut être 2 ans. Franchement ça ne m'a pas été plus utile que ça, j'ai vraiment l'impression que ça avait plus utilité de me fliquer. [...] A la conseillère tu lui dis ce que tu fais professionnellement parlant surtout. La CPIP est pas là pour t'aider, elle fait son travail c'est tout. C'est néfaste ce qu'ils font, ils te jugent et te mettent dans un panier. Moi je ne voulais pas qu'on m'identifie aux autres, à mes frères, mon environnement. Ils sont contre toi. Franchement ça ne m'a pas aidé ». (Dorian)

L'accompagnement imposé par les institutions pénitentiaires lors de la sortie du détenu n'a pas eu de réel impact pour leur réinsertion, dans l'ensemble ce suivi n'a eu pour vocation que



de s'assurer qu'ils respectent leurs obligations et qu'ainsi qu'ils ne récidivent pas. Leurs récits convergent à dire que ces rendez-vous hebdomadaires représentent une contrainte plus qu'autre chose.

## IV.2) Analyse globale

Notre enquête a permis de mettre en évidence d'une part les problématiques rencontrées lors de l'incarcération. D'autre part, cela nous a permis d'identifier l'impact de l'emprisonnement sur la réinsertion socio-professionnelle de l'ancien détenu et les défis auxquels ils font face.

Au travers de notre premier pôle de questionnement, nous nous sommes intéressées à l'expérience carcérale, nous avons relevé une difficulté d'adaptation à un environnement hostile. Les conséquences de cette difficulté à s'adapter touchent entre autres les dimensions affective de la personne. Nous avons identifié plusieurs supports permettant à l'individu de mieux s'adapter à son environnement, parmi ceci nous avons le poids du capital social qui agit à la fois comme un facteur favorable, protecteur et comme un facteur défavorable. Dans cette dynamique, des pratiques d'homophilie s'opèrent afin de créer des liens avec des personnes qui nous ressemblent. L'environnement social joue un réel rôle dans la qualité de vie de l'individu au sein de la prison.

Il apparaît que malgré une routine occupationnelle différente de l'extérieure et régulée par des règles institutionnelles, les détenus s'engagent de manière significative dans des activités qui font sens pour eux. La prison représente une opportunité de se former et de s'instruire. Néanmoins, l'environnement physique représente un facteur limitant à la pratique d'activités. Il s'avère que le temps passé ainsi que la possibilité de s'engager dans ces activités ne soient pas suffisants par rapport à la demande. La participation de l'individu dans des activités proposées lui permet à la fois de faire passer le temps mais lui permet aussi de s'engager dans des activités de loisirs et de productivité qui sont indispensables au maintien d'un bien-être émotionnel et mental.

Au travers de notre second pôle de questionnement, nous nous sommes intéressées à la transition entre la prison et la sortie. Durant cette phase, l'individu se trouve dans un état d'incertitude, confronté à plusieurs dilemmes. Le premier étant que l'appréhension de la



sortie soit source de stress et à la fois d'excitation de quitter les lieux. De plus, il s'opère une certaine dualité entre le temps qui ne passe pas en prison (d'où l'intérêt de s'adonner à des occupations pour empêcher l'ennui) et de l'instant présent qui est mis sur pause quand il est question de sa vie à l'extérieur de la prison. La perte d'autonomie qui s'opère durant la période d'incarcération est l'une des explications à cette impression de mettre sa vie sur pause et de devoir tout recommencer à zéro. En prison, tout est calculé, régulé de sorte à ce que l'individu soit contrôlé, ses libertés sont restreintes et notamment sa liberté de penser par lui-même et donc de faire ses propres choix de vie. Dans cette phase de transition, l'individu doit préparer sa réinsertion socio-professionnelle, nous avons distingué trois conditions nécessaires à la sortie :

- Adopter un bon comportement en prison, ne pas faire d'écart et être obéissant
- Avoir un projet professionnel
- Un logement

Les deux dernières conditions ne sont pas toujours réunies, moyennant des situations problématiques où l'individu au sortie de la prison se retrouve à la rue et sans emploi. Afin d'éviter ce genre de situations, l'individu est accompagné dans ce projet durant son incarcération.

Cela nous amène à notre troisième pôle de questionnement qui est celui de la réinsertion socio-professionnelle. Nous avons exploré l'expérience de la réinsertion socio-professionnelle au regard des éléments qui sont ressortis dans les pôles de questionnement précédent. Il apparaît une fois de plus que le support social est un facilitateur à la transition entre la prison et l'extérieur. Il est question ici de l'environnement social proche, de la famille, des amis, des connaissances. De plus, un temps d'adaptation variable selon l'individu est nécessaire pour reprendre une routine de vie opérante. Le passé carcéral a des conséquences aussi sur la recherche d'emploi, contraignant l'individu à réduire ses choix en matière de travail souhaité. Il apparaît que les anciens détenus ont du mal à se saisir de l'accompagnement mis à disposition. De plus, les aides mises à disposition pour trouver un logement représente une mesure à court terme, n'offrant pas de solution permanente, il en va de même pour la recherche d'un emploi, le détenu n'est pas ou peu accompagné. Ainsi l'accompagnement pour ses différentes démarches s'avèrent être insuffisantes.



L'ensemble des données récoltées auprès des anciens détenus ne nous permet pas d'affirmer ou d'infirmer notre hypothèse qui est que :

- L'ergothérapeute peut proposer un accompagnement basé sur les sciences de l'occupation pendant la période d'incarcération afin de limiter le déséquilibre occupationnel qui s'y opère.

En effet, si nous devons rappeler ce qu'est l'équilibre occupationnel, nous dirions que c'est la juste répartition et proportion dans nos occupations, participant à notre état de bien-être. Il existe 7 types d'occupations (nous avons traité certaines au travers des différents pôles, par soucis de simplification nous n'avons pu toutes les traiter) : occupations physiques, occupations productives, occupations de soins personnels, occupations reposantes, occupations mentales, occupations de loisirs et les occupations socio-familiales que nous avons toutes exploré lors de nos entretiens. Il est important aussi de rappeler que c'est un processus individuel et subjectif, c'est-à-dire propre à chacun. De ce fait il convient de dire que des deux récits il ne nous est pas possible de généraliser. L'entretien de Dorian, a permis de mettre en évidence un déséquilibre occupationnel significatif, qui se traduit par une insatisfaction quant au temps passé à faire des activités, bien qu'ils soit satisfait des activités sportives proposées. Pour la situation de Mohamed, il a eu une restriction de participation, du fait notamment de son handicap, les activités sportives ainsi que le travail ne lui étaient pas accessibles.

Il nous est permis d'avancer que l'expérience de la prison a des répercussions sur l'individu et sa routine occupationnelle et donc sur sa réinsertion future. Nous avons pu identifier des facilitateurs et des obstacles, pistes sur lesquelles nous pouvons nous baser pour un accompagnement en ergothérapie.

## V. Interprétations

La finalité de notre enquête auprès des anciens détenus en réinsertion socio-professionnelle était d'apporter une réponse à notre problématique : « Les sciences de l'occupation sont-elles une plus-value à l'accompagnement des détenus en France pendant la période d'incarcération en vue d'une réinsertion socio-professionnelle ? »



Au travers de nos recherches théoriques, nous avons cherché à mettre des mots sur l'expérience du prisonnier, nous avons tenté de comprendre les dynamiques de l'enfermement pour ensuite comprendre comment cela pourrait impacter la réinsertion de l'ancien détenu. La méthode du récit de vie qui a été utilisée lors des entretiens, a permis de valider ou à minima nuancer les théories évoquées dans notre cadre théorique. L'expérience vécue, aussi singulière et subjective soit-elle nous permet d'illustrer de manière vivante ses principes théoriques et d'identifier de nouveaux domaines à intégrer à la théorie.

a) Assimilation Carcérale : Création d'un Fossé avec l'Extérieur

De nos entretiens est ressorti le **besoin constant de s'adapter à l'environnement carcéral**. Une difficulté d'adaptation s'est fait ressortir notamment durant les premiers mois de leur incarcération, les anciens détenus expliquent les défis auxquels ils étaient confrontés lors de leur arrivée en prison. Dans ses travaux sur la période de l'incarcération, Wheeler<sup>43</sup> décrit cette période d'adaptation comme étant : La période initiale se caractérisant comme étant les six premiers mois d'incarcération, période durant laquelle l'individu se voit confronté à un nouveau mode de vie. Cette période est marquée par de profonds conflits psychiques se caractérisant par de l'anxiété, de la peur, de la tristesse (Wheeler, 1961). Ces ressentis ont été identifiés dans le discours de Mohamed entre autres : « Les trois premiers mois ont été difficiles, c'est un peu la période d'adaptation on va dire. »

Confrontés à un environnement nouveau et qui peut paraître hostile, l'individu pour « survivre » doit s'adapter à cet environnement, adopter les codes de la prison, se créer de nouvelles habitudes, et ce faisant, oublier ou mettre de côté sa vie passée. Ce phénomène cité dans notre cadre théorique est par Clemmer (1940)<sup>44</sup> qui lui donnera le terme de « prisonnérification ». Cette assimilation au milieu carcéral comprend entre autres :

- Un nouveau statut social, l'individu se voit attribué des surnoms : « l'ancien » (Mohamed)

---

<sup>43</sup> Wheeler, S. (1961). Socialization in correctional communities. *American Sociological Review.*, 26 (5), pages 697-712

<sup>44</sup> CLEMMER D., 1940 (1958), *The Prison Community*, New York, Holt, Rinehart and Winston.



Selon Goffman, ce serait des techniques de mortification employées dans les institutions totalitaires afin de dépouiller l'individu de son statut antérieur et ainsi de le faire rentrer dans son nouveau rôle qui est celui du prisonnier.

- Adoption de nouvelles habitudes de vie : leur routine de vie est désormais régulée par des règles institutionnelles et la vie en communauté. Les détenus dépendent de ces règles et des gardiens pour l'ouverture de leur cellule notamment, ce geste anodin d'ouvrir une porte est oublié lors de l'incarcération (Lemire et Vacheret, 2018)<sup>45</sup>. Ils sont privés de leur capacité d'agir et de penser et donc perdent indéniablement en autonomie.
- Cet environnement hostile nécessitant de toujours être sur ses gardes, de devoir « se protéger des autres » (Dorian).

Dans son analyse Clemmer distingue plusieurs conditions susceptibles d'entraîner un accroissement de ce phénomène de prisonnérification : longue sentence d'emprisonnement ; une personnalité instable et vulnérable « j'étais en dépression là-bas » (Mohamed) ; l'absence de relations avec les gens de l'extérieur « je voulais de contact avec personne » (Dorian) ; « J'ai pas de famille ; j'ai été adopté et mes parents adoptifs sont décédés. Donc j'étais tout seul » (Mohamed) etc. En bref, un détenu qui présente plusieurs de ces caractéristiques en même temps aurait de fortes chances d'être assimilé par le milieu carcéral, cela va poser problème notamment lors de la réinsertion du détenu.

Comme autre adaptation mise en place, il y a celui de : l'adaptation au temps de la peine décrit par Cohen et Taylor (1974 cité par Lemire et Vacheret, 2018), selon eux, le temps serait utilisé comme instrument de contrôle, auquel les détenus essaieraient de s'y soustraire (McKay, Jayewardene et Reddie, 1979 cité par Lemire et Vacheret, 2018) : dans leur expérience, les interrogés ont parlé de cette distorsion du temps, de cette impression du temps qui ne passe pas. Comme moyen de faire passer le temps, ils s'occupaient, s'adonnaient à des activités : « il faut faire passer le temps et s'occuper » (Mohamed). Ajoutez à cela le fait d'être restreint dans ses faits et gestes et de devoir rester dans des espaces confinés dans ce sentiment d'un temps lourd et ralenti (Outaghzaft-El Magrouti, 2007 cité par Gouvernet, 2015). Pour les

---

<sup>45</sup> Lemire, G., & Vacheret, M. (2007). 1. L'influence de la prison sur le détenu. In Anatomie de la prison contemporaine (1-). Presses de l'Université de Montréal. <https://doi.org/10.4000/books.pum.10042>



prisonniers, de faire passer le temps et de s'occuper devient leur principale préoccupation, tandis que ce qui se passe à l'extérieur perd de sa réalité. D'une certaine façon cela participe à installer le détenu dans cette réalité carcérale et l'éloigner petit à petit de la réalité sociétale.

Il existe un rapport que le détenu a avec sa sentence et celui qu'il entretient avec l'institution carcérale. Pour résumer, un détenu qui se considère innocent et donc que son incarcération n'est pas justifiée va avoir une assimilation à son milieu différente d'un détenu qui entend sa peine et pour qui la condamnation est une étape obligatoire. Chantraine (2004 cité par Lemire et Vacheret, 2018) a analysé ce phénomène, pour notre étude nous nous intéressons qu'à seulement 2 types qu'elle a explicité qui entre en consonance avec le profil des deux personnes que nous avons interrogé :

- L'enfermement est inévitable, il s'inscrit dans une dynamique sociale et un parcours délinquant, marquée par la désorganisation, l'exclusion, la rage. Ces détenus, souvent, gèrent leur vie en détention de façon bien organisée : ils accèdent à de bons emplois. « Avant mon schéma de vie c'était la bagarre et la drogue, je n'arrivais pas à m'en sortir, mon environnement était nocif. [...] Dehors j'étais perdu, et je voulais rentrer (en prison), parce que tu sais dans l'environnement dans lequel j'ai grandi c'était soit la mort soit la prison. » « j'avais mes frères qui faisaient que rentrer/ sortir, c'était eux mes idoles. Moi je me disais qu'il fallait que je rentre et j'étais curieux de voir comment c'était » (Dorian)
- « L'enfermement catastrophe », cela entraîne une rupture profonde avec ce que le détenu a toujours connu jusque-là. La prison est environnement qui lui est totalement étranger. Perdu dans cet environnement hostile, le détenu vit mal l'incarcération et a du mal à s'y faire. « En prison y'a que des vicieux, c'est la jungle. » « J'étais en dépression là-bas » « Ça a été très très difficile surtout à 49 ans car il y a que des jeunes. » (Mohamed)

Selon ce même chercheur, le rapport à l'institution et l'adaptation au milieu va varier selon trois modes différents (nous allons en expliciter qu'un seul, le plus parlant dans notre étude) :

- Adhésion aux finalités de l'institution, les détenus font preuve de collaboration. Leur but étant de faire passer le temps au travers d'une routine, ils peuvent



prendre part activement aux activités proposées. On peut parler ici : d'une intégration à l'institution. Pour Erving Goffman<sup>46</sup>, lorsqu'un individu participe à la vie d'une institution en participant notamment à une activité demandée ou utile, il devient un membre de cette institution. Cette adaptation naturelle est une adaptation primaire. Parmi les adaptations primaires, nous pouvons évoquer le fait de devoir réaliser des activités non obligatoires à la base mais qui selon une dynamique méritocratique leur permettait de récolter des « points » qui sur le long terme joueraient en leur faveur dans la réduction de leur peine.

#### b) Expérience de la prison vue au travers du Modèle de l'Occupation Humaine

Dans le Modèle de l'Occupation Humaine, l'agir occupationnel d'une personne est influencé par un ensemble complexe de facteurs personnels, environnementaux, ainsi que par sa motivation et son engagement.<sup>47</sup> C'est un modèle qui est centré sur les activités humaines significantes et significatives, la personne est vue comme étant un être occupationnel.

Nos témoignages rapportent que différents éléments de l'environnement représentent à la fois des obstacles ou des facilitateurs à la participation dans les occupations :

- L'environnement physique : L'essence même des prisons est de contraindre par l'instauration de règles (d'horaires stricts, de comportements à avoir), par l'espace (les cellules, les espaces communs d'accès limités, les portes fermées à clé, les caméras de surveillance). Ces contraintes vont venir influencer les choix occupationnels des détenus ainsi que leur capacité à s'engager dans des activités significatives. Il est ressorti dans nos entretiens une insatisfaction quant au temps dédié pour les activités et un temps passé en cellule trop important.
- L'environnement social est un aspect important du MOH, Kielhofner identifie quatre milieux où se déroulent les comportements occupationnels qui influencent les formes occupationnelles : le domicile, l'entourage, le milieu de travail ou scolaire et les milieux de loisirs. En prison ces milieux ne sont pas différenciés, de plus, les interactions sociales avec l'extérieur sont limitées, obligeant ainsi les détenus à limiter leur

---

<sup>46</sup> Goffman E., Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux, op. cit., chapitre 3

<sup>47</sup> Centre de référence du MOH. (2016). Modèle de l'occupation humaine. Université Laval.



interactions avec la population carcérale. « Le soutien social est le processus selon lequel les relations sociales jouent un rôle positif sur la santé physique et mentale d'une personne » (Arnaud & Mellet, 2019)<sup>48</sup>, il permet entre autres de favoriser un sentiment de sécurité et de bien-être ; de renforcer la confiance et l'estime de soi ; favoriser le sentiment d'appartenance.

Dans nos entretiens, la recherche d'interaction sociale s'est fait par identification « moi je suis métropolitain donc je savais que je pouvais échanger plus facilement qu'avec un créole. On avait pratiquement le même âge en plus » (Mohamed) ou dans le contexte d'une dynamique de groupe/ de reconnaissance sociale « les anciens de la prison ont vu en moi un talent et ils m'ont poussé à intégrer un club [...] Ils m'ont conseillé et m'ont dit de pas faire le con, de pas profiter sur les gens, et de pas gâcher ce talent, donc quand je suis sorti je suis rentré dans un club. » (Dorian)

L'environnement social en prison peut être perçu de manière négative voir péjorative de la part des détenus et donc constituer un frein à leur participation sociale dans la vie carcérale. Il a été relevé que l'environnement carcéral est hostile, et qu'il est nécessaire d'être sur ses gardes constamment et de se protéger des autres. L'un des objectifs de l'ergothérapeute en milieu carcéral pourrait être de se pencher sur cette problématique d'insécurité ressenti au sein du groupe en proposant des programmes de développement de compétences sociales et relationnelles. Cela pourrait permettre aux individus de développer des habilités sociales indispensables à un retour à la société ce qui est primordiale dans la vie en communauté comme la prison. Les habilités sociales pourraient se traduire comme étant : « L'ensemble des capacités cognitives et comportementales qui nous permettent de communiquer nos émotions et nos besoins de façon compétente et d'atteindre nos objectifs interpersonnels. » (Favrod, 2017)<sup>49</sup>

---

<sup>48</sup> Arnaud, B. & Mellet, É. (2019). Outil 47. Développer le soutien social. Dans : , B. Arnaud & É. Mellet (Dir), *La boîte à outils de la psychologie positive au travail* (pp. 148-149). Paris: Dunod.

<sup>49</sup> Favrod, J. (2017). Petit manuel en ligne pour entraîner les habiletés sociales de personnes atteintes de troubles psychiatriques. Récupéré sur <http://www.espace-socrate.com/>



Dans le Modèle de l'Occupation Humaine, « l'environnement influence le comportement occupationnel de deux façons : en fournissant à l'individu des opportunités pour produire des comportements et en exigeant certains comportements. » (Kielhofner cité par Trouvé et al, 2017) .

Comme autres facteurs favorables ou obstacles à l'agir occupationnel des personnes lors de leur période d'incarcération nous avons les facteurs personnels comme la volition que l'on peut traduire comme étant la motivation à agir, la capacité de choisir et de poursuivre des occupations significatives. Lors de l'incarcération, la volition de l'individu joue un rôle primordial dans sa capacité à s'engager dans des activités, à se donner des objectifs personnels et ainsi impulser des changements dans sa routine. Ce que nous avons recueilli lors des entretiens, c'est que par moment par soucis de santé mental ou encore de manque de confiance en soi, cette motivation à agir n'était pas linéaire et donc pas toujours présente, les détenus ont traversé des périodes marquées par de profonds conflits psychiques : « tu sais il y a eu des suicides là-bas » « j'étais en dépression là-bas » (Mohamed).

Pour résumer, en ergothérapie il est donc possible d'initier des changements chez la personne à travers une modification soit de l'environnement avec lequel elle est en interaction ou par un changement de la dimension interne de la personne (nous avons cité l'exemple de la volition).

Le dernier aspect que nous allons traiter au travers de ce modèle est : l'Agir occupationnel. Nous l'avons constaté mais la participation à des activités se voit heurter à un environnement physique et social ainsi qu'à une dimension plus subjective qui concerne la personne (l'être occupationnel). Les activités principales qui sont proposées en prison sont des activités sportives, intellectuelles et mentales, ainsi que professionnelles, malgré la variété d'activités proposées l'accessibilité y est restreinte souvent pour des raisons logistiques (manque de places, de personnels...). Pour donner un aperçu chiffré : en 2018, 19284 personnes disposaient d'un emploi en détention pour plus de 70000 personnes incarcérées (observatoire international des prisons, 2020)<sup>50</sup> « s'il est chanceux, il peut travailler » (Dorian).

---

<sup>50</sup> Le travail en prison, en France, en 2020. (2017). *Observatoire International des Prisons*.

<https://oip.org/wp-content/uploads/2020/03/oip-travail-prison-2020.pdf>



Nous avons aussi relevé une insatisfaction quant au temps passé en activité que les détenus estiment insuffisant. Selon une enquête de l'Observatoire Internationale des Prisons, les personnes détenues bénéficient de 3h40 d'activités par jour en semaine, 24 minutes le week-end, toutes activités confondues. Temps insuffisant compte tenu de la théorie que nous disposons sur l'équilibre occupationnel.

### c) La préparation à la réinsertion socio-professionnelle

Durant la période de transition entre l'enfermement et la date de sortie prévue, l'individu se trouve dans une période de doute, où il craint de devoir sortir, ce phénomène porte un nom : le choc post-carcéral, dans notre cadre théorique nous l'avons abordé et pour résumer, cela pourrait se traduire comme un temps d'adaptation où l'individu tantôt passif devient de nouveau proactif, la vie s'est réorganisée sans eux, cette information parfois peut être dure à supporter. (OIP, 2014)<sup>51</sup>. Ce choc est d'autant plus important que la période passée derrière les barreaux est longue. Cette divergence des ressentis est relevée au travers des deux discours entre Mohamed qui a eu une période d'incarcération moins longue que Dorian. « j'étais pressé » (Mohamed) « j'étais bouleversé » (Dorian).

## VI. Discussion

### VI.1) Limites et biais

Au courant de notre travail de recherche, nous avons été confrontés à plusieurs limites et biais que nous allons décrire par la suite.

#### a) Ecriture du cadre théorique

L'une des premières limites auxquelles nous avons été confrontées a été lors de l'écriture du cadre théorique, en effet nous avons été confrontée à un désert d'article quant au sujet de notre mémoire. Du fait du caractère innovant de ce sujet dans la pratique de l'ergothérapie en France, il a été compliqué de trouver des articles scientifiques avec des données probantes. Néanmoins, il existe de nombreux articles dans le domaine de la sociologie ou encore de la psychologie. Pour palier à cette difficulté, nous nous sommes basées sur des articles traitants

---

<sup>51</sup> Observatoire International des Prisons. (n.d.-a). Le choc de la libération. oip.org. <https://oip.org/analyse/le-choc-de-laliberation>



du milieu carcéral en général puis nous avons rapproché la théorie aux concepts en ergothérapie.

b) Biais d'échantillonnage

Lorsque que nous avons prospecté auprès des anciens détenus pour les entretiens, au regard de nos critères d'inclusions, nous avons constaté que nous étions face à une population dure à approcher mais aussi réticente à l'idée de se livrer sur cette épisode de leur vie. Nous avons réussi à recueillir le récit de vie de deux personnes uniquement au lieu des 5 personnes demandées pour la recherche qualitative. Il n'est donc pas possible d'atteindre la saturation des données, rendant l'analyse davantage moins objective. Néanmoins, au vu des éléments que nous avons, nous avons tout de même recueilli des données exploitables et riches pour notre recherche.

c) Biais de mémorisation

Une des personnes que nous avons interrogé est concernée particulièrement par ce biais. En effet, la dernière incarcération de Dorian date de 2011 à savoir 13 années qui se sont écoulées jusqu'à notre entretien. Certaines des informations qu'il a donné quant au fonctionnement du centre de détention du Port ne sont peut-être plus d'actualité, de plus, nous n'avons pas d'autres récits nous permettant de comparer et d'affirmer ce qu'il dit.

Ce biais de mémorisation a aussi un impact sur l'expérience vécue, Dorian a pris du recul sur son expérience, les émotions qu'il retranscrit sont sûrement sujettes à une réflexion et une acceptation de la situation. Son témoignage reste intéressant car il nous donne la possibilité d'étaler sa réinsertion socio-professionnelle sur plusieurs années.

d) Biais de la subjectivité du récit de vie tant dans l'interprétation des résultats que dans la méthode utilisée

Dans notre enquête, les données recueillies sont soumises à interprétation notamment dans l'analyse des résultats. C'est l'une des raisons pour lesquelles, la grille de cotation de l'OPHI II a été utilisée pour nous permettre de « coter ». Cependant, durant l'analyse et en fonction des données recueillies il a été compliqué de coter de façon objective et cohérente. Et ce d'autant plus que l'intégralité de l'échelle n'a pu être utilisée.



#### e) Limites de l'OPHII-II

Après réflexion, l'outil de notre enquête n'était peut-être pas adapté à notre recherche ainsi qu'à notre population très spécifique. En effet, l'OPHII-II bien qu'il nous ait permis de structurer notre analyse au travers de différents pôles, il ne nous a pas été d'utilité dans l'analyse. C'est un outil qui enquête sur la situation générale et actuelle de la personne et à moindre mesure sur l'expérience passée, alors que durant nos entretiens, une grande partie du récit était consacrée à l'expérience en prison et une seconde partie sur la réinsertion professionnelle.

#### f) Environnement favorable pour la réinsertion socio-professionnelle

Les deux personnes que nous avons interrogé ont des similitudes quant au soutien de la part de leur proche qu'ils ont reçu après la période d'incarcération. Mohamed ainsi que Dorian ont été soutenus et accompagnés tant dans la recherche d'un emploi que la recherche d'un logement par un environnement social stimulant, ce facteur a participé à leur transition entre la prison et l'extérieur, il est intéressant de se demander si l'environnement social influence la réinsertion socio-professionnelle dans le cas où un individu se trouverait seul et sans soutien.

## VI.2) Analyse réflexive

Lors de notre enquête exploratoire, nous étions partis du postulat que l'expérience de la prison avait de multiples conséquences sur l'individu et donc que cela pourrait avoir des conséquences sur leur réinsertion. Nous avons donc interrogé par le moyen de questionnaires deux anciens détenus, une conseillère pénitentiaire et de probation ainsi qu'un ancien surveillant, afin de confronter les différentes réponses. Les deux anciens détenus étaient à un stade avancée de leur parcours de réinsertion socio-professionnelle après leur incarcération, cela nous a permis d'obtenir des informations dans la durée quant à leur expérience en prison ainsi que leur réinsertion. Leur réponses corroboraient avec la littérature, dans le sens où en effet l'enfermement a eu de multiples conséquences sur eux sur le plan personnel (émotionnel) ainsi que sur leur routine occupationnelle, (néanmoins cette expérience de la prison n'a pas eu de réel impact sur leur recherches d'emplois par exemple). Des réponses de la CPIP, est ressorti que l'accompagnement post-carcéral était insuffisant par rapport à la



demande sur le terrain, les deux anciens détenus ont « affirmé » ses dires en avançant qu'ils n'avaient bénéficié d'aucune aide à leur sorti que ce soit dans la recherche d'un emploi que d'un logement. Nous avons saisi dès lors la possibilité de réfléchir sur un accompagnement en ergothérapie pour « palier » aux difficultés rencontrées durant l'incarcération afin de faciliter la transition prison-extérieur.

Il est très vite apparu que la pratique de l'ergothérapie dans le milieu carcéral était orienté sur un versant psychiatrique et que donc nous n'aurions aucun modèle de pratiques existantes sur lesquels nous appuyer.

De plus, recrudescence de suicides et de manifestations quant aux conditions d'incarcération à la Réunion documentées par les informations locales lors de la phase de recherche bibliographique est venue soutenir et conforter ce choix de recherche.

Comme nous l'avons spécifié, il ne nous a pas été aisé de recruter notre population pour nos entretiens, cela a été une réelle source de démotivation quant à la pertinence de notre étude. Aussi, nous étions parti sur le terrain avec la conviction de savoir, avec nos croyances, cela nous a porté préjudices quant à l'analyse des résultats. En effet, au départ nous étions parties avec ce biais de confirmation, nous avons privilégié les informations qui venaient confirmer nos hypothèses et la théorie et nous avons mis de côté les informations qui « sortaient de notre cadre ». Une prise de recul sur les différentes situations a été faite, ces « informations qui sortaient du cadre » se sont avéré être de nouveaux axes d'intervention sur lesquels nous pencher.

Afin de garder un fil conducteur tout du long de notre recherche, nous avons utilisé le Modèle de l'Occupation Humaine comme support d'analyse. Il s'agit d'un modèle dynamique centré sur l'individu, qui nous permet de voir les différentes composantes de l'agir occupationnel et ainsi de constater des dérèglements pouvant impacter l'occupation. De plus, cela nous permis de mettre en évidence que l'environnement du bénéficiaire ainsi que ses composantes individuelles pouvaient avoir de réels impacts sur la participation de celui-ci, cela nous a même donné des pistes sur les choses pour lesquelles on pourrait intervenir.



### VI.3) Positionnement professionnel

Notre recherche de données ne nous a pas permis de trouver des programmes d'intervention en ergothérapie qui aient été évalués. Il nous est donc impossible de nous prononcer sur l'apport de l'accompagnement en ergothérapie dans la réinsertion sociale des détenus.

Néanmoins, face au déséquilibre occupationnel, l'intervention en ergothérapie dans les milieux carcéraux pourraient favoriser la participation occupationnelle et l'autonomie des personnes détenues. L'équilibre occupationnel avec la participation à des occupations significatives et significatives améliore la santé mentale, le bien-être. Une approche ergothérapique pourrait répondre à un besoin latent dans le milieu carcéral en France. De plus, l'accompagnement en ergothérapie pourrait faciliter la transition vers l'emploi ou le logement après la libération. L'ergothérapeute peut aider à la préparation des détenus à leur réintégration dans la société en proposant notamment des interventions visant à développer des compétences de vie quotidienne et des habiletés sociales, à améliorer l'estime de soi.

Ce domaine de pratique n'étant pas encore connu, ce travail vise à montrer la pertinence d'une telle approche. Actuellement, les ergothérapeutes travaillant en milieu carcéral, exercent essentiellement dans des milieux psychiatriques. Il serait intéressant que les ergothérapeutes travaillant avec cette population puissent aborder le sujet de la réinsertion socio-professionnelle avec les détenus afin de les préparer à leur sortie.

Une intervention précoce, une collaboration interdisciplinaire avec les professionnels travaillant dans les milieux carcéraux et un soutien à la réintégration sociale, le tout dans le but d'améliorer les résultats pour les détenus et la société dans son ensemble.

### VI.4) Perspectives professionnelles

Au regard des éléments mis en évidence au travers de ce travail, nous pouvons présenter les perspectives suivantes que pourrait mettre en place un ergothérapeute travaillant dans le milieu carcéral. Le milieu carcéral offre un terrain fertile pour l'application des compétences de l'ergothérapeute. Parmi ces compétences.



➤ **Proposition d'une intervention en ergothérapie durant la période d'incarcération :**

1. Évaluation des besoins et des capacités : Les ergothérapeutes peuvent jouer un rôle dans l'évaluation des besoins et des capacités des détenus dès leur arrivée en prison. A la suite de ces évaluations, il pourra mettre en place un projet d'intervention personnalisé en fonction des besoins et des objectifs de la personne.
2. Développement de programmes de réhabilitation : Les ergothérapeutes peuvent concevoir des programmes visant à améliorer les capacités, favoriser l'autonomie, promouvoir l'équilibre occupationnel des détenus. Comme exemple, nous avons le programme d'entraînement aux habiletés sociales qui peut être mis en place. Favrod (2017) nous propose un exemple de trame pouvant être mise en place dans le cadre d'un entraînement aux habiletés sociales que nous avons résumé au travers du schéma suivant :

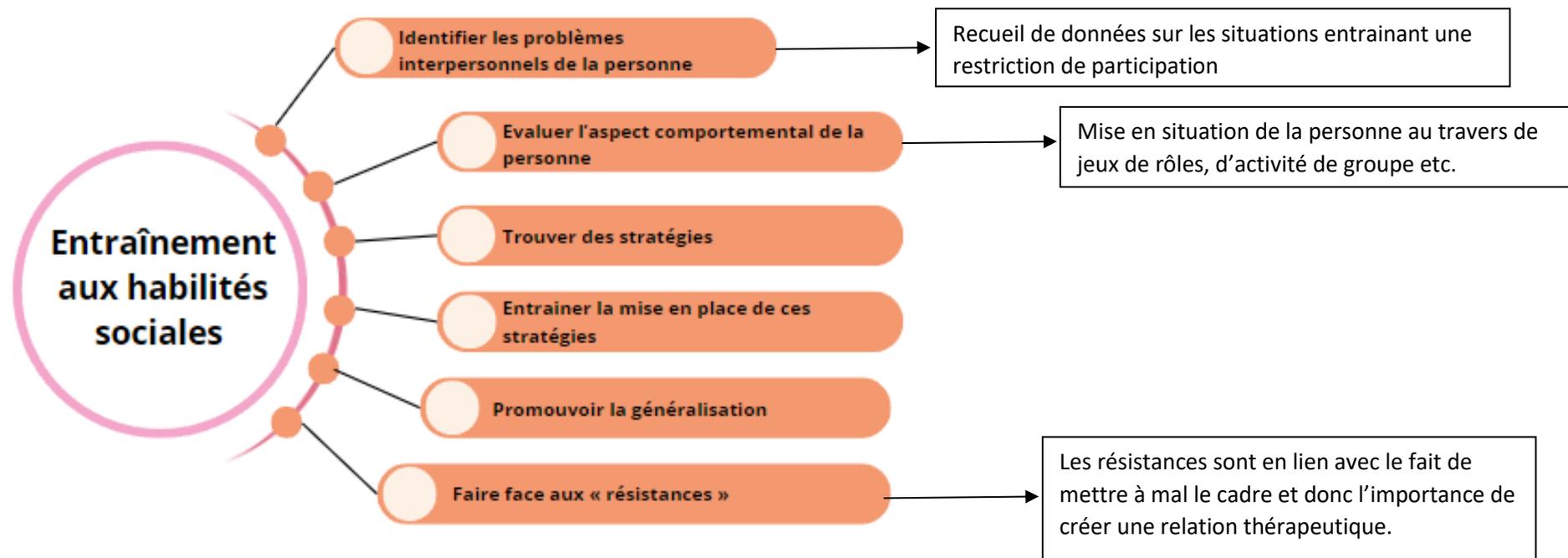


Figure 9 : Programme d'entraînement aux habilités sociale

Les séances de groupe vont permettre aux individus d'apprendre à mieux se connaître, à s'aider à trouver des stratégies, à mieux comprendre les besoins et l'individualité de l'autre, ce qui peut aider à contribuer à améliorer les relations interpersonnelles et à réduire les conflits. De plus, cela peut participer au renforcement du sentiment d'appartenance et de soutien.



3. Permettre la participation occupationnelle de l'individu au travers de l'analyse des composantes de l'activité : En ergothérapie, lors de la mise en place d'activité thérapeutique avec un patient, ce que nous cherchons à développer est : le potentiel thérapeutique. Par définition, le potentiel thérapeutique d'une activité représente les effets thérapeutiques bénéfiques comme le bien-être émotionnel, l'amélioration de l'état physique que va apporter l'activité.

Selon Pierce (2001)<sup>52</sup>, le potentiel thérapeutique s'articule autour de : l'attrait de l'activité (dimensions subjectives : en lien avec le vécu de la personne, le plaisir que ça lui apporte, le sentiment d'efficacité personnel etc.), sa réalité écologique (dimensions contextuelles : spatiale, temporelle etc.) et sa pertinence (pour permettre à la personne d'atteindre ses objectifs, collaboration dans la mise en place des objectifs avec le patient). Pour déterminer le potentiel thérapeutique d'une activité, l'ergothérapeute va procéder à une analyse de l'activité, cela fait partie de son référentiel de compétences<sup>53</sup> (Compétences n°3 : « Mettre en œuvre des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psycho-sociale en ergothérapie ».). L'intérêt est une des composantes subjectives de l'activité qui va permettre à la personne de fournir davantage d'efforts pour réussir la tâche qui lui est demandée et donc d'augmenter sa motivation (Ordre des Ergothérapeutes du Québec, 2021)<sup>54</sup>. De pouvoir analyser ces différentes composantes peut permettre à l'ergothérapeute de créer un plan d'intervention individuel et personnalisé où l'individu sera encouragé à participer activement et la prise de décision dans leur projet d'intervention pour ainsi favoriser leur volition.

---

<sup>52</sup> Pierce, D. (2001). Occupation by Design : Dimensions, Therapeutic Power and Creative Process. *American Journal of Occupational Therapy*, 55, 3, 249- 259.

<sup>53</sup> Diplôme d'état d'ergothérapeute référentiel de compétences. (s. D.). Dans *ministère du travail, de la Solidarité et de la fonction publique ministère de la santé et des sports*.  
<https://ife.chu-rouen.fr/wp-content/uploads/sites/35/2016/12/Referentiel-de-competences-DEE.pdf>

<sup>54</sup> L'Activité : l'Outil privilégié de l'ergothérapeute. (2015). *Ordre des Ergothérapeutes du Québec*.  
[https://www.oeq.org/DATA/CHRONIQUE/2~v~activite\\_outil\\_privilegie.pdf](https://www.oeq.org/DATA/CHRONIQUE/2~v~activite_outil_privilegie.pdf)

Pour récapituler l'apport du potentiel thérapeutique de l'activité, nous proposons ce schéma :

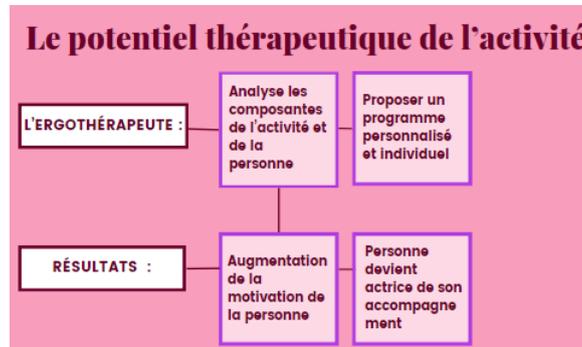


Figure 10 : Schéma résumé sur le potentiel thérapeutique de l'activité

4. Préparation à la réinsertion socio-professionnelle : L'ergothérapie avec son approche centrée sur la personne et sa vision holistique peut jouer un rôle clé dans la préparation des individus à retrouver une vie sociale et professionnelle satisfaisante à la sortie de prison, en les accompagnant notamment à développer des compétences et des ressources nécessaires pour réussir cette transition (Association Suisse des Ergothérapeutes, s.d)<sup>55</sup>. Il est possible de reprendre la figure n° (Programme d'entraînement aux habilités sociales), afin de reprendre les étapes du programme pour accompagner les détenus dans leur recherche d'emploi. Ses programmes d'éducation visent à développer les compétences nécessaires à la vie quotidienne, à l'emploi et aux relations sociales.

## Conclusion

La période d'incarcération marque un moment de profonds changements dans la vie de celui qui se trouve derrière les barreaux. Soudainement éloigné de tout ce qui lui était familier, il se retrouve entouré d'inconnus et doit apprendre à vivre dans cet environnement hostile et peu accueillant. Privé de toutes libertés, contraint par l'espace et limité dans sa possibilité d'agir, la personne très rapidement va plonger dans un conflit psychique et un

<sup>55</sup> L'ergothérapie dans l'intégration professionnelle. (s. d.). Association Suisse des Ergothérapeutes.  
<https://www.ergotherapie.ch/ergotherapie-fr/en-matiere-d-insertion-professionnelle>



ennuie l'attendent. Bien que l'un des rôles de l'enfermement soit d'éloigner l'individu de la société, la question des conditions d'enfermement demeure un sujet d'intérêt public sur lequel il est important de s'intéresser. D'autant plus que les personnes incarcérées devront réintégrer la société à un moment donné de leur parcours.

Un fort intérêt pour ce public conjugué à une recherche documentaire riche a permis l'émergence de la problématique suivante :

« Les sciences de l'occupation sont-elles une plus-value à l'accompagnement des détenus en France pendant la période d'incarcération en vue d'une réinsertion socio-professionnelle de la personne détenue ? »

Dans un premier temps, nos recherches théoriques nous ont amené à la conclusion que l'enfermement était sources de nombreuses problématiques, telles la privation occupationnelle qui mène à un déséquilibre occupationnel et une perte d'autonomie susceptibles d'avoir des répercussions sur la réinsertion socio-professionnelle. Des initiatives sont déployées en milieu carcéral afin de favoriser, entre autres, l'éducation et la formation professionnelle des individus. Cependant, en raison du manque de places et de ressources, l'accès à ces dispositifs est limité. Cette restriction se retrouve également dans l'accompagnement post-carcéral, où des services tels que les Services pénitentiaires d'insertion et de Probation sont mis en place mais cela reste insuffisant.

Pour confronter la théorie, nous avons réalisé des entretiens se basant sur la méthode de récit de vie avec deux anciens détenus. L'analyse et l'interprétation des résultats ont permis d'apporter une réponse favorable à notre hypothèse. Ainsi, un déséquilibre occupationnel s'opère bel et bien lors de la période d'enfermement et un accompagnement en ergothérapie permettrait à la fois de limiter ses effets et permettrait de faciliter la réinsertion socio-professionnelle.

À cet égard, une interrogation demeure en suspens quant à la faisabilité d'une collaboration avec les professionnels de l'administration pénitentiaire : « **Dans quelle mesure un accompagnement ergothérapeutique en collaboration le personnel pénitentiaire permet-il de faciliter la réinsertion socio-professionnelle des détenus ?** »



## BIBLIOGRAPHIE

- Apte, A., Kielhofner, G., Paul-Ward, A., & Braveman, B. (2005). Therapists' and clients' perceptions of the occupational performance history interview. *Occupational therapy in health care*, 19(1-2), 173–192. [https://doi.org/10.1080/J003v19n01\\_13](https://doi.org/10.1080/J003v19n01_13)
- Barbier, R. (1997). *L'approche transversale, l'écoute sensible en sciences humaines*. Paris : Anthropos.
- CLEMMER D., 1940 (1958), *The Prison Community*, New York, Holt, Rinehart and Winston.
- De Beaurepaire, C. (2012). La vulnérabilité sociale et psychique des détenus et des sortants de prison. *Revue du MAUSS*, 40, 125-146. <https://doi.org/10.3917/rdm.040.0125>
- Derouette, C. & Rullac, S. (2015). Insertion sociale. Dans : Stéphane Rullac éd., *Dictionnaire pratique du travail social* (pp. 239-243). Paris: Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.rulla.2015.01.0239>
- Dulin, A. (2019). *La réinsertion des personnes détenues : l'affaire de tous et toutes*. Cese.
- Fenneteau, H. (2002). *Enquête : entretien et questionnaire*. Paris : Dunod.
- Goffman E., *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux*, op. cit., chapitre 3
- Kaufmann, J.-C., & Singly, F. de. (2007). *L'entretien compréhensif* (2e éd. refondue). A. Colin.
- *L'Activité : l'Outil privilégié de l'ergothérapeute*. (2015). *Ordre des Ergothérapeutes du Québec*. [https://www.oeq.org/DATA/CHRONIQUE/2~v~activite\\_outil\\_privilegie.pdf](https://www.oeq.org/DATA/CHRONIQUE/2~v~activite_outil_privilegie.pdf)
- *L'influence de la prison sur le détenu* Pages 15-33 DOI : 10.4000/books.pum.10032 2018
- LeBel, T. P., & Maruna, S. (2012). *Life on the Outside: Transitioning from Prison to the Community*. In Oxford University Press eBooks. <https://doi.org/10.1093/oxfordhb/9780199730148.013.0027>
- Legrand, M. (1993). *L'approche biographique. Théorie, clinique*. Paris : Éditions Presses Internationales.



- Meyer, S. (2013). *De l'activité à la participation*. De Boeck Supérieur.
- Morel-Bracq, M. C. (2017). *Les modèles conceptuels en ergothérapie : Introduction aux concepts fondamentaux (2e ed.)* De Boeck Supérieur
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris : Armand Colin.
- Pierce, D. (2001). Occupation by Design : Dimensions, Therapeutic Power and Creative Process. *American Journal of Occupational Therapy*, 55, 3, 249- 259.
- Ricordeau, G. (2019). « Faire son temps » et « attendre » : temporalités carcérales et temps vécu dedans et dehors. *Criminologie*, 52(1), 57–72. <https://doi.org/10.7202/1059539ar>
- Riou, G. & Le Roux, F. (2017). L'hospitalisation en psychiatrie : de la privation occupationnelle au soin. *VST - Vie sociale et traitements*, 135, 104-110. <https://doi.org/10.3917/vst.135.0104>
- Rondeau, K., Paillé, P., & Bédard, E. (2023). The making of a step-by-step interview guide for qualitative research. *Recherches Qualitatives*, 42(1), 5. <https://doi.org/10.7202/1100242ar>
- Wheeler, S. (1961). Socialization in correctional communities. *American Sociological Review*., 26 (5), pages 697-712
- Whiteford, G. (2000). Occupational Deprivation : Global Challenge in the New Millennium. *British Journal of Occupational Therapy*, 63(5), 200-204. <https://doi.org/10.1177/030802260006300503>



## SITOGRAPHIE

- adsp n° 104 - Santé des personnes sous main de justice. (s. d.). <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/Adsp?clef=161>
- Arrêt concernant la France. (n.d.). ECHR. <https://www.echr.coe.int/fr/w/judgment-concerning-france-4>
- Centre de référence du MOH. (2016). Modèle de l'occupation humaine. Université Laval.
- Conseiller pénitentiaire d'insertion et probation | ENAP. (n.d.). <https://www.enap.justice.fr/conseiller-penitentiaire-dinsertion-et-probation>
- Définition - Milieu ouvert (justice) | Insee. (n.d.). Définition - Milieu ouvert (justice) | Insee. (n.d.). <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1440>
- Définition - Service pénitentiaire d'insertion et de probation / SPIP | Insee. (s.d.). <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1770>
- Diplôme d'état d'ergothérapeute référentiel de compétences. (s. D.). Dans *ministère du travail, de la Solidarité et de la fonction publique ministère de la santé et des sports*. <https://ife.chu-rouen.fr/wp-content/uploads/sites/35/2016/12/Referentiel-de-competences-DEE.pdf>
- EISENSTADT, S. N. (n.d.). ASSIMILATION SOCIALE. Encyclopædia Universalis. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/assimilation-sociale>
- Évaluation unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA) pour les personnes détenues. (2023, May 31). Ministère De La Justice. <https://www.justice.gouv.fr/evaluation-unites-hospitalieres-specialement-amenagees-uhsa-personnes-detenues>
- L'ergothérapie dans l'intégration professionnelle. (s. d.). Association Suisse des Ergothérapeutes. <https://www.ergotherapie.ch/ergotherapie-fr/en-matiere-d-insertion-professionnelle>



- Le règlement général sur la protection des données - RGPD. (s. d.). CNIL. <https://www.cnil.fr/fr/reglement-europeen-protection-donnees>
- Légifrance (2004) Décret N° 95-1000 1995-09-06 art. 36 du 08 Septembre 1995 portant code de déontologie médicale - Légifrance. Légifrance. <https://www.legifrance.gouv.fr>
- Légifrance (2012), LOI n° 2012-300 du 5 mars 2012 relative aux recherches impliquant la personne humaine <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025441587>
- Les conditions carcérales dans les États membres : normes européennes et bonnes pratiques sélectionnées. (2015). European Parliament. [https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/583113/IPOL\\_BRI\(2017\)583113\\_FR.pdf](https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2017/583113/IPOL_BRI(2017)583113_FR.pdf)
- Milot, J. (s. d.). Échantillonnage boule de neige. Mathema-TIC. [https://mathematic.moodle.declic.qc.ca/pluginfile.php/3164/mod\\_resource/content/1/%C3%89chantillonnage%20boule%20de%20neige.pdf](https://mathematic.moodle.declic.qc.ca/pluginfile.php/3164/mod_resource/content/1/%C3%89chantillonnage%20boule%20de%20neige.pdf)
- Observatoire International des Prisons. (2014). Le choc de la libération. oip.org. <https://oip.org/analyse/le-choc-de-la-liberation/>
- Observatoire International des Prisons. (2020). Les prisonniers restent-ils enfermés toute la journée dans leur cellule ? <https://oip.org/en-bref/les-prisonniers-restent-ils-enfermes-toute-la-journee-dans-leur-cellule/>
- Observatoire International des Prisons. (2022). Prison et pauvreté, un « cercle vicieux ». oip.org. <https://oip.org/analyse/prison-et-pauvrete-un-cercle-vicieux/>
- Observatoire International des Prisons. (s. d.). Education. oip.org. <https://oip.org/decrypter/thematiques/droits-sociaux-et-economiques/education/>
- Ravaka. (2023). Les métiers interdits avec un casier judiciaire. Casier-judiciaire. <https://www.casier-judiciaire.org/actualites/les-metiers-interdits-avec-un-casier->
- Statista. (2023). Nombre de personnes incarcérées en prison en France 2010-2023. <https://fr.statista.com/statistiques/587362/nombre-detenus-prevenus-france>
- Statistiques mensuelles de la population détenue et écrouée. (2023, September 28). Ministère De La Justice. <https://www.justice.gouv.fr/statistiques-mensuelles-population-detenu-ecrouee-11>



- TCha, J. /. A. /. (2023, May 22). Le centre de détention du Port bloqué pour dénoncer la surpopulation carcérale et les transferts depuis Mayotte. Réunion La 1ère. <https://la1ere.francetvinfo.fr/reunion/port/le-centre-de-detention-du-port-bloque-pour-denoncer-la-surpopulation-carcerale-et-les-transferts-depuis-mayotte-1398034.html>











## ANNEXE

### ANNEXE 1 : enquête exploratoire

#### Questionnaire pour les anciens détenus.

Etudiante en troisième année d'ergothérapie, je m'appelle Calteau Océane. Je réalise mon mémoire sur la réinsertion sociale et/ou professionnelle d'un détenant après une période d'incarcération. Actuellement au stade de l'enquête exploratoire, je cherche à orienter mon mémoire en identifiant les besoins des détenus. Je m'interroge sur le rôle que l'ergothérapeute peut avoir dans ce processus et comment il pourrait accompagner les personnes pendant la période d'incarcération. Pour information, ce questionnaire restera anonyme et ne me servira que pour mon enquête exploratoire, votre implication me sera d'une grande aide pour l'aboutissement de mes études.

Mon adresse mail: [oceanecalteau@outlook.fr](mailto:oceanecalteau@outlook.fr)

1. Adresse e-mail \*

---

2. 1) Comment vous vous appelez ?

---

3. 2) Quel âge avez-vous ?

---

4. 3) Quand date votre dernière incarcération ?

5. 4) Combien de temps a duré cette incarcération ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Entre 1 et 6 mois  
 Entre 6 mois et 2 ans  
 Plus

6. 5) Est-ce que c'était votre première incarcération ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Oui  
 Non

7. 6) Quelle était votre routine en prison ?

Partant du matin en vous réveillant, au soir en allant vous coucher.

---

---

---

---

---

8. 7) Étiez-vous satisfait de cette routine ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Oui  
 Non  
 Pas vraiment



10/11/2023 09:20

Questionnaire pour les anciens détenus.

9. 8) Pouvez-vous expliciter les raisons pour lesquelles cette routine vous satisfaisait et/ou au contraire ne vous convenait pas ?

*Par exemple:*

- Non car régulé par des règles de l'institution
- Oui car je pouvais faire des activités variées
- Pas vraiment car cela était différent de ma routine habituelle...

---

---

---

---

---

10. 9) Quelle est votre routine à l'heure actuelle ?

---

---

---

---

---

11. 10) Cette routine vous plaît-elle ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Oui
- Non
- Pas vraiment

13. 12) Quelles étaient les activités disponibles en prison ?

---

14. 13) Étiez-vous satisfait du temps dédié pour ces activités ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Oui
- Non
- Pas vraiment

15. 14) Étiez-vous satisfait des activités proposées ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Oui
- Non
- Pas vraiment

16. 15) Avez-vous une activité professionnelle ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Oui
- Non

17. 16) Étiez-vous accompagné après votre incarcération dans la recherche d'emploi/de logements ?

*Plusieurs réponses possibles.*



17. 16) Êtes-vous accompagné après votre installation dans la recherche d'emploi/de logements ?

Plusieurs réponses possibles.

- Oui pour le logement
- Non pour le logement
- Oui pour l'emploi
- Non pour l'emploi
- Si oui, par qui?

[https://docs.google.com/forms/d/1pBfmdXrhY4Uhx4eFwW3hpSGkVliqI2ZzO-\\_XGjY/edit](https://docs.google.com/forms/d/1pBfmdXrhY4Uhx4eFwW3hpSGkVliqI2ZzO-_XGjY/edit)

4/8

16/10/2023 00:25

Questionnaire pour les anciens détenus.

18. 17) Selon vous, le fait d'être un ancien détenu est un obstacle à la recherche d'un emploi/logement ?

---

---

---

---

---

21. 20) Êtes-vous satisfait du temps accordé pour maintenir ce contact avec vos proches ?

Plusieurs réponses possibles.

- Oui totalement
- Non pas du tout
- Je ne sais pas

[https://docs.google.com/forms/d/1pBfmdXrhY4Uhx4eFwW3hpSGkVliqI2ZzO-\\_XGjY/edit](https://docs.google.com/forms/d/1pBfmdXrhY4Uhx4eFwW3hpSGkVliqI2ZzO-_XGjY/edit)

5/8

16/10/2023 00:25

Questionnaire pour les anciens détenus.

22. 21) Combien étiez-vous dans votre cellule ?

Plusieurs réponses possibles.

- Seule
- 1 à 2 personnes
- 3 voir plus

23. 22) Comment vous avez vécu le partage de votre cellule ?



\_\_\_\_\_

24. 23) Comment vous vous sentiez en prison ? Quels étaient vos ressentis

Par exemple: J'étais sur mes gardes/j'avais peur à cause de...

Je me sentais bien et pas seul etc.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

25. 24) Connaissez-vous le métier d'ergothérapeute ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Oui  
 Non

26. 25) Si oui, pourriez vous me dire en quelques mots en quoi ce métier consiste ?

\_\_\_\_\_



## Questionnaire pour la maison d'arrêt de Saint Pierre et le centre de détention du Port.

Etudiante en troisième d'ergothérapie, je réalise mon mémoire sur la réinsertion sociale et/ou professionnelle d'un détenu après une période d'incarcération. Je m'interroge sur le rôle que l'ergothérapeute peut avoir dans ce processus et comment il pourrait accompagner les personnes pendant la période d'incarcération. Actuellement au stade de l'enquête exploratoire, je cherche sur le terrain des besoins sur lesquels m'axer pour orienter mon mémoire.

1. 1) Quel est l'établissement pénitencier dans lequel vous travaillez ?

\_\_\_\_\_

2. 2) Quelle est votre profession ?

Plusieurs réponses possibles.

- Directeur pénitencier  
 Surveillant pénitencier

Autre : \_\_\_\_\_

3. 3) Quelle est la capacité d'accueil totale des détenus au sein de ce centre pénitencier ?

\_\_\_\_\_

4. 4) Votre établissement comporte combien de cellules au total ?

\_\_\_\_\_

5. 5) Combien de détenus à l'heure actuelle occupent les lieux ?

\_\_\_\_\_

104 104/2024 104/24

Questionnaire pour la maison d'arrêt de Saint Pierre et le centre de détention du Port.

6. 6) Quels sont vos ressentis en tant que professionnels travaillant en milieu pénitencier face à la surpopulation carcérale ? (Ne répondre à cette question que si surpopulation il y a)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

7. 7) Avez-vous un rôle à jouer dans la préparation de la sortie du détenu afin de faciliter sa réinsertion socio-professionnelle ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



8. 8) Avez-vous reçu une formation dans l'accompagnement de la réinsertion des personnes détenues ?

---

---

---

---

---

9. 9) Pensez-vous que l'accompagnement des détenus pendant leur période d'incarcération ainsi qu'après l'incarcération en vue d'une réinsertion sociale et/ou professionnelle est suffisante ?

---

---

---

---

---

<https://docs.google.com/forms/d/1Yeeu9yOQpOJgDMAk2pRYXf4thqfWwV7taTfNMM/edit>

25

10. 10) Comment s'organise la vie des prisonniers au sein de la prison ?  
Par exemple une journée type: comment s'organise les réveils, les repas, les visites, la douche, les activités...

---

---

---

---

---

11. 11) Quelles activités (loisirs, sport, art...) sont proposées ?

---



12. 12) Est-ce que tout le monde peut y participer ? (du moins dans tout ceux qui font la demande de participer)

*Plusieurs réponses possibles.*

- Oui, le nombre de places est suffisant par rapport au nombre de demandes  
 Non, la demande est trop élevée par rapport aux nombres de places disponibles

13. 13) Qui sont les personnes qui réalisent ces activités avec les détenus ?

\_\_\_\_\_

14. 14) Par qui les soins au sein de l'établissement sont dispensés ?

\_\_\_\_\_

15. 15) L'accès aux soins est-il facilité en prison ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- L'accès aux soins est rendu difficile en prison  
 Des dispositifs sont mis en place pour favoriser l'accès aux soins en prison

16. 16) Concernant les soins spécifiques ? (suivi de maladie chronique, rééducation, les spécialités en médecine comme la gynécologie par exemple).

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

17. 17) Connaissez-vous le taux de récurrence de ces dernières années ?

*(Vous n'êtes pas obligés de répondre avec des chiffres, exemple de réponses : j'observe une augmentation de la récurrence depuis un certains temps)*

\_\_\_\_\_

18. 18) Comment percevez-vous les objectifs d'une incarcération ?

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

19. 19) Connaissez-vous le métier d'ergothérapeute ?

*Plusieurs réponses possibles.*

- Non  
 Oui



20. 20) Si oui pourriez-vous me dire en quoi ce métier consiste ?

---

---

---

---

---

21. 21) Dans votre entourage, connaissez-vous des personnes travaillant en milieu pénitencier/ dans la réinsertion sociale des détenus qui seraient d'accord de répondre au questionnaire ?

*Plusieurs réponses possibles.*

Oui

Non

Autre : \_\_\_\_\_

22. 22) Si oui, pourriez vous me donner ses coordonnées afin que je puisse entrer en communication avec cette personne ?

---

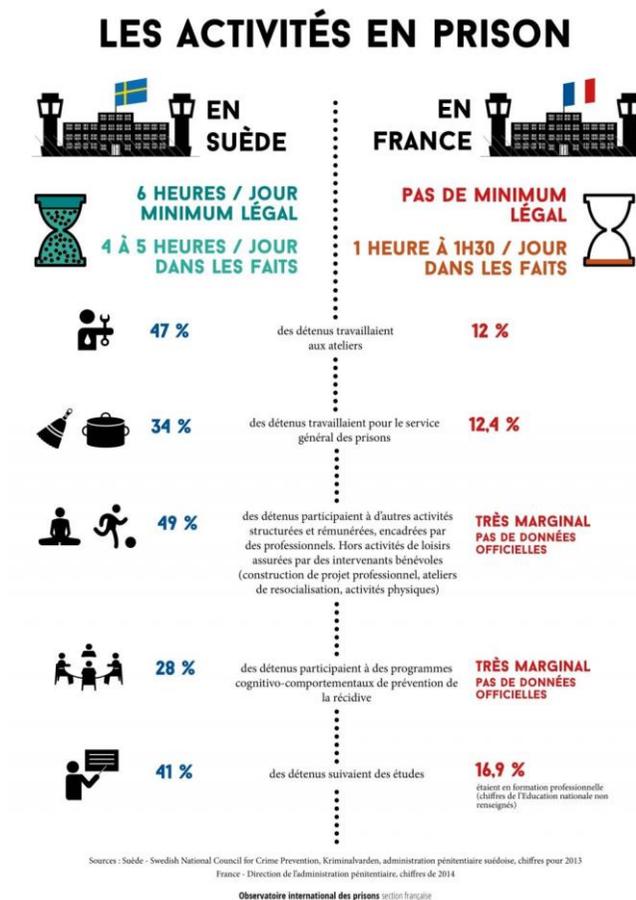
23. Je vous remercie du temps accordé à mon questionnaire, avez-vous des questions auxquelles je pourrais répondre ?

---

---



## ANNEXE 2 : Affiche récapitulative des activités en prison (en Suède et en France)<sup>56</sup>



<sup>56</sup> Observatoire International des Prisons. (n.d.). Les prisonniers restent-ils enfermés toute la journée dans leur cellule ? <https://oip.org/en-bref/les-prisonniers-restent-ils-enfermes-toute-la-journee-dans-leur-cellule/>



### ANNEXE 3 : Structuration du récit de vie avec inspiration de l'entretien de l'OPHI-II

Thématiques abordées	Objectifs	Questions	Relances	Réponses attendues
Présentation du bénéficiaire	Création d'un lien de confiance  Présentation de l'entretien à suivre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment vous vous sentez ?</li> <li>- Pour que je puisse retranscrire, je dois enregistrer, cela vous pose problème ?</li> <li>- Vous sentez-vous prêt à démarrer ?</li> </ul>	Laisser les pauses de silence quand il y en a  Expliquer le caractère légal auquel nous sommes soumis	
	Présentation de l'interrogé	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvez-vous me parler un peu de vous ?</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Comment vous vous appelez ?               <ol style="list-style-type: none"> <li>a. Quel âge vous avez ?</li> <li>b. Comment vous vous définirez ?</li> </ol> </li> </ol>	Recueillir des informations d'ordre administratifs, s'assurer de l'identité de notre interlocuteur
	Connaître le parcours d'incarcération.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pouvez-vous me parler de votre expérience en prison ?</li> <li>- Que vous évoque cet épisode votre vie ?</li> <li>- Quelle votre situation familiale ?</li> <li>- Qu'est-ce que vous évoque le rôle de prisonnier ?</li> </ul>	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. De quand date votre dernière incarcération ?</li> <li>3. Combien de temps avez-vous passé derrière les barreaux ?</li> <li>4. Quels sont vos ressentis en évoquant cette épisode ?</li> <li>5. Etiez vous satisfait de l'environnement en prison ?</li> </ol>	<ol style="list-style-type: none"> <li>10. Expérience de la prison lui a été favorable à la compréhension de sa peine ? (CF : 1.2. Rôle de l'enfermement), vécu comme une punition ? <b>11/12/13/14.</b> (CF : 1.4.2. Rôles occupationnels)</li> </ol>



			<p>6. Vous sentez-vous en sécurité en prison ?</p> <p>7. Selon vous, que retirez-vous principalement de cet expérience qu'est la prison ?</p> <p>8. Etes-vous marié ? en concubinage ?</p> <p>9. Avez-vous des enfants ? (Si oui, qu'est-ce que ce rôle implique ? importance de ce rôle...)</p> <p>10. L'entrée en prison a eu un impact sur votre rôle de père/époux... ?</p> <p>11. Comment décririez-vous le rôle d'ancien détenu que vous avez assumé dans le passé ? Qu'est-ce que cela impliquait d'être prisonnier ?</p>	
Routine occupationnelle	Connaître la routine occupationnelle	- Parlez-moi de votre routine pendant l'incarcération et de votre routine actuelle.	<p>12. Décrivez une journée typique/ordinaire de semaine.</p> <p>13. Le week-end est-il différent ?</p> <p>14. Est-ce que cette routine vous convient ?          -[si oui] Qu'est-ce qui vous plaît dans votre routine ?          -[si non] Qu'est-ce qui vous déplaît dans votre routine ?</p> <p>15. En quoi votre routine était-elle</p>	<p>15/16/17. Routine occupationnelle actuelle</p> <p>18. Routine institutionnelle ?</p> <p>19. Peut-il donner des éléments de différences qui influencent ses deux routines.</p>



			différente quand vous étiez en prison ? 16. Comment compareriez- ces routines ?	
Milieu occupationnel	Connaître le milieu occupationnel (environnement humain et matériel)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parlez-moi de l'endroit où vous vivez.</li> <li>- Quel ressenti vous vient à l'évocation de votre environnement ?</li> <li>- Quel ressenti vous vient à l'évocation de votre environnement en prison ?</li> <li>- Parlez-moi de votre environnement social.</li> <li>- A quel point votre environnement a participé à votre réinsertion ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>17. Parlez-moi de l'endroit où vous vivez. (Maison/appartement, quartier etc...)</li> <li>18. Avez-vous tout ce dont vous avez besoin pour faire ce que vous voulez ?</li> <li>19. Aimez-vous cet environnement ?</li> <li>20. Vous arrive-t-il de vous ennuyer ?</li> <li>21. Vous sentez-vous en sécurité dans cette environnement ?</li> <li>22. Vous sentez-vous en sécurité en prison ?</li> <li>23. En quoi ce nouvel environnement est différent de la prison ?</li> <li>24. Etiez vous satisfait de l'environnement en prison ?</li> <li>25. Qui sont les personnes importantes dans votre vie ?</li> <li>26. Quelles sont vos tâches/responsabilités dans la famille ? (si la famille a été évoquée)</li> <li>27. Si vous avez besoin d'aide, pouvez-vous compter sur votre famille/amis pour vous</li> </ul>	



			<p>donner un coup de main ?</p> <p><b>28.</b> Cet environnement (à la fois humain et matériel) vous a-t-il aidé à retrouver un stabilité après l'incarcération ?</p>	
Rôle occupationnel	<p>Connaître rôle productif principal (si la personne travaille)</p>	<p>Parlez-moi de votre parcours professionnel.</p>	<p><b>29.</b> Travaillez-vous actuellement ?</p> <p><b>30.</b> Aviez-vous une activité avant votre incarcération ?</p> <p><b>31.</b> Comment avez-vous été amené à travailler dans ce domaine ?</p> <p><b>32.</b> Comment s'est passé la recherche d'emploi après l'incarcération ? avez-vous trouvé du travail directement ?</p> <p><b>33.</b> Quelles sont vos tâches principales ?</p> <p><b>34.</b> Quel place occupe votre emploi dans votre routine ? en terme horaire et en termes d'importance.</p> <p>Si pas d'activités professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comment vous occupez vos journées ?</li> <li>- Quelles sont vos sources de revenus</li> <li>- Est-ce un choix de votre part de ne pas travailler</li> <li>- Comment s'est passé la recherche d'emploi après l'incarcération ?</li> </ul>	<p><b>29/30/31/32.</b> Constaté une influence de l'incarcération sur l'emploi avant et après incarcération (a-t-il gardé le même poste ? activité professionnelle signifiante → qui fait sens avec ses aspirations, ce qu'il aime ou significative → activité choisie par « dépit », animé par un besoin de travailler.</p>



Loisirs	Prendre connaissance des loisirs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels sont vos loisirs dans votre vie quotidienne ?</li> <li>- Quel fréquence accordez-vous à vos activités plaisirs ?</li> <li>- Y-a-t-il des activités de loisirs que vous faisiez avant l'incarcération que vous ne faites plus depuis votre libération ?</li> <li>- Avez-vous des projets ?</li> </ul>	<p>35. Que faites-vous principalement pour vous divertir et vous détendre ?</p> <p>36. Avec qui partagez-vous vos loisirs ?</p> <p>37. Qu'est ce qui est vraiment important pour vous au quotidien ?</p> <p>38. Arrivez-vous à faire ce que vous considérez comme vraiment important au quotidien ?</p> <p>39. Etes-vous satisfait de cela ?</p> <p>40. Vous arrive-t-il de vous fixer des buts personnels, des plans pour l'avenir ? Lesquels ?</p>	<p>35/36/37/38 : investigations des activités loisirs</p> <p>Ce que je cherche à savoir, c'est comment la personne répartit son temps entre les loisirs, les activités productives etc. voir s'il y a un déséquilibre.</p> <p>39 : la notion de satisfaction intervient dans la notion d'équilibre (cf. I.5.2 : La privation occupationnelle).</p> <p>40 : (cf. I.5 : La perte d'autonomie), l'ancien détenu arrive-t-il à se projeter dans l'avenir en se fixant des buts et des objectifs. Sa réponse sera comparée à la réponse de la qu.45.</p>
Choix occupationnels	Faire l'état des lieux des activités proposées en prison	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quels étaient vos loisirs durant l'incarcération ?</li> <li>- Quelle fréquence accordiez-vous à vos activités plaisirs durant l'incarcération ?</li> </ul>	<p>41. Quelles activités étaient proposées en prison ?</p> <p>42. Que faisiez-vous pour vous divertir et vous détendre en prison ?</p> <p>43. Etiez-vous satisfait de cela ?</p> <p>44. En prison aviez-vous le sentiment d'avoir suffisamment de temps pour ce que vous trouvez agréable ?</p> <p>- Si oui, aviez-vous des temps libres, que faisiez-vous pour le</p>	<p>41 : investigation des activités proposées en prison</p> <p>42/43/ 44 : investigation des activités loisirs pendant la période d'incarcération.</p> <p>45 : (cf. I.5 : La perte d'autonomie), l'ancien détenu arrive-t-il à se projeter dans l'avenir en se fixant des buts et des objectifs. Sa réponse sera comparée à la réponse de la qu.40.</p>



			plaisir ? - Si non, Selon vous pourquoi n'avez-vous pas le temps ?  45. En prison, aviez-vous des projets ?	
Evènements critiques de la vie	Connaissances des évènements critiques de la vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Parlez-moi de votre incarcération.</li> <li>- Parlez moi de votre sortie.</li> <li>- Comment vous vivez le fait d'avoir été incarcéré ?</li> </ul>	46. Les raisons de l'incarcération 47. Comment la situation a-t-elle changé pour vous depuis votre sortie ? 48. Le contexte de l'incarcération a-t-il influencé la manière dont vous avez géré votre sortie de prison ? 49. Quelle a été pour vous la meilleure période de votre vie ? 50. Quelle a été pour vous la plus mauvaise période de votre vie ? 51. Que considérez-vous comme votre plus grand échec dans la vie ? 52. Que considérez-vous comme votre plus grande réussite dans la vie ? 53. Selon vous quel est le plus grand défi auquel vous faites face actuellement depuis votre libération ? 54. Si vous pouviez orienter votre avenir comme vous le vouliez, que feriez-vous ?	



#### ANNEXE 4 : Grille de cotation de l'OPHI-II

<b>Nomme un style de vie souhaité</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Extrêmement engagé dans son mode de vie actuel. <input type="checkbox"/> A des convictions profondes sur la façon de vivre. <input type="checkbox"/> Identifie une forte préférence en ce qui concerne son futur mode de vie. <input type="checkbox"/> Identifie une ou plusieurs occupations très significatives. <input type="checkbox"/> A une idée claire de ses priorités pour gérer / occuper son temps.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Identifie le mode de vie qu'il désire avec quelques craintes ou insatisfactions. <input type="checkbox"/> A une bonne idée de ses priorités pour gérer / occuper son temps. <input type="checkbox"/> Identifie une ou plusieurs occupations qui sont assez importantes et significatives. <input type="checkbox"/> Généralement heureux de son mode de vie actuel.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> Difficultés à identifier le mode de vie qu'il désire dans le futur. <input type="checkbox"/> Beaucoup de craintes ou d'insatisfactions par rapport à son mode de vie actuel. <input type="checkbox"/> Difficulté à identifier comment gérer / occuper son temps. <input type="checkbox"/> Difficulté à identifier les occupations significatives courantes / perte d'enthousiasme pour celles-ci.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Extrêmement malheureux de son mode de vie actuel / de ses routines. <input type="checkbox"/> Ne peut identifier un futur mode de vie significatif. <input type="checkbox"/> Ne peut identifier des occupations stimulantes / satisfaisantes. <input type="checkbox"/> Ne peut envisager comment gérer / occuper son temps.	
<b>Item</b>	<b>Critère</b>	<b>Commentaires</b>	
<b>A des buts et des projets personnels</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Ses buts / projets personnels représentent un défi, demandent ou exigent un effort. <input type="checkbox"/> Il est enthousiaste / stimulé par rapport à ses objectifs futurs / projets personnels.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Ses objectifs / projets personnels conviennent à ses forces / ses limites. <input type="checkbox"/> Suffisamment motivé face au futur pour surmonter ses craintes et relever les défis <input type="checkbox"/> Motivé à travailler à ses buts / projets personnels.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> Ses buts / projets sont en-deçà ou au-dessus de ses capacités. <input type="checkbox"/> Pas très motivé à travailler sur ses buts/ projets personnels. <input type="checkbox"/> Difficulté à penser à ses buts / ses projets personnels / son avenir. <input type="checkbox"/> Engagement / intérêt / motivation limité (e).	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Incapable d'identifier ses buts / projets personnels. <input type="checkbox"/> Ses buts / projets personnels visés sont irréalistes étant donné les habiletés présentes. <input type="checkbox"/> Ses buts n'ont peu ou pas de relations avec ses forces et ses limites. <input type="checkbox"/> Il manque d'engagement ou de motivation par rapport à son avenir. <input type="checkbox"/> Il n'est pas motivé en raison de buts / projets personnels contradictoires / démesurés.	
<b>Nomme un style de vie souhaité</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Extrêmement engagé dans son mode de vie actuel. <input type="checkbox"/> A des convictions profondes sur la façon de vivre. <input type="checkbox"/> Identifie une forte préférence en ce qui concerne son futur mode de vie. <input type="checkbox"/> Identifie une ou plusieurs occupations très significatives. <input type="checkbox"/> A une idée claire de ses priorités pour gérer / occuper son temps.	



Évalue ses capacités et ses limites à leur juste valeur	4	<input type="checkbox"/> Reconnaît / accepte volontiers ses limites tout en mettant l'accent sur ses points forts. <input type="checkbox"/> Reconnaît volontiers comment ses capacités peuvent compenser ses limites. <input type="checkbox"/> Estime ses capacités de façon réaliste, en choisissant les occupations appropriées / en faisant les efforts requis.	
	3	<input type="checkbox"/> Reconnaît avoir quelques limites. <input type="checkbox"/> Tendance raisonnable à sur ou sous estimer ses habiletés. <input type="checkbox"/> Connaissance adéquate de ses capacités / ses limites pour choisir des occupations appropriées / pour faire l'effort requis.	
	2	<input type="checkbox"/> Sur ou sous estime ses capacités ce qui le conduit à des occupations inappropriées. <input type="checkbox"/> Difficulté à reconnaître / à compenser ses limites par ses capacités.	
	1	<input type="checkbox"/> Ne réussit pas à estimer ses capacités de façon réaliste. <input type="checkbox"/> Incapable de reconnaître / de compenser ses limites par ses capacités.	
<b>ÉCHELLE D'IDENTITÉ OCCUPATIONNELLE (suite)</b>			
<b>Item</b>		<b>Critère</b>	<b>Commentaires</b>
Accepte ses responsabilités	4	<input type="checkbox"/> Accepte une responsabilité raisonnable de ses actions personnelles. <input type="checkbox"/> Recherche / utilise le feed-back pour s'améliorer.	
	3	<input type="checkbox"/> Accepte la responsabilité de la plupart de ses actions personnelles. <input type="checkbox"/> Ne se blâme / ne se critique pas démesurément. <input type="checkbox"/> Peut utiliser le feed-back pour modifier ses stratégies.	
	2	<input type="checkbox"/> Tendance à éviter de prendre la responsabilité de ses actions personnelles. <input type="checkbox"/> Blâme les autres / les circonstances pour ses échecs personnels. <input type="checkbox"/> Se blâme / se critique démesurément. <input type="checkbox"/> Tendance à nier / se sent dépassé par le feed-back	
	1	<input type="checkbox"/> Prend peu ou pas la responsabilité de ses échecs personnels. <input type="checkbox"/> Se déprécie systématiquement. <input type="checkbox"/> Évite/ne peut utiliser le feed-back efficacement <input type="checkbox"/> Utilise systématiquement les autres / les circonstances pour éviter de prendre ses responsabilités	
A des attentes face à des réussites	4	<input type="checkbox"/> Extrêmement confiant dans sa capacité à surmonter les obstacles / les limites / les échecs. <input type="checkbox"/> Recherche les défis. <input type="checkbox"/> Croit fortement à son efficacité personnelle. <input type="checkbox"/> Sensation de mener sa vie. <input type="checkbox"/> Accepte les circonstances hors de son contrôle sans se décourager.	
	3	<input type="checkbox"/> Confiant de surmonter les obstacles / les limites / les échecs. <input type="checkbox"/> Fait face aux défis avec l'espoir de succès. <input type="checkbox"/> S'attend à du succès dans plusieurs domaines. <input type="checkbox"/> A un sentiment d'efficacité personnelle adéquat.	
	2	<input type="checkbox"/> Doute de son habileté à se contrôler / affronter les obstacles / les limites / les échecs. <input type="checkbox"/> Incertain de ses chances de succès. <input type="checkbox"/> Difficulté à demeurer confiant de surmonter les obstacles / les limites / les échecs. <input type="checkbox"/> Facilement découragé quand fait face à un défi.	
	1	<input type="checkbox"/> Vue pessimiste de ses capacités à performer. <input type="checkbox"/> Se sent impuissant. <input type="checkbox"/> Se sent incapable de se contrôler. <input type="checkbox"/> Se sent impuissant à influencer les résultats. <input type="checkbox"/> Abandonne devant les obstacles / les limites / les échecs.	



<b>A déjà trouvé un sens et une satisfaction dans son style de vie (passé)</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Était extrêmement heureux de son mode de vie antérieur. <input type="checkbox"/> Trouvait beaucoup de satisfaction / de sens à sa vie. <input type="checkbox"/> Avait une forte identité occupationnelle.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Était généralement heureux dans ses rôles bien qu'il (elle) voulait changer certaines choses. <input type="checkbox"/> A eu un bon nombre d'expériences occupationnelles significatives / satisfaisantes.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> Était quelque peu malheureux dans ses rôles. <input type="checkbox"/> Avait des difficultés à identifier ses intérêts. <input type="checkbox"/> Avait de la difficulté à trouver satisfaction / sens à sa vie.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Était extrêmement malheureux dans ses rôles / dans son mode de vie. <input type="checkbox"/> Était incapable d'identifier ses intérêts. <input type="checkbox"/> Était incapable de trouver un sens à sa vie.	
<b>Est capable de faire des choix occupationnels (passé)</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> A été engagé / stimulé par le déroulement sa vie. <input type="checkbox"/> A fait d'excellents choix occupationnels par rapport au déroulement de sa vie. <input type="checkbox"/> Ses choix occupationnels antérieurs étaient réalisables.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Était adéquatement motivé par le déroulement de sa vie. <input type="checkbox"/> A fait des choix occupationnels adéquats par rapport au déroulement de sa vie.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> Avait de la difficulté à identifier / à s'engager dans le déroulement de sa vie. <input type="checkbox"/> A fait des choix occupationnels qui ont interféré avec le déroulement de sa vie. <input type="checkbox"/> Le déroulement de sa vie a abouti à des choix occupationnels négatifs.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Le déroulement des événements de sa vie n'était pas motivant (ex. : tragiques, se percevait comme une victime). <input type="checkbox"/> Il était incapable d'envisager le déroulement de sa vie. <input type="checkbox"/> A évité de faire ou a fait de très pauvres choix occupationnels.	

#### ÉCHELLE D'IDENTITÉ OCCUPATIONNELLE (suite)

Item		Critère	Commentaires
<b>A des intérêts</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Est fortement attiré par une ou plusieurs activités qui motivent ses choix. <input type="checkbox"/> Ses intérêts mettent en valeur ses capacités / ses opportunités.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Ses intérêts guident adéquatement ses choix. <input type="checkbox"/> Est attiré par les occupations qui correspondent à ses capacités / ses opportunités.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> Difficulté à identifier ses intérêts. <input type="checkbox"/> Peu attiré par les occupations qui correspondent à ses capacités. <input type="checkbox"/> Ses intérêts ne correspondent pas bien à ses habiletés / à ses opportunités.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Incapable d'identifier des intérêts. <input type="checkbox"/> Ses intérêts ne sont pas en relation avec ses habiletés / à ses opportunités d'engagement.	
<b>S'est déjà perçu comme étant efficace (passé)</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Avait un fort sens de responsabilité personnelle. <input type="checkbox"/> S'attendait à du succès dans les situations comportant un défi.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Se sentait à la hauteur des responsabilités qui lui étaient confiées. <input type="checkbox"/> Espérait du succès dans les situations comportant un défi.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> Se sentait incompetent face aux responsabilités qui lui étaient confiées. <input type="checkbox"/> Devenait découragé quand il faisait face à des situations comportant un défi.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Manquait de sens de responsabilités. <input type="checkbox"/> Se sentait désespéré.	



Admet ses obligations et s'identifie à des rôles	4	<input type="checkbox"/> Se perçoit dans une gamme de rôles. <input type="checkbox"/> A un fort sens d'identité provenant de ses rôles. <input type="checkbox"/> Fortement engagé dans ses rôles.	
	3	<input type="checkbox"/> Se perçoit dans un ou plusieurs rôles. <input type="checkbox"/> Retire une identité adéquate de ses rôles. <input type="checkbox"/> Engagé dans ses rôles.	
	2	<input type="checkbox"/> Difficulté à se percevoir dans un ou plusieurs rôles. <input type="checkbox"/> Peu engagé dans ses rôles. <input type="checkbox"/> Difficulté à identifier les responsabilités liées à ses rôles malgré sa volonté de les assumer. <input type="checkbox"/> Faible identification à ses rôles.	
	1	<input type="checkbox"/> Ne s'identifie à aucun rôle occupationnel. <input type="checkbox"/> S'identifie à un rôle marginal ou déviant. <input type="checkbox"/> Manque d'engagement dans ses rôles.	
A des engagements et des valeurs	4	<input type="checkbox"/> Fort sens de ce qui est important par rapport à ce qui détermine ses choix de vie. <input type="checkbox"/> Ses engagements vont fortement dans le sens de l'orientation de ses buts et objectifs. <input type="checkbox"/> Morale/principes personnels clairs qui lui permettent d'avoir un bon respect de soi.	
	3	<input type="checkbox"/> Identifie quelques valeurs qui influencent ses choix occupationnels. <input type="checkbox"/> Ses engagements vont dans le sens de ses buts et objectifs. <input type="checkbox"/> Morale / principes personnels qui lui permettent d'avoir un respect de soi adéquat.	
	2	<input type="checkbox"/> Valeurs contradictoires limitant ses choix occupationnels. <input type="checkbox"/> Incertain par rapport aux buts et objectifs de sa vie. <input type="checkbox"/> Possède des valeurs non partagées par ses groupes sociaux ou par la société.	
	1	<input type="checkbox"/> Choix occupationnels / engagements absents ou marginaux. <input type="checkbox"/> Ne peut s'investir dans un but ou trouver un but significatif ou une orientation à sa vie. <input type="checkbox"/> Ne peut s'identifier à des groupes / des valeurs sociales. <input type="checkbox"/> A des valeurs en désaccord / marginales par rapport aux groupes sociaux / la société.	



Item		Critère	Commentaires
A déjà assumé des rôles (passé)	4	<input type="checkbox"/> A géré avec compétence, tout au long de son développement, des rôles appropriés. <input type="checkbox"/> A été capable d'équilibrer les multiples exigences de ses rôles.	
	3	<input type="checkbox"/> A généralement maintenu, tout au long de son développement, des rôles appropriés. <input type="checkbox"/> A généralement été capable d'équilibrer les multiples exigences de ses rôles.	
	2	<input type="checkbox"/> Avait de la difficulté à équilibrer les exigences de ses rôles. <input type="checkbox"/> A eu des périodes où ses rôles ont été difficiles à assumer. <input type="checkbox"/> A eu des rendements variables / incohérents par rapport à ses rôles. <input type="checkbox"/> Il y avait conflit entre ses rôles.	
	1	<input type="checkbox"/> A eu d'importants échecs dans un ou plusieurs de ses rôles principaux. <input type="checkbox"/> Les rôles étaient absents. <input type="checkbox"/> Avait des difficultés importantes dans plusieurs / tous ses rôles.	
A déjà maintenu une routine (passé)	4	<input type="checkbox"/> A gardé une routine très organisée en fonction de ses étapes de développement / ses objectifs. <input type="checkbox"/> A maintenu un horaire quotidien très satisfaisant / productif.	
	3	<input type="checkbox"/> A généralement maintenu un horaire quotidien satisfaisant / productif. <input type="checkbox"/> A généralement gardé une routine appropriée en fonction de ses étapes de développement / ses objectifs.	
	2	<input type="checkbox"/> Avait un horaire quotidien irrégulier. <input type="checkbox"/> Avait une routine insuffisamment organisée en fonction de ses étapes de développement / ses objectifs <input type="checkbox"/> A eu des périodes de désorganisation significative dans sa vie quotidienne.	
Cultive des champs d'intérêts	4	<input type="checkbox"/> S'implique avec satisfaction / passion dans un ou plusieurs intérêts. <input type="checkbox"/> S'implique facilement dans de nouveaux intérêts et y trouve du plaisir.	
	3	<input type="checkbox"/> Prend régulièrement part à ses intérêts avec une satisfaction suffisante. <input type="checkbox"/> Généralement capable de prendre part à de nouveaux intérêts et d'y trouver du plaisir.	
	2	<input type="checkbox"/> Prend part de façon irrégulière à ses intérêts. <input type="checkbox"/> Quelques difficultés à trouver du temps / énergie pour prendre part à des intérêts significatifs. <input type="checkbox"/> La maladie interrompt / réduit sa participation à des intérêts antérieurs. <input type="checkbox"/> Difficulté à découvrir de nouveaux intérêts / à adapter ses intérêts / à trouver de la satisfaction dans de nouveaux intérêts.	
	1	<input type="checkbox"/> Aucune ou faible participation à des intérêts. <input type="checkbox"/> Peu ou pas d'énergie / de temps pour prendre part à ses intérêts <input type="checkbox"/> Maladie / traumatisme interfère fortement ou empêche de prendre part aux intérêts antérieurs. <input type="checkbox"/> Complètement incapable d'essayer / de s'adapter à de nouveaux intérêts.	



<b>Organise son temps pour s'acquitter de ses responsabilités</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Routine bien organisée qui respecte ses objectifs / responsabilités. <input type="checkbox"/> Modifie facilement sa routine de façon créative pour faire face aux changements de circonstances / de responsabilités. <input type="checkbox"/> Routine démontre de très bonnes stratégies d'adaptation.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Routine compatible avec l'accomplissement de la plupart de ses responsabilités / objectifs. <input type="checkbox"/> Généralement capable de modifier sa routine quand des changements sont requis par les circonstances / responsabilités. <input type="checkbox"/> Routine démontre généralement de bonnes stratégies d'adaptation.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> Difficultés importantes dans l'organisation de sa routine pour rencontrer de multiples responsabilités / des circonstances changeantes. <input type="checkbox"/> Trop peu de buts / responsabilités pour avoir besoin d'une routine adaptée. <input type="checkbox"/> Éléments de routine qui impliquent des comportements / stratégies inadaptés.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Routine complètement désorganisée / chaotique. <input type="checkbox"/> Incapable d'organiser sa routine pour réaliser ses soins personnels de base. <input type="checkbox"/> Incapable d'adapter sa routine à de nouvelles circonstances. <input type="checkbox"/> Routine démontrant des comportements très inadaptés comme l'abus de substances / des stratégies d'adaptation négatives.	

Item		Critère	Commentaires
<b>Atteint ses normes personnelles de rendement</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Atteint une performance cohérente avec de fortes attentes / aspirations personnelles.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> À cause de standards personnels élevés <input type="checkbox"/> À cause d'une certaine diminution de capacités           } ... fournit un niveau de performance qui rencontre <u>généralement</u> les attentes.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> À cause de standards personnels excessifs <input type="checkbox"/> À cause d'une diminution significative des capacités           } ...il y a un écart entre la réalisation et les standards attendus, conduisant à un doute de soi.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Difficultés persistantes face à des attentes personnelles complètement irréalistes. <input type="checkbox"/> Perte majeure de ses capacités qui empêche d'atteindre la performance attendue.	

<b>Travaille pour atteindre ses buts</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Maintient des efforts bien ciblés/ fructueux vers ses objectifs à atteindre. <input type="checkbox"/> Atteint régulièrement / dépasse ses objectifs. <input type="checkbox"/> Anticipe comment et quand redéfinir ses objectifs pour atteindre une satisfaction / une productivité optimale.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Fournit régulièrement les efforts pour atteindre ses objectifs. <input type="checkbox"/> Réalise presque tous ses objectifs. <input type="checkbox"/> Capable de réorienter ses objectifs / ses efforts quand les circonstances l'exigent.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> La maladie perturbe / interrompt partiellement l'atteinte de ses objectifs. <input type="checkbox"/> S'éloigne occasionnellement de sa cible / de son engagement à réaliser ses objectifs. <input type="checkbox"/> Les objectifs sont influencés de façon significative par la maladie. <input type="checkbox"/> Fait des progrès irréguliers vers l'atteinte de ses objectifs. <input type="checkbox"/> Persévère quelquefois vers des objectifs irréalistes.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> La maladie / le traumatisme invalident l'atteinte de ses objectifs. <input type="checkbox"/> Incapable de rester centré sur ses objectifs / de faire un effort soutenu pour les réaliser. <input type="checkbox"/> Abandonne ses objectifs. <input type="checkbox"/> Lutte pour atteindre des objectifs irréalistes et souffre ainsi d'échecs chroniques	



Assume les attentes liées à ses rôles	4	<input type="checkbox"/> Excelle à rencontrer ses obligations à travers tous ses rôles. <input type="checkbox"/> Ses obligations / exigences sont compatibles avec un style de vie très productif.	
	3	<input type="checkbox"/> Rencontre généralement les obligations de plusieurs rôles. <input type="checkbox"/> Obligations / exigences de ses rôles généralement suffisantes pour son accomplissement personnel.	
	2	<input type="checkbox"/> Difficultés occasionnelles / croissantes dans la rencontre de ses attentes par rapport à ses rôles (dues à des exigences excessives ou à une diminution de capacités). <input type="checkbox"/> Trop peu d'obligations pour son accomplissement personnel.	
	1	<input type="checkbox"/> Incapable de rencontrer les exigences de ses rôles majeurs. <input type="checkbox"/> Perte complète de ses rôles majeurs due aux déficiences et incapacités. <input type="checkbox"/> Peu / aucune exigence par rapport à des rôles avec faible opportunité d'accomplissement personnel.	

ÉCHELLE DE COMPÉTENCE OCCUPATIONNELLE			
Item		Critère	Commentaires
Maintient un style de vie satisfaisant	4	<input type="checkbox"/> Implication dans tous ses rôles / projets personnels / habitudes rapportant une identité / des expériences très bénéfiques. <input type="checkbox"/> Mode de vie directement lié à des valeurs / des buts importants. <input type="checkbox"/> Vie remplie avec une gamme de rôles / de projets personnels. <input type="checkbox"/> Mode de vie significatif et exprimant fortement une orientation.	
	3	<input type="checkbox"/> Impliqué dans une variété de rôles / projets personnels rapportant satisfaction / identité. <input type="checkbox"/> Mode de vie permettant l'expression de certaines valeurs / buts importants. <input type="checkbox"/> Généralement bon équilibre des rôles / des projets personnels pour meubler sa vie. <input type="checkbox"/> Mode de vie assez significatif et exprimant généralement une orientation.	
	2	<input type="checkbox"/> Difficulté à maintenir et à remplir une gamme de rôles / projets personnels / d'activités. <input type="checkbox"/> Difficulté à meubler sa vie avec des rôles / projets personnels / des activités adéquates. <input type="checkbox"/> Mode de vie rendu stressant par trop de demandes et / ou de priorités. <input type="checkbox"/> Mode de vie plus ou moins significatif / manquant d'orientation claire. <input type="checkbox"/> Incohérence / conflits entre ses rôles / projets personnels / responsabilités.	
	1	<input type="checkbox"/> Submergé par ses responsabilités se rapportant à ses rôles / projets personnels. <input type="checkbox"/> Échecs constants dans ses rôles / projets personnels. <input type="checkbox"/> Absence de rôles / projets personnels / responsabilités pour meubler sa vie. <input type="checkbox"/> Mode de vie non significatif ou ne démontrant aucune orientation.	

4 = exceptionnel ; 3 = approprié ; 2 = quelques difficultés ; 1 = difficultés extrêmes



<b>Groupe social de loisirs</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Les opportunités / attentes d'interaction / de collaboration soutiennent un fonctionnement optimal. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation mettent en valeur le fonctionnement / l'adaptation. <input type="checkbox"/> Les autres louangent les efforts / habiletés / contributions.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Les interactions / la collaboration avec les autres supportent généralement un fonctionnement positif. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation soutiennent le fonctionnement / l'adaptation. <input type="checkbox"/> Les autres reconnaissent les efforts / les habiletés / les contributions.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> De trop petites ou de trop grandes demandes d'interaction ou de collaboration limitent le fonctionnement. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation réduisent le fonctionnement / l'adaptation. <input type="checkbox"/> Les autres ne reconnaissent pas les efforts / habiletés / contributions.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Les interactions / la collaboration n'existent pas / sont impossibles à satisfaire / conflictuelles. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation contribuent à un fonctionnement extrêmement mal adapté. <input type="checkbox"/> Les autres ignorent / dévaluent les efforts / habiletés / contributions. <input type="checkbox"/> Sentiment d'impuissance dans ses propres capacités à influencer les résultats.	

		<input type="checkbox"/> Les autres ignorent / dévaluent les efforts / habiletés / contributions. <input type="checkbox"/> Sentiment d'impuissance dans ses propres capacités à influencer les résultats.	
<b>Groupe social productif (travail...)</b>	<b>4</b>	<input type="checkbox"/> Les opportunités / attentes d'interaction / de collaboration soutiennent un fonctionnement optimal. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation mettent en valeur le fonctionnement / l'adaptation. <input type="checkbox"/> Les autres louangent les efforts / habiletés / contributions.	
	<b>3</b>	<input type="checkbox"/> Les interactions / la collaboration avec les autres supportent généralement un fonctionnement positif. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation soutiennent le fonctionnement / l'adaptation. <input type="checkbox"/> Les autres reconnaissent les efforts / habiletés / contributions.	
	<b>2</b>	<input type="checkbox"/> De trop petites ou de trop grandes demandes d'interaction ou de collaboration limitent le fonctionnement. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation réduisent le fonctionnement / l'adaptation. <input type="checkbox"/> Les autres ne reconnaissent pas les efforts / habiletés / contributions.	
	<b>1</b>	<input type="checkbox"/> Les interactions / la collaboration n'existent pas / sont impossibles à satisfaire / conflictuelles. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation contribuent à un fonctionnement extrêmement mal adapté. <input type="checkbox"/> Les autres ignorent / dévaluent les efforts / habiletés / contributions. <input type="checkbox"/> Sentiment d'impuissance dans ses propres capacités à influencer les résultats.	



ENVIRONNEMENT QUI SOUTIEN LE COMPORTEMENT OCCUPATIONNEL (suite)			
Item	Critère	Commentaires	
Groupe social de la vie familiale	4	<input type="checkbox"/> Les opportunités / attentes d'interaction / de collaboration soutiennent un fonctionnement optimal. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation mettent en valeur le fonctionnement / l'adaptation. <input type="checkbox"/> Les autres louangent les efforts / habiletés / contributions.	
	3	<input type="checkbox"/> Les interactions / la collaboration avec les autres supportent généralement un fonctionnement positif. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation soutiennent le fonctionnement / l'adaptation. <input type="checkbox"/> Les autres reconnaissent les efforts / habiletés / contributions.	
	2	<input type="checkbox"/> De trop petites ou de trop grandes demandes d'interaction ou de collaboration limitent le fonctionnement. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation réduisent le fonctionnement / l'adaptation. <input type="checkbox"/> Les autres ne reconnaissent pas les efforts / habiletés / contributions.	
	1	<input type="checkbox"/> Les interactions / la collaboration n'existent pas / sont impossibles à satisfaire / conflictuelles. <input type="checkbox"/> Le climat affectif et l'organisation contribuent à un fonctionnement extrêmement mal adapté. <input type="checkbox"/> Les autres ignorent / dévaluent les efforts / habiletés / contributions.	
Formes occupationnelles de loisirs	4	<input type="checkbox"/> Physiques <input type="checkbox"/> Cognitifs <input type="checkbox"/> Émotifs <input type="checkbox"/> Le temps / l'effort exigés conviennent très bien à l'énergie / temps disponibles. <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;">             Les exigences / opportunités mettent au défi / stimulent les intérêts et les capacités.           </div>	
	3	<input type="checkbox"/> Physiques <input type="checkbox"/> Cognitifs <input type="checkbox"/> Émotifs <input type="checkbox"/> Le temps / l'effort exigés conviennent généralement à l'énergie / temps disponibles. <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;">             Les exigences / opportunités correspondent généralement aux intérêts et aux capacités.           </div>	
	2	<input type="checkbox"/> Physiques <input type="checkbox"/> Cognitifs <input type="checkbox"/> Émotifs <input type="checkbox"/> Le temps / l'effort exigés conviennent quelque peu l'énergie / temps disponibles. <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;">             Les exigences / opportunités sont quelque peu compatibles avec les intérêts et les capacités.           </div>	
	1	<input type="checkbox"/> Physiques <input type="checkbox"/> Cognitifs <input type="checkbox"/> Émotifs <input type="checkbox"/> Le temps / l'effort requis exigés ne conviennent pas à l'énergie / temps disponibles. <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; margin-top: 5px;">             Les exigences / opportunités sont très incompatibles avec les intérêts et les capacités.           </div>	



ENVIRONNEMENT QUI SOUTIEN LE COMPORTEMENT OCCUPATIONNEL			
Item		Critère	Commentaires
Formes occupationnelles de la vie domestique	4	<input type="checkbox"/> Physiques <input type="checkbox"/> Cognitifs <input type="checkbox"/> Émotifs <input type="checkbox"/> Le temps / l'effort exigés conviennent très bien à l'énergie / temps disponibles.	Les exigences / opportunités mettent au défi / stimulent les intérêts et les capacités.
	3	<input type="checkbox"/> Physiques <input type="checkbox"/> Cognitifs <input type="checkbox"/> Émotifs <input type="checkbox"/> Le temps / l'effort exigés conviennent généralement à l'énergie / temps disponibles.	Les exigences / opportunités correspondent généralement aux intérêts et aux capacités.
	2	<input type="checkbox"/> Physiques <input type="checkbox"/> Cognitifs <input type="checkbox"/> Émotifs <input type="checkbox"/> Le temps / l'effort exigés conviennent quelque peu à l'énergie / temps disponibles.	Les exigences / opportunités sont quelque peu compatibles avec les intérêts et les capacités.
	1	<input type="checkbox"/> Physiques <input type="checkbox"/> Cognitifs <input type="checkbox"/> Émotifs <input type="checkbox"/> Le temps / l'effort exigés ne conviennent pas à l'énergie / temps disponibles.	Les exigences / opportunités sont très incompatibles avec les intérêts et les capacités.
	2	<input type="checkbox"/> Avait des insatisfactions importantes par rapport à son mode de vie. <input type="checkbox"/> Il y avait un manque d'équilibre entre le travail, le repos et les loisirs. <input type="checkbox"/> D'importants échecs ont diminué / entravé ses réalisations. <input type="checkbox"/> Perte des intérêts / des objectifs principaux sans qu'ils aient été remplacés. <input type="checkbox"/> A eu de la difficulté à poursuivre ses objectifs jusqu'au bout.	
	1	<input type="checkbox"/> La maladie / traumatisme ont gêné / empêché de façon importante la poursuite / l'atteinte des objectifs / des intérêts. <input type="checkbox"/> Fort sentiment d'échecs et d'insatisfaction par rapport à son mode de vie. <input type="checkbox"/> D'importants échecs ont causé de l'insatisfaction. <input type="checkbox"/> Avait un pauvre équilibre entre le travail, le repos et les loisirs.	



	2	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Avait un horaire quotidien irrégulier.</li><li><input type="checkbox"/> Avait une routine insuffisamment organisée en fonction de ses étapes de développement / ses objectifs</li><li><input type="checkbox"/> A eu des périodes de désorganisation significative dans sa vie quotidienne.</li></ul>	
	1	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> A eu des difficultés significatives à maintenir une routine.</li><li><input type="checkbox"/> La routine était inadaptée aux étapes de développement / objectifs.</li><li><input type="checkbox"/> A eu un mode de vie chaotique en relation avec ses étapes de développement / objectifs.</li><li><input type="checkbox"/> Était inactif.</li><li><input type="checkbox"/> Avait un mode de vie fortement marginal.</li></ul>	
<b>A déjà éprouvé de la satisfaction (passé)</b>	4	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Les réalisations / l'atteinte des objectifs / son mode de vie antérieur lui ont donné un haut niveau de satisfaction.</li><li><input type="checkbox"/> Avait un bon équilibre entre le travail, le repos et les loisirs.</li></ul>	
	3	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> A rencontré la plupart de ses objectifs de vie importants.</li><li><input type="checkbox"/> Avait généralement un bon équilibre entre le travail, le repos et les loisirs.</li><li><input type="checkbox"/> Son mode de vie était généralement agréable.</li><li><input type="checkbox"/> A généralement maintenu / poursuivi ses objectifs jusqu'au bout.</li></ul>	
	2	<ul style="list-style-type: none"><li><input type="checkbox"/> Avait des insatisfactions importantes par rapport à son mode de vie.</li><li><input type="checkbox"/> Il y avait un manque d'équilibre entre le travail, le repos et les loisirs.</li><li><input type="checkbox"/> D'importants échecs ont diminué / entravé ses réalisations.</li><li><input type="checkbox"/> Perte des intérêts / des objectifs principaux sans qu'ils aient été remplacés.</li><li><input type="checkbox"/> A eu de la difficulté à poursuivre ses objectifs jusqu'au bout.</li></ul>	



ENVIRONNEMENT QUI SOUTIENT LE COMPORTEMENT OCCUPATIONNEL (suite)			
Item		Critère	Commentaires
Espaces physiques, objets et ressources des loisirs	4	<input type="checkbox"/> Complètement accessible <input type="checkbox"/> Sécuritaire (risques minimaux) <input type="checkbox"/> Intimité telle que souhaitée <input type="checkbox"/> Très confortable <input type="checkbox"/> Très stimulant et significatif <input type="checkbox"/> Soutien amplement suffisant	} Environnement et objets
	3	<input type="checkbox"/> Généralement accessible <input type="checkbox"/> Généralement sécuritaire (risques modérés) <input type="checkbox"/> Suffisamment d'intimité <input type="checkbox"/> Suffisamment confortable <input type="checkbox"/> Suffisamment stimulant et significatif <input type="checkbox"/> Soutien adéquat	} Environnement et objets
	2	<input type="checkbox"/> Quelque peu accessible <input type="checkbox"/> Non sécuritaire (risques importants) <input type="checkbox"/> Manque d'intimité <input type="checkbox"/> Quelque peu inconfortable <input type="checkbox"/> Peu stimulant et peu significatif <input type="checkbox"/> Soutien peu adéquat	} Environnement et objets
	1	<input type="checkbox"/> Inaccessible <input type="checkbox"/> Non sécuritaire (risques très élevés) <input type="checkbox"/> Aucune intimité <input type="checkbox"/> Très inconfortable <input type="checkbox"/> Non stimulant et non significatif <input type="checkbox"/> Soutien totalement inadéquat	} Environnement et objets



Espaces physiques, objets et ressources du travail	4	<input type="checkbox"/> Complètement accessible <input type="checkbox"/> Sécuritaire (risques minimaux) <input type="checkbox"/> Intimité telle que souhaitée <input type="checkbox"/> Très confortable <input type="checkbox"/> Très stimulant et significatif <input type="checkbox"/> Soutien amplement suffisant	} Environnement et objets	
	3	<input type="checkbox"/> Généralement accessible <input type="checkbox"/> Généralement sécuritaire (risques modérés) <input type="checkbox"/> Suffisamment d'intimité <input type="checkbox"/> Suffisamment confortable <input type="checkbox"/> Suffisamment stimulant et significatif <input type="checkbox"/> Soutien adéquat	} Environnement et objets	
	2	<input type="checkbox"/> Quelque peu accessible <input type="checkbox"/> Non sécuritaire (risques importants) <input type="checkbox"/> Manque d'intimité <input type="checkbox"/> Quelque peu inconfortable <input type="checkbox"/> Peu stimulant et peu significatif <input type="checkbox"/> Soutien peu adéquat	} Environnement et objets	
	1	<input type="checkbox"/> Inaccessible <input type="checkbox"/> Non sécuritaire (risques très élevés) <input type="checkbox"/> Aucune intimité <input type="checkbox"/> Très inconfortable <input type="checkbox"/> Non stimulant et non significatif <input type="checkbox"/> Soutien totalement inadéquat	} Environnement et objets	



ENVIRONNEMENT QUI SOUTIENT LE COMPORTEMENT OCCUPATIONNEL. (suite)		
Item	Critère	Commentaires
Espaces physiques, objets et ressources de la vie domestique	4 <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Complètement accessible</li> <li><input type="checkbox"/> Sécuritaire (risques minimaux)</li> <li><input type="checkbox"/> Intimité telle que souhaitée</li> <li><input type="checkbox"/> Très confortable</li> <li><input type="checkbox"/> Très stimulant et significatif</li> <li><input type="checkbox"/> Soutien amplement suffisant</li> </ul>	} Environnement et objets
	3 <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Généralement accessible</li> <li><input type="checkbox"/> Généralement sécuritaire (risques modérés)</li> <li><input type="checkbox"/> Suffisamment d'intimité</li> <li><input type="checkbox"/> Suffisamment confortable</li> <li><input type="checkbox"/> Suffisamment stimulant et significatif</li> <li><input type="checkbox"/> Soutien adéquat</li> </ul>	} Environnement et objets
	2 <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Quelque peu accessible</li> <li><input type="checkbox"/> Non sécuritaire (risques importants)</li> <li><input type="checkbox"/> Manque d'intimité</li> <li><input type="checkbox"/> Quelque peu inconfortable</li> <li><input type="checkbox"/> Peu stimulant et peu significatif</li> <li><input type="checkbox"/> Soutien peu adéquat</li> </ul>	} Environnement et objets
	1 <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Inaccessible</li> <li><input type="checkbox"/> Non sécuritaire (risques très élevés)</li> <li><input type="checkbox"/> Aucune intimité</li> <li><input type="checkbox"/> Très inconfortable</li> <li><input type="checkbox"/> Non stimulant et non significatif</li> <li><input type="checkbox"/> Soutien totalement inadéquat</li> </ul>	} Environnement et objets

#### ANNEXE 5 : Retranscription de l'entretien avec Mohamed

- Bonjour, comment allez-vous ?
- Bonjour, je vais bien merci
- Comment est-ce que vous vous appelez ?
- Je m'appelle Mohammed... mais vous pouvez simplement m'appeler Moha
- Ok pas de problème alors, moi c'est Océane. Je peux vous demander votre âge ?
- J'ai 49 ans
- Dites-moi si je me trompe mais à entendre votre accent, vous n'êtes pas d'ici ? (De la Réunion)



- Non je viens de la banlieue parisienne, ça fait vingt ans maintenant que je vis ici, j'ai quitté le béton.
- Pour du béton pour le coup, je plaisante c'est bien différent de la métropole ici
- Non mais quelque part vous avez raison, ça ne fait que construire
- Alors comme je vous l'avais expliqué dans mon message la première fois, je réalise mon mémoire sur la réinsertion socio-professionnelle des anciens détenus après une période d'incarcération et le rôle de l'ergothérapeute dans ce processus. Connaissez-vous ce métier ?
- Oui tout à fait, j'ai été suivi par des ergothérapeutes à la clinique de Pierrefonds
- Ok je vois, vous avez pu découvrir une facette du métier au sein de cette structure, il est vrai que ce mémoire que j'écris offre la possibilité d'une vision différente de cette pratique. Davantage dans le social, au travers de mon étude je cherche à savoir si l'épisode de la prison impacte la sortie de l'ancien détenu sur sa réinsertion et comment en tant qu'ergothérapeute on peut accompagner ses personnes là. C'est une pratique de l'ergothérapie qui est davantage démocratisée dans des pays tels que la Suisse, le Canada etc. En France, la pratique de l'ergothérapie dans les milieux carcéraux sera centrée sur une pratique en psychiatrie. Voilà un peu mon projet.
- Est-ce que le suivi tu comptes le faire depuis la prison ou seulement à la sortie ?
- Dans mon mémoire, l'accompagnement commencerait en prison, les études convergent à dire qu'un accompagnement précoce serait bénéfique afin de diminuer voire d'empêcher des processus tels que la prisonnérification qui est un processus délétère par lequel le prisonnier s'assimile à son environnement ce qui a pour conséquence de l'éloigner de la réalité, des valeurs de l'extérieur et aussi l'emmener vers une perte d'autonomie. Et ensuite de poursuivre un accompagnement à l'extérieur justement pour lui permettre au mieux de s'insérer etc.
- Oui en général une fois sorti de la prison, c'est le SPIP qui nous prend en charge.
- C'est que j'avais lu en effet, du coup vous avez été incarcéré où et combien de temps ?
- A Domenjoud sur St Denis pour une période de 8 mois ferme gratuit.



- C'est noté, alors pour notre entretien d'aujourd'hui je vais vous poser seulement deux questions qui seront volontairement vaste, cela aura pour intérêt de vous laisser la possibilité de vous exprimer librement sans que je vous amène là où je souhaite vous amenez. Sentez vous libre de vous exprimer. La première thématique va tourner autour de l'expérience de la prison et la deuxième autour de votre sortie.
- D'accord
- Alors ma question est la suivante : pouvez-vous me parler de votre expérience en prison ?
- Oulala, l'expérience c'est vachement large ! alors déjà mon expérience quand je suis arrivé, les trois premiers mois ont été difficiles, c'est un peu la période d'adaptation on va dire. Et euh je ne connaissais personne, mais je viens d'un milieu banlieusard donc il y avait des codes qui se sont rapprochés, je ne me suis pas senti à l'aise mais pas à mal à l'aise non plus du coup j'essaye de trouver ma place. Ça a été très très difficile surtout à 49 ans car il y a que des jeunes, beaucoup beaucoup, donc très compliqué. En plus ils sont tous inculpés essentiellement pour des crimes, mais pour aussi trafic de drogues, violences, conduite sans permis ou sous alcool. Donc voilà j'ai essayé de faire ma place, ce qu'il faut savoir c'est qu'on a deux promenades par jour d'1h30, et la promenade nous permet d'échanger tout ça. J'avais un codétenu, mon premier, qui était lamentable, mythomane de fou, ah non mais vraiment on rencontre des numéros. Ça a été très difficile avec lui, après j'étais dans la cours et j'ai vu un mec avec l'accent de chez nous, je vais le voir je lui dis t'es de la banlieue ? il me répond « ouais j'suis du 91 » et moi je suis du 94. Je lui dis « ça te dérange pas si on fait une cellule ensemble ? j'ai mon codétenu qui doit partir » donc il m'a dit pas de problème donc dès qu'il est parti, ça s'est fait hyper rapidement. Après il faut un rapport avec le capitaine de la prison enfin de ton aile, du bâtiment F où on était et le major, et le rapport qu'il y a avec ces deux là c'est très compliqué, ils sont toujours à l'affût vu que ça se jetait des colis, ça fait des fouilles dans la cellule, ça cherche les téléphones. Alors moi je t'avoue que j'avais mon téléphone, ce n'était pas le miens personnellement, c'était celui de mon codétenu mais je pouvais échanger avec les gens de l'extérieur. Ce n'était absolument pas autorisé, moi je ne me suis jamais fait attraper mais mon codétenu il s'est fait attraper. Ça me permettait d'échanger, en faite on a une ligne téléphonique au sein de la cellule donc du coup quand t'achètes du crédit c'est genre



quand t'achètes le lundi il est disponible le jeudi. Et les communications quand t'appelles au bled c'est super cher et tout ça, ça défile, donc c'était assez compliqué et donc sur le portable t'as pas de problème donc t'es tranquille. Pour revenir au promenade donc c'est deux fois 1H30, une fois le matin puisqu'il y a trois tours à peu près de 8h-10h30 euh attend non y'a deux tours je crois, ah non il y en a trois 8h-9h30, 9h30-11h et 11h-12h30. Donc ça dépend, des fois moi je préférais sortir au premier tour mais ça dépend de l'aile en fait. C'est eux qui décident.

- D'accord, et hormis ces trois temps de promenades dont vous me parlez, vous aviez d'autres activités ?
- Ah bah oui, il a fallu que je m'occupe c'est évident, déjà avec mon handicap ça a été très difficile car à l'extérieur j'avais mon kiné, mon orthophoniste, j'étais toujours équilibré par rapport à mes soins. Alors là-bas en prison c'est vraiment une galère, donc du coup ils ont réussi à me mettre sur un kiné mais le kiné bah voilà tu sens qu'il est là pour faire du social et pas pour te soigner.
- Ah oui ?
- Bah oui, nous ça nous permet de sortir de la cellule donc on se retrouve 5 maximums dans un petit bureau genre qui ne ressemblait pas à une salle de sport mais une salle de soin, mais ça nous permettait d'échanger. Donc je voyais plus mon orthophoniste, le kiné ce n'était pas le miens mais celui de là-bas puis tu vois que c'est un ancien qui était à 2,3 ans de la retraite. Il s'en foutait, il était là avec son mot croisé, il était là pour échanger avec nous. Après j'ai fait des soins, j'ai eu une hernie lombaire ou lombale ? enfin au-dessus du pubis là, je me la suis fait opérer à st Denis. Je suis resté 3 jours dans une chambre qui était en fait une cellule, avec un surveillant et tout, c'était un truc de fou. Après j'étais content parce que j'avais du vrai café, j'ai séduit l'infirmière en lui demandant du café. En prison là, c'est du café soluble que tu dois acheter donc si t'as pas d'argent tu ne peux pas boire du café. Alors pour moi au début non je me suis plus ou moins débrouillé, mais pour ceux qui n'ont pas d'argent...

En prison on te donne 20 euros genre c'est une aide comme le RSA c'est pour tout ceux qui n'ont pas d'argent et dès qu'on reçoit le mandat à la prison et bah eux ils voient que t'as reçu de l'argent et cette aide ils te la donnent plus. Tu te débrouilles avec ton pécule.



- Cet argent là vous servez à payer quoi ?
- Ton repas, ton téléphone, la télé
- C'était possible avec seulement 20euros ?
- Oulala non mais quand t'as que 20 euros la télé est gratuite, mais pour les cigarettes et tout c'est juste. En plus t'es livré que le lundi quoi qu'il arrive, donc si t'achètes ton tabac ou tes clopes t'es cuit. Mais en prison, il y a du troc, du dépannage, c'est de la débrouille en fait. En général, tu fais ça avec les gens avec qui t'as du feeling. Surtout qu'en prison y'a que des vicieux, c'est la jungle.
- J'avais déjà entendu ce terme en interrogeant des anciens détenus comme quoi c'était la jungle et qu'il fallait tout le temps être sur ses gardes. C'est votre ressenti à vous aussi ?
- Ah oui mais c'est totalement ça après pour moi c'était un peu différent comme j'étais handicapé je m'en foutais un peu. Après une fois j'ai eu une embrouille avec mec qui m'a manqué de respect, je ne me suis pas bagarré parce que moi je suis tombé pour violence conjugale donc je ne voulais pas refaire une connerie. Mais j'étais prêt à le faire donc je l'ai dit à mon codétenu, lui faut savoir que c'est une masse, 1m90, donc il est parti parler à l'autre en lui demandant de descendre, eh bah croyez-moi il n'est jamais descendu le mec et ça pendant deux semaines.

En parlant des activités j'avais aussi la mosquée tous les vendredis, j'avais aussi le sport après le covid 2 fois par semaine. Y'a un terrain de foot avec une pelouse synthétique, une salle de muscu rouillée. Même si je ne pouvais pas jouer, je disais aux autres quoi faire, Wallah je m'éclatais. Du coup, ouais ça m'a fait du bien. Après j'ai passé une sorte de brevet des collègues parce que je n'ai pas été à l'école t'as vu, et le fait de faire ça, ça te ramène des points pour ta remise de peine. Le fait d'être musulman ça te ramène des points, le brevet, et une autre activité que je n'arrive pas à me rappeler. Ah oui le langage des signes, alors on se marrait bien. J'allais à la bibliothèque une fois par semaine le mardi et ça me ramenait des points aussi, je lisais beaucoup ce que je ne fais pas dehors d'ailleurs. J'ai réappris à aimer ça.



- [Votre brevet vous a été utile pour dehors ?](#)
- Non ce n'est pas un diplôme, c'est un brevet. Ça m'a juste amené beaucoup de point, j'ai dû avoir peut-être 300 points.
- [Ressentez-vous de l'ennuie malgré les activités que vous faisiez ?](#)
- Oui et non, c'est une force mentale à avoir après, tu sais il y a eu des suicides là-bas. Y'a un type que je voyais dans la cours par exemple qui lui s'est pendu. Je me rappelle plus c'était quoi son nom, attend... ah oui c'était Jésus je crois. Là-bas on se donne tous des surnoms, moi c'était l'ancien, mon codétenu c'était le parisien, y'a un gars il venait de Ste Maire et lui du coup on l'appelait comme ça. Jamais par nos prénoms, toujours par nos noms de famille. Ce qui est bien quand tu sors en promenade c'est que tu dois dire bonjour à tout le monde. C'est les codes de la prison, une forme de respect. Au niveau des bagarres, j'en ai jamais vu dans la cours en 8 mois et pourtant y'en a, dans les couloirs ou dans les cellules. Que ce soit entre détenus ou entre détenus et surveillants. Souvent on entend dans les informations, que les surveillants font grève par rapport aux agressions etc. moi je rigolais avec les surveillants.
- [J'y pense qu'à l'instant mais dans votre cellule vous étiez tout le temps que tous les deux ? le parisien et vous ?](#)
- Oui la plupart du temps, sauf quand on était en surpopulation on était 3. Ça c'était une galère. Ma cellule était quand même grande, du moins la dernière en date vu que j'ai énormément changé de cellule, genre 4 fois en arrivant. Au début on était genre 10 dans le bâtiment des nouveaux arrivants. D'ailleurs j'avais rencontré un zoreil, avec lequel j'ai demandé à être par la suite, au départ je voulais être avec un musulman mais on m'a déconseillé car ils m'ont dit que je risque d'être avec des mahorais et ces gens là c'est des barjots. Ça fait parti des codes aussi de se mettre avec ses pairs, moi je suis métropolitain donc je savais que je pouvais échanger plus facilement qu'avec un créole. On avait pratiquement le même âge en plus, il est tombé pour escroquerie ce con. Lui il s'est mieux réinsérer par contre, il s'est séparé de sa femme pour cette histoire, il voulait être proche de ses enfants donc il a été en mandat de dépôt pendant un an. Genre un mandat de dépôt c'est quand t'es pas jugé encore, c'est genre 3 ou 4 mois renouvelable sur plusieurs fois. Il est retourné en France, il a un bon job. J'y pense, j'ai oublié de te dire mais à la bibliothèque j'ai rencontré une dame qui travaille dans une association : « lire pour



vivre » ou « lire pour réussir » je sais plus trop c'est quoi. C'était une super dame, comme une maman, j'allais la voir pour pleurer parce que j'étais en dépression là-bas. Et elle, elle donnait des livres en fait en fonction de ce que t'aimais. Après tu devais faire un résumé et ça aussi ça ramène des points. Les livres elle nous les donnait et tout. Elle a même pu m'avoir les quatre accords toltèques et tout, très chouette livre.

- Vous me parlez des liens que vous avez créé à l'intérieur, mais avez-vous pu garder des liens avec l'extérieur ?
- Moi j'ai pas de famille, j'ai été adopté et mes parents adoptifs sont décédés. Donc j'étais tout seul. Les seuls liens que j'ai pu avoir c'est avec des amis qui se sont inquiétés de plus me voir sur les réseaux, ils ont fait les recherches puis ils m'ont retrouvé, de là ils m'ont fait des mandats et se sont inquiétés. Tu sais être en prison c'est une preuve que dans la vie on pourra jamais compter sur untel ou untel.

Il faut être fort dans la tête comme j'ai dit, y'en a qui craque à cause de l'enfermement, c'est dur pour eux.

Entre nous, on s'envoyait des mots, genre t'as des gars c'est des champions du monde, on les appelle les lanceurs de yoyo. Des fois t'avais des cordes qui passaient tout le bâtiment. Et voilà comme ça on recevait des mots, de la bouffe tout ça. Moi une fois j'avais fait des cheese nans pour tout le bâtiment que j'avais pu distribuer comme ça. Mon codétenu il avait tout dans sa cellule, il avait une plaque, vraiment il était en place, c'est un voyou donc j'avais la protection et tout.

- Vous avez gardé contact tous les deux ?
- Oui oui d'ailleurs je vais rompre le jeun avec lui ce weekend.
- Vous avez d'autres choses à dire sur l'expérience de la prison ?
- La bouffe... déjà c'est carry tous les jours, logique on est à la Réunion. Petit déjeuners y'a pas, c'est à toi de le faire. Donc midi carry et le soir carry, moi j'en pouvais plus ma sœur. Après ils ont tenté un nouveau système genre un truc bio, c'était pas mal mais les gars ils ont fait la grève et ils n'ont pas voulu retourner dans leur cellule (*rigole*) ils se sont retrouvés au trou (*rigole*). Ils sont complètement cons.
- Vous m'aviez dit être musulmans, vos impératifs alimentaires étaient respectés ?



- Ah oui oui, d'ailleurs le ramadan j'ai pu le faire, ce qu'ils ont fait c'est des colis de ramadan spécial pour toi. J'ai beaucoup apprécié mes cinq derniers mois laisse tomber je tombais de rire. Là où j'étais frustré c'était le sport, je ne pouvais pas en faire à cause de mon handicap. Bon après t'es en prison pas à l'hôtel hein. Je ne vais pas me plaindre parce que je sais qu'à st Pierre ils sont à 12-13 par cellule, c'est chaud. Au Port par exemple, ils appellent la cour Bagdad, c'est chaud là-bas. Après, de ce qu'on m'a raconté au Port, tu peux faire du jardinage et à l'étage t'as des cellules où ils sont seuls je crois je ne veux pas dire de bêtises.  
Enfin bref, j'aurais bien aimé travailler moi mais les gars ils me disaient « t'es handicapé tu ne peux pas travailler ». Les détenus qui travaillent au sein de la prison, on les appelle les « auxiliaires » de cuisine, de la bibliothèque etc. Ce qui est bien quand on est auxiliaires c'est que dans la cellule vous êtes deux et ils ont tout, genre leur cellule c'est une épicerie le bail. Moi ce que je voulais c'était juste m'occuper, je me suis débrouillé tout seul pour le faire. Il faut savoir que pour participer aux activités il fallait faire une lettre de motivation au directeur de la prison. Tout le monde pouvait y participer mais c'est très restreint, ils font de leur mieux pour équilibrer sur la semaine et puis après t'as beaucoup d'illettrés. Eux ils sont frustrés parce qu'ils ne peuvent pas participer à beaucoup d'activités genre le brevet.
- Puis même par rapport à la lettre de motivation, ils ne peuvent pas l'écrire ?
- Oui oui tout à fait, mais dans certains cas y'a de la bienveillance donc on aide les gens qui ne peuvent pas écrire. Après ça dépend qui et ton éducation, moi là-bas j'ai trouvé que c'était très vicieux, que pour le profit, ça gratte des clopes etc. c'est tout le temps.  
C'est trop abusé.
- D'accord je vois, je souhaitais vous poser une question par rapport à vos cinq derniers mois d'incarcération, vous disiez que vous vous étiez habitué à l'environnement, et que par moment c'était même plaisant l'enceinte de la prison. Ce que je me posais comme question c'était de savoir si vous aviez ressenti une crainte ou une appréhension à l'idée de sortir ?
- Non t'es pressé de sortir, ce n'est pas grand-chose mais pour un café par exemple c'est une liberté, des petits détails qui te manquent. Moi en fait, la liberté c'était ma télé, de pouvoir regarder les informations et voir ce qu'il se passait dehors. Là je me sentais libre. La télé



ça casse ton temps, j'ai pu regarder la coupe de monde ou la coupe d'Afrique j'sais plus ? ah c'était top j'ai adoré. Après tu dois t'arranger avec ton codétenu, moi avec le parisien c'était top il faisait ses affaires et je pouvais regarder ce que je voulais, mais l'autre des trois premiers mois ? une dinguerie on regardait des trucs de ouf, le gars il ne sortait jamais. Toujours dans les débuts je faisais de l'apnée du sommeil, il n'arrivait pas à dormir le pauvre, et il me réveillait, je pétais des câbles. J'ai fini par demander à avoir ma machine contre l'apnée du sommeil, ils me l'ont gardé deux jours pour vérifier qu'il n'y avait rien, ces golmons ils vérifient tout. C'est mon propriétaire qui me l'a ramené, un remède contre l'amour cette machine.

- **Donc vous étiez locataire ?**

- Oui oui, je voulais rendre mon appart au départ, et tu sais là-bas y'a un SPIP qui n'arrêtait pas de me demander ce que je voulais en faire de l'appartement. J'ai fini par réfléchir et par garder. J'ai une pension d'invalidité et ça m'a permis de louper aucun mois de loyer. Moi je me suis débrouillé, sinon t'es dans la merde. J'avais une assistante sociale économique je ne sais pas quoi là, la meuf je la regarde je me rends compte qu'on faisait du crossfit ensemble, ahh j'ai kiffé de ouf. Elle s'est super bien occupée de moi, assurance, téléphone et j'en passe. J'ai eu beaucoup de chances. Vous savez quelqu'un qui travaille et qui paye son loyer avec l'argent de son travail peut perdre son appartement, d'où l'importance d'avoir une assistance social. Parce que des proprios qui attendent qu'on sorte, y'en a pas des masses donc t'as des détenus qui peuvent se retrouver à la rue en sortant. Bon après quoiqu'il arrive t'as un suivi, donc ils vont te dépanner un hôtel pendant 2,3 mois le temps que tu te trouves un appart. Genre t'as le CCAS et tout qui prenne le relais si t'es sérieux. Moi j'ai trouvé aussi une formation car il y a eu un conseiller pôle emploi qui est venu à la prison. C'est dans le digital donc parfait j'aimais ça, j'ai pu sortir car je connaissais le patron qui m'a fait une promesse d'embauche. C'était que du bluff au niveau de la justice, car le fait d'avoir ça, ça m'a favorisé parce qu'après t'as un départ contradictoire avec un juge d'application des peines, un procureur, un directeur de prison et je sais plus qui. En fait, t'argumentes dans ton projet de réinsertion, et du coup ce jour là je suis arrivé propre et bien habillé, j'avais pris les vêtements de mon codétenu. J'ai dû raconter des mythos au capitaine.



- Pour sortir donc vous aviez besoin d'un projet bien ficelé.
- Oui grave, j'avais une promesse d'embauche, un logement, un stage de deux semaines que je n'ai jamais fait d'ailleurs.
- Je trouve que c'est une parfaite transition pour la suite, donc comment la sortie de prison s'est passée ?
- Moi j'ai toujours travaillé, ce qui m'a handicapé sans jeu de mots c'est mon handicap. En plus j'ai un réseau professionnel à la Réunion assez important. D'ailleurs j'ai commencé à travailler ce mercredi grâce à ce réseau. Et après j'ai eu une crainte par rapport à mon âge, j'ai eu un accompagnement de cap emploi mais je te dis franchement j'étais dégoutée. Je suis tombée sur une conseillère mais vas y laisse tomber pas réactive. Elle ne me répondait pas et tout.
- Parmi les professionnels de la prison qui vous accompagnez vous aviez qui ?  
J'ai un SPIP, au départ elle ne cernait pas réellement la personne que j'étais, elle pensait que j'étais encore amoureux de l'ex pour laquelle je suis rentré en prison, mais ça s'est bien passé après. Pendant deux ans, j'ai eu une mise à l'épreuve d'obligation de soin, c'est le SPIP qui me dira quand ce sera fini. J'ai ressenti pendant longtemps un sentiment d'injustice par rapport à la justice et d'injustice par rapport à la personne qui m'a fait partir en prison. Tous les jours je cogitais.
- Etes-vous passé par un processus de pensée de compréhension de votre peine en prison ?
- Non car selon moi j'y étais gratuitement, je suis tombé sur de mauvaise personne.
- Est-ce que vous avez eu des difficultés à trouver un emploi après la prison ?
- Pour ma part, non car je connaissais des gens et je n'ai pas eu de discriminations par rapport à cela, par rapport à la prison et tout. Encore une fois, j'ai eu de la chance, je connaissais des gens.
- Si vous deviez résumer l'expérience de la prison et ce que ça vous a apporté que diriez-vous ?
- J'ai l'impression d'avoir perdu mon temps, ça a été dur pour mon âge, j'ai trouvé ça humiliant. Quand t'as 25 ans, tu t'en fous un peu, tu sais j'ai vu des mecs là-bas ils n'avaient même pas 30 ans et il étaient à leur 5<sup>ème</sup> récidive au moins. Tu dois t'en sortir en prison et au sorti



de la prison, quand t'es accompagné ça va mais vient le moment où t'es face à toi-même et c'est la jungle. Y'a beaucoup de familles créoles qui refusent de voir leurs enfants à cause de la prison, donc ils se retrouvent tout seul à la sortie.

Les types en prison ils sont à bout de nerfs donc ils sont obligés de recourir à des drogues pour les calmer. Je suis totalement pour qu'on les laisse consommer leurs joints, tu peux pas savoir comment ça les calme les mecs. Enfin voilà mon expérience quoi.

- Je vous remercie encore de m'avoir raconté votre histoire.
- Pas de quoi, je serais content de lire ton mémoire à la fin, ça m'intéresse
- Oui pas de soucis ! si vous n'avez rien à ajouter pour ma part c'est ok

#### ANNEXE 6 : Retranscription de l'entretien avec Dorian

- Bonjour, comment allez-vous ?
- Je vais bien merci.
- Est-ce que je peux vous demander votre âge ?
- Oui j'ai 33 ans
- De quand date votre dernière incarcération ? combien de temps avez-vous passé derrière les barreaux ?
- J'ai fait deux ans en 2009.
- Vous étiez incarcéré où ?
- St Pierre pendant un mois puis le Port.
- Alors comme je vous l'avais expliqué lors de notre première rencontre, je réalise mon mémoire sur la réinsertion socio-professionnelle des anciens détenus après une période d'incarcération et le rôle de l'ergothérapeute dans ce processus. Connaissez-vous ce métier ?
- Du tout



- Alors, c'est un métier dans le domaine de la rééducation, réinsertion, réintégration et pour résumer un ergothérapeute est un professionnel de santé qui va chercher à ce qu'une personne soit autonome et indépendante dans ses activités de la vie quotidienne. Notre accompagnement est centré sur le projet de vie de celle-ci ainsi que sur les activités. La patientèle avec laquelle nous travaillons le plus sont des personnes en situation de handicap physique, psychique, social etc. Il est vrai que ce mémoire que j'écris offre la possibilité d'une vision différente de cette pratique.

D'avantage orienté dans le social, au travers de mon étude je cherche à savoir si l'épisode de la prison impacte la sortie de l'ancien détenu sur sa réinsertion et comment en tant qu'ergothérapeute on peut accompagner ses personnes là.

- D'accord je comprends un peu mieux c'est quoi.
- Alors pour notre entretien d'aujourd'hui je vais vous poser seulement deux questions qui seront volontairement vaste, cela aura pour intérêt de vous laisser la possibilité de vous exprimer librement sans que je vous amène là où je souhaite vous amenez. Sentez-vous libre de vous exprimer. La première thématique va tourner autour de l'expérience de la prison et la deuxième autour de votre sortie.
- J'ai un peu de difficultés à parler comme ça, donc je pense que j'aurais besoin que vous me posiez des questions par moment.
- Ok ça ne me pose pas de problème, donc déjà pour résumer un peu ce que l'on s'est déjà dit, vous êtes rentré pour une période de deux ans en 2009 et vous étiez âgé d'à peu près 18 ans ?
- Oui voilà c'est ça, je ne sais pas si je dois donner les raisons de mon incarcération ?
- C'est comme vous le souhaitiez, vous n'êtes pas obligé
- Alors je dis quand même car ça peut vous aider mais je suis rentré pour violence. Donc du coup quand je suis arrivé sur St Pierre je me suis adapté, j'ai fait du sport etc. Quand je suis arrivé j'étais dans le quartier arrivant et c'est un quartier qui nous permet de nous adapter, j'y suis resté une semaine.



Après j'ai fait du correctionnel, là dans ce quartier y'a plus de ravageurs donc encore une fois j'ai dû m'adapter. Je me suis bagarré avec quelqu'un donc je suis parti au cachot pendant 10 jours.

- Vous vous rappelez du nombre de personnes dans la cellule ?
- Je crois qu'on était six. Mes codétenues du quartier arrivant c'était des anciens donc ça se passait bien avec eux, après le quartier correctionnel c'est là où je me suis battu donc ça s'est moins bien passé.
- Peux tu m'expliquer ce que c'est le cachot ?
- Oui, c'est une cellule d'isolement et on a le droit qu'à une heure de promenade sur la journée au lieu des horaires de 7 à 17h dans la normal. Et pendant cette heure de promenade il faut profiter pour prendre sa douche à l'aide d'un petit robinet parce que sinon ça on ne peut pas se laver au cachot.
- Donc au cachot, il y a qu'une heure promenade, autrement en dehors du cachot vous faisiez quoi ?
- Dans le temps t'étais obligé de sortir de ta cellule donc de 7h à 17h t'étais dans la cours, mais je crois que ça a changé. Après là-bas y'avait pas trop d'activités, par exemple si quelqu'un est chanceux il peut avoir du travail comme cuisinier ou pour servir les gens. Après sinon en termes d'activité même il y a l'église, il y a une petite salle de musculation sinon je me rappelle plus trop.

Après comme je t'ai dit j'ai fait qu'un mois et j'ai été transféré au Port à cause de la bagarre qu'il y a eu. Moi ça ne me dérangeait pas car j'avais fait la demande d'y aller parce que j'avais déjà mes deux frères là-bas. Donc déjà je savais qu'au Port en termes d'hygiène c'était mieux, à Saint-Pierre pas du tout entre les murs qui cassent et tout.

*Silence*

- Finalement t'es arrivé au Port au bout d'un mois, tu as réussi à t'adapter en si peu de temps ?
- Franchement en prison, la notion du temps est différente donc un mois ça peut paraître long. Moi j'avais mon occupation qui était le sport donc ça s'est bien passé, j'ai pris ça comme opportunités mais si quelqu'un ne fait rien ça peut être compliqué.



- Au Port rappelle moi combien de temps tu as fait ?
- 23 mois du coup, au Port quand je suis arrivé au quartier arrivant qui était l'ancien quartier mineur. C'est des cellules d'observation, pendant une semaine on voit ton comportement, les surveillants viennent te voir pour savoir si tu n'as pas de conflits etc. Après j'ai été envoyé sur la central. Franchement c'était beaucoup mieux, là-bas on a la promenade le matin et l'après midi le reste du temps on est en cellule ou en activités. Là-bas y'a plus d'ouverture, par exemple on a le choix de décider si on veut aller en promenade ou pas. Au Port, on mange en cellule, sur St Pierre c'était dans la cours. On a plus d'activités, genre on a la musculation, l'école, travail on a plus de débouchés comme la mécanique, le passage de permis etc. Moi j'ai fait que quelques mois en « bas » et j'ai été envoyé en haut après. En gros, on appelle ça le CDR, Centre de Détention à Responsabilités, c'était une ancienne caserne de l'armée, ils ont arrangé ça de sorte à donner aux détenus des responsabilités. Et t'as encore plus de débouchés et de travail, genre t'as des box où t'as la clé où tu peux accéder partout. T'es plus libre, le midi t'as une grande plateforme où on vient faire l'appel, donc on se met tous en colonne pour aller manger. Pour avoir accès à ses quartiers je ne sais pas comment ça fonctionne aujourd'hui mais à l'époque c'était par favoritisme, et par mérite aussi. Dans ses box là t'étais tout seul, si je me rappelle bien dans la centrale on était trois maximums, on n'était pas en surnombre comme aujourd'hui.
- Tu t'es créé des liens en prison ?
- Oui bah déjà avec mes frères, comme on se battait beaucoup à l'extérieur le fait d'être à l'intérieur ça a renforcé les liens parce qu'on se protégeait entre nous. On a même pu pendant un moment être tous les trois en cellule.
- Quand vous dites protéger, vous vous protégez de quoi ?
- De la violence et des autres. L'environnement en prison ne change pas vraiment de mon environnement habituel. Parce que si tu veux bien j'ai toujours été prêt à me défendre en cas de soucis. Dès lors que je ressens un sentiment d'insécurité, j'attaque. Après quand je suis rentré, j'avais mes frères donc des gens que je connaissais, ça a joué à me mettre à l'aise je pense.



Au CDR j'ai pu faire une formation de maçonnerie pendant 10 mois, et aussi une formation de mosaïque avec les carreaux. On a un suivi et toute les personnes qui prennent l'initiative de s'insérer professionnellement ont des réductions de peine. Y'a une des deux formations que je n'ai pas pu finir car je me suis battu encore une fois et j'ai dû redescendre. Mais j'ai appris de mes erreurs donc c'est un mal pour un bien. Après mon problème à moi, c'est que j'agis avec instinct, donc je ne réfléchis pas aux conséquences.

La prison malgré tout, ça m'a aidé à prendre confiance en moi, je me sentais faible, et surtout j'ai réellement pu me mettre au sport et à la boxe surtout. Avant mon schéma de vie c'était la bagarre et la drogue, je n'arrivais pas à m'en sortir, mon environnement était nocif. Y'a une fois, je me suis pris une raclée et ça m'a remis en question, je voulais être fort. Dehors j'étais perdu, et je voulais rentrer (en prison), parce que tu sais dans l'environnement dans lequel j'ai grandi c'était soit la mort soit la prison. Ça te fait un choc de voir un de tes camarades le matin et le soir apprendre qu'il est décédé. Après comme autre exemple, j'avais mes frères qui faisaient que rentrer/sortir, c'était eux mes idoles. Moi je me disais qu'il fallait que je rentre et j'étais curieux de voir comment c'était. De commettre des petits délits, c'était ma manière à moi d'exister et puis je suis rentré et j'ai pris ça comme une opportunité de devenir fort. Au Port j'ai rencontré quelqu'un que je n'aimais pas à la base, mais lui faut savoir qu'il faisait de la boxe donc j'ai eu la réflexion de me dire que je voulais devenir comme lui donc je lui ai demandé de m'apprendre ce qu'il savait. On s'entraînait comme ça à mains nues. Il a vu en moi ma détermination donc il m'a partagé ce qu'il savait même les anciens de la prison ont vu en moi un talent et ils m'ont poussé à intégrer un club, ce qu'ils n'avaient pas eu l'occasion de faire eux car ils finissaient toujours par rentrer. Ils m'ont conseillé et m'ont dit de pas faire le con, de pas profiter sur les gens, et de pas gâcher ce talent, donc quand je suis sorti je suis rentré dans un club.

Quand je suis sorti de la prison j'étais à St Louis, et tu sais le problème quand tu rentres là c'est que tu mets ta vie sur pause, la prison c'est une pause dans ta vie. Quand je suis sorti en 2011, dans ma tête on était encore en 2009. Et ça m'a bousculé on va dire, je voyais les gars qui étaient petits à l'époque être grand à ce moment. Le monde à continuer à tourner, les choses ont avancé et toi t'es pareil... j'ai dû recommencer à zéro, j'avais le choix parce que ma sœur m'a proposé... parce que oui j'avais une grande sœur enfin j'ai toujours ma



sœur qui m'a toujours considéré comme son fils, elle m'a pris sous son aile depuis longtemps parce que maman avait du mal avec moi. Donc à la sortie elle m'a proposé de la rejoindre au Tampon, j'en avais marre de Saint Louis donc j'ai fait un an là-bas, j'ai découvert le club du Tampon et c'est là que j'ai commencé mes démarches pour la réinsertion professionnelle et tout. J'ai fait quelques extras avec elle parce qu'elle était haut placée dans un restaurant donc elle m'a fait rentrer par piston. J'ai fait quelques formations vite fait, puis l'école de la deuxième chance, j'ai découvert le métier de l'aluminium et j'ai accroché pendant 5 ans. J'ai fait deux ans de CAP et deux ans de BEP, j'ai eu tous mes diplômes et j'ai travaillé pendant un an puis j'ai arrêté parce qu'entre temps je faisais des compétitions de boxe. J'ai fini par prendre la décision de faire de ma passion mon métier. Tout en sachant qu'avec mon casier judiciaire je ne pouvais pas le faire, j'ai voulu intégrer le RSMA<sup>57</sup> et on m'a recallé par rapport à ça, c'est pour ça qu'à la base je m'étais tourné vers les métiers du bâtiment. Tu sais je lisais beaucoup à l'époque, j'étais à fond dans le développement personnel et j'ai fini par me dire que non je vais tout faire pour me donner les moyens d'y parvenir. C'est là qu'à commencer un long chemin sinueux de démarches à aller partout, j'ai vu l'avocat qui n'a pas pu m'aider, personne n'a su m'aider. De moi-même je me suis renseigné sur mes droits et sur les lois et j'ai appris qu'à partir d'un certains temps le casier était supprimé. De là je me suis lancée dans la formation, pour devenir éducateur sportif.

- Donc si j'ai bien compris, ton passé judiciaire a eu des conséquences sur ta recherche d'emplois ?
- Non pas sur ma recherche d'emploi réellement mais ça m'a pénalisé sur ce que je voulais faire vraiment. Au début j'étais frustré parce que je voulais rester dans le sport et tout mais au final je me suis dit on fait avec, puis j'ai quand même pu faire des compétitions. Tout est possible, donc j'ai forcé, j'ai bousculé des gens et voilà.
- Quand tu es sorti tu avais un endroit où dormir ?
- Oui chez ma sœur, chez maman sinon

---

<sup>57</sup> Régiment du service militaire adapté de La Réunion



- Mise à part l'emploi, et ce sentiment d'être dépassé par les événements dont tu m'as fait part, il y a autre chose que tu souhaites partager par rapport à la sortie ?
- Sincèrement j'ai eu l'impression d'une nouvelle vie, parce que j'ai grandi et changé. Y'a pleins de choses dont je ne me rappelle pas du passé, je ne sais pas pourquoi.
- Quels étaient tes ressentis avant de sortir ?
- J'étais un peu stressé, parce que je m'étais habitué à l'environnement mais en même temps je voulais sortir. J'étais excité mais j'avais quand même cette appréhension de pas me retrouver à l'extérieur, je voulais plus revenir en prison. Ma sœur m'a bien aidé, je pense que c'est surtout ça. Quand quelqu'un sort de prison il doit écouter et pas faire le têtu, il doit accepter l'aide quand elle vient à lui. T'en as qui rentre qui sorte, j'ai un frère depuis qu'il a 15 ans il fait que ça, là il a 37 ans ça fait seulement un an qu'il est dehors.
- Comment tu l'expliques ce phénomène ?
- Comment je l'explique ? comme de la facilité, t'es habitué là-bas, t'es nourris, logé gratuitement, on te donne un travail, tu fais des activités. Quand t'arrives dehors et que tu vois que t'es en difficulté tu fais tout pour rentrer, sachant que de rentrer ce n'est pas le plus compliqué mais de s'en sortir. Je prends vraiment les choses comme une bénédiction actuellement, les conseils ou les reproches qu'on peut me faire, mon incarcération etc. c'est comme ça que j'ai grandi en passant outre tout ça. Je ne regrette pas à l'heure actuelle.  
(Silence)
- As-tu été suivi à ta sortie par des professionnels ?
- Oui par le SPIP et par un psychiatre pour ma mise à l'épreuve, pendant peut être 2 ans  
Franchement ça ne m'a pas été plus utile que ça, j'ai vraiment l'impression que ça avait plus utilité de me fliquer. Le psychiatre on n'avait rien à se dire, j'étais enthousiaste à l'idée d'aller le voir mais c'était des conversations comme nous deux que nous avons. Après la SPIP, tu lui dis ce que tu fais professionnellement parlant surtout. La SPIP est pas là pour t'aider, elle fait son travail c'est tout. C'est néfaste ce



qu'ils font, ils te jugent et te mettent dans un panier. Moi je ne voulais pas qu'on m'identifie aux autres, à mes frères, mon environnement.

Ils sont contre toi. Franchement ça ne m'a pas aidé. J'avais juste ma sœur.

- Avec ta sœur tu as pu garder contact en prison ?
- Oui par courrier, après de temps en temps j'avais la possibilité d'avoir accès au téléphone. Mais je voulais contact avec personne et me concentrer dans mon sport. Maman a commencé à venir me voir à St Pierre au parloir, je l'ai vu 2 fois puis je lui ai dit d'arrêter de venir car ça me faisait du mal. J'ai demandé une seule fois une permission mais sinon je me suis dit que j'étais là pour purger ma peine et changer. Dans ma tête je me suis dit que quand je sors, je suis quelqu'un d'autre.
- Dans ton « ancien environnement » c'était possible pour toi de changer ?
- Non ce n'était pas possible, déjà parce que je fréquentais des gars qui avant fumaient des joints, on traînait ensemble, et quand on se revoyait c'était la même chose et genre plusieurs fois je voulais arrêter mais je n'y arrivais pas parce qu'ils m'incitaient. Et donc le fait de rentrer, je me suis détaché de tout ça.

Ces 2 ans ont été bénéfiques. Même si j'ai fait des choses sales, si j'avais la possibilité de tout recommencer et bah je referais exactement la même chose parce qu'aujourd'hui je suis satisfait de la vie que je mène et je suis reconnaissant.

- Tu te verrais intervenir dans les prisons pour sensibiliser les jeunes dans les prisons ?
  - Oui je me verrais le faire, c'est ce que je fais dans mon club de boxe déjà un peu.
- Ce déclic tout le monde peut l'avoir, qu'importe son environnement. C'est de notre responsabilité je pense d'être responsable de soi, de ses actions. Faut arrêter de se comporter comme des victimes, et prendre ses responsabilités.
- Tu as d'autres choses à dire sur la prison ou encore la réinsertion ?
  - Oui j'ai quelque chose à dire, est-ce que ça enregistre toujours ?
  - Oui oui



- Quand on est perdu, comme beaucoup de personne, je pense que ce qui pourrait les aider c'est de trouver une passion et se donner à fond de dedans. De te donner dans une activité, ça va te permettre de te dépasser et ainsi de sortir de ta zone de confort et c'est là que tu te découvres. Voilà c'est tout pour moi.
- Merci pour ce mot de fin. Tu as des questions ?
- Non je n'en ai pas merci à toi.



# Résumé

## L'approche occupationnelle dans la réinsertion socio professionnelle des détenus.

### Introduction

Les détenus lors de leur période d'emprisonnement rencontrent des problématiques en lien avec un déséquilibre occupationnel, la perte d'autonomie et des processus de prisonnérification. Ces problématiques vont venir se répercuter sur leur réintégration socioprofessionnelle. L'ergothérapeute, professionnelle de la santé fonde sa pratique sur les sciences de l'occupation et va participer à l'intégration sociale et au développement de la capacité d'agir de la personne en perte d'autonomie.

### Objectif

Dans ce contexte, l'objectif est de déterminer comment l'ergothérapeute au travers d'une approche occupationnelle peut pallier aux conséquences de l'enfermement sur l'individu pour ainsi faciliter la réinsertion socio-professionnelle de celui-ci ?

### Méthode

Cette étude est une recherche qualitative qui se base sur la méthode du récit de vie afin de recueillir l'expérience de la prison et ses retentissements sur la réinsertion socioprofessionnelle. Les personnes interrogées sont des anciens détenus ayant purgé une peine de prison supérieure à 6 mois.

### Résultats

Le climat en prison est favorable à l'émergence de problématiques avec la santé mentale, un déséquilibre occupationnel et une perte d'autonomie. De plus, le recueil de la parole des anciens détenus a permis de faire émerger des conditions à la sortie : le logement et le fait d'avoir un emploi.

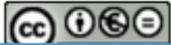
### Conclusion

La période d'emprisonnement présente en elle-même un retentissement sur la réinsertion socioprofessionnelle d'un détenu. A sa sortie, le détenu en perte d'autonomie et parfois de repères peut se retrouver à la rue et sans emploi : deux déterminants qui participent au déséquilibre occupationnel qui s'opérait déjà lors de l'incarcération. L'ergothérapeute en collaboration avec le personnel travaillant dans le milieu pénitencier peut accompagner le détenu vers sa sortie de par la création de programme individuel et personnalisé basé sur les sciences de l'occupation.

### Mots clés

Ergothérapie, environnement carcéral, réinsertion socio-professionnelle





# Abstract

The occupational therapist's approach in the socioprofessional reintegration of inmates.

## Introduction

During imprisonment, inmates face problems related to occupational imbalance, loss of independence, and the prisonization process. These problems have consequences on socio-professional reintegration. Occupational therapists base their practice on occupational science and participate in the social reintegration, and empowerment of people who are losing their autonomy.

## Objective

In this context, the objective of this study is to determine how the occupational therapist, through an occupational approach, can compensate for the consequences of the imprisonment to facilitate the inmate's reintegration.

## Method

This study is qualitative research based on the life story method to collect the prison experience and its impact on socio-professional reintegration. The participants are former prisoners with a prison sentence of more than 6 months.

## Results

The prison climate is favorable to the emergence of mental health problems, occupational imbalance and loss of autonomy. Moreover, collecting the former prisoner's voices has helped to identify two conditions for successful socioprofessional reintegration: housing and having a job.

## Conclusion

The period of imprisonment has an impact on a prisoner's social and professional reintegration. Former prisoners who have lost their autonomy may become homeless and jobless : these are two factors that contribute to the occupational imbalance. The occupational therapist, in collaboration with personnel working within the prison environment, can accompany the inmate towards their release by creating an individualized and personalized program based on occupational science.



Keywords :

Occupational therapy, carceral environment, socio-professional reintegration